

Bibliothèque numérique

medic@

**Recueil de lettres ou mémoires
adressés à la Faculté de médecine de
Paris par des médecins français ou
étrangers, au sujet de l'inoculation de
la petite vérole. (1763-1764)**

*Ce recueil a été formé le 26 février 1768 par G.-J. de
l'Épine, l'un des "commissaires de la Faculté sur le
fait de l'inoculation.", 1763 - 1764.*

Cote : Ms 2023



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?ms02023>

Ms n° 2023

(anc. n° 17)

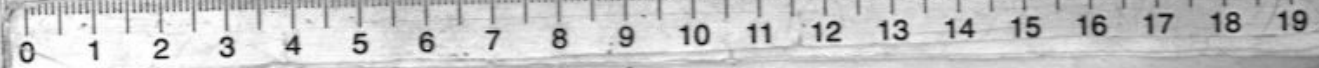
le
in
no
cage
ce
mâ
re
g
ce
m

Première Partie
 des Académies
 F. B.

Viri Celeberrimi

Quas nuperime ad me literas dedistis perhor-
 rificas, ut accepi quaestionesque super insiti-
 one Variolarum mihi ad respondendum propo-
 sitas perlegi; laudavi equidem Vestram in re
 tam momentosa, quae cum maxime claros inter
 viros acri contentione agitatur, tractanda pru-
 dentiam; at mihi simul dolui, quod animad-
 verterem, humanissimae Vestrae petitioni nec
 satis, ut vellem, prompte, nec copiose, nec plene
 a me posse satisfieri. Tametsi enim nunquam
 ab isto medendi genere tam alienus fui, ut, cum
 occasio tulit, illud aggredi detrectaverim, et
 vel hoc ipso anno etiam feliciter perfecim; pauci-
 ora tamen mea sunt experimenta, eaque sola
 in hac urbe; ut adeo vix multum lucis afferre
 posse videantur. Haec colligenda putavi,
 quaecumque in aliis cum urbibus, tum provinciis
 nostri Belgii essent instituta: quo factum, ut
 tardius, quam optarem, parata haberem, quae
 liceret respondere. Atqui haec ipsa etiam, sic
 undecumque collecta, nec admodum numerosa
 invenio, ut magnum pondus habeant; quum
 vix centenos aliquot homines in universo Bel-
 gio numerem, qui insitionem, ex quo inter nos
 usitata fuit, subierint.

F. B.



Testris igitur mandatis obsequiosus dabo sa-
men, quae ad manum sunt, pauca quidem, sed
vera, certa, nec partium studio corrupta.

Quaeritis 1. An a longo tempore invaluerit in nostra
regione insitionis Variolarum methodus, et
quo successu?

Go a duodecim fere annis eam Medicinam in
cum Amstelredami, tum Hagae Comitum et Ul-
trajecti factitatum esse, ut in Sermones publice
venerit. materiemque et differendi et differendi
endi non Medicis solum, sed aliorum etiam ordi-
num hominibus dederit.

Quamvis enim ante illud tempus rei novae fama
ex vicina Britannia dudum ad nos pervenerat, et
forte unum alterumve ad periculum faciendum
pertraxerat; plerique tamen nostratum molitri-
nis audaciam vel deestati, vel admirati, alii
suspensio animo ad eventum attenti acquieverunt.
Et ne nunc quidem dici potest invaluisse; imo a
proximo biennio fere suppressa facit; Sive quod
grasantes passim Variolae opportunitatem praeci-
derint; seu quod novitatis gratia emarcescat.
Quare etiam de successu insitionis apud nos vix
multum afferri potest. Id potest

1. In multis frustra institutam esse, etiam bis, et
est amplius repetitam: quod utrum rigidiori praeci-
parandi methodo, an corporum constitutioni Vari-
olis parum faventi, tribuam dubius haereo. Do-
cet sane observatio, nostrorum hominum multos,
etiam crebrius contagii occasione expositos, non ef-
fici posse, utque vix immunes consensere.

2. Alios est longe plurimos ex insitione benigne labi-
rante, absque periculo aut ulla formae ex relicta ve-
stigia sursumidine: pauciores alios tamen in vita
discrimen adductos fuisse foedisque cicatricibus no-
tatos. Legi velim insitionis a me institutae hi-
storiam, tomo II Actuum Harlemensium insertam.

2

Quaerit. 2. An nonnulli inoculatos inter occubuerint?
R^o nullos, uno excepto trium annorum infante, qui
Lugduno Superiori, die mensis Maji tertio, Goserodami,
cura Chirurgi et Pharmacopoei, insitionem papsus,
circa consuetum eruptionis tempus, undecimo ejusdem
mensis die convulsus perit. Qua de re est Consulibus
ejus urbis visum, statim edicto cavere, ne quis deinceps
Chirurgus aut Pharmacopoeus, absque Doctoris Medici
Goserodamensis praesidio, istud opus aggrediatur.
Ceterum haec aliud proptas mortis ab insitione illatae
inter nos exemplum.

Quaerit. 3. An quidam Variolarum inoculationem perpepi Va-
riolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?
R^o Quum de Variolis naturalibus, quae genus huma-
natum, per tot iam secula perque omnes prope habitati
orbis plagas, infestarent, etiam nunc dubitetur, ho-
dieque sint, qui negare non vereantur, eundem ho-
minem unquam bis eo morbo laborasse; breviuscu-
lum tempus, quo inoculatio nobis in usu fuit, mi-
nosque experimentorum numerus, non sinit de hoc
argumento aliquid certi vobis indicare.

Considit tamen post iteratam eamque irritam in-
sitionem, ut iam per omnem vitam a Variolis immu-
nis futura crederetur, puellam quinque et viginti
diebus post, quo tempore naturales grassabantur, in
eas incidisse. Visi etiam, qui postea discreto genere
laborarunt: visi qui genere, quod apud, spurio, post-
quam ex insitione dudum ante instituta Variolas
papsi fuerant. In meis nihil hujusmodi ad hunc
usque diem animadverti. Difficile autem est verum
ex relationibus aliorum scrutari, qui, quo sunt ani-
mo erga inoculationem, posthas eruptiones aut
Variolas suipe affirmant, aut negant, saltem pro
spuriis modo venditant.

Quaerit. 4. An comperit fuerit simul cum Variolis alios
morbos diversi generis nonnunquam infectos fuisse?

R^o Virgo nobilis quum insitionem iteratam frustra
subisset, aliquanto post tempore morbo chronico affecta
sansem obtulit. Inde nata suspicio labis alienae
cum pure varioloso impetratae. Cordatis vero et a par-
tium studio alienis id suspiciosius, quam verius,
visum.

Quærit. 5. An post inoculationem plurimi variis laboraverint aegritudinibus, quæ ex hoc fonte derivare videntur, et an hoc frequentius variisve fuerit, quam a variolis sponte contractis?

9^o Cum supra dixerim per paucos esse, qui Variolis malignis ex infusione laboraverint, longeque plurimis benignas contigisse; aegritudines, quæ sæpiuscule naturæ tum pedisequæ esse consueverunt, quam rarissime sunt animadvertæ. Secuti tamen aliquando languores, tumores, abscessus, rubores erysipelatosi, sed parvi omnimodis, nec indolis refractariæ.

Ulrico cuidam puero, a nativitate debili, gracili, calochymico, Amstelædami infusionem passio, paulo post superatas Variolas, natus circa regionem Epatis tumor, abscessus, ulcus tandem saniem diu fundens, quo paulatim tabefactus interiit, Medicis originem mali ab infusione representibus, Medicisque, qui eam in corpore tam imbecillo suadere et facere ausus fuerat, imprudentiam summopere culpantibus.

Atque hæc sunt, Viri celeberrimi, quæ aut ex proprio mearum observationum penu, aut ex fidelibus aliorum Medicorum relationibus depromere potui ad quæstiones mihi propositas responsa. Quod si, forte contigerit, ut in eorum nonnullis dubiis quid obfuserit, & obis occurrat, vel curis secundis alia quædam insuper censeatis abs me interroganda, per literas monitus ad quodvis officiorum genus me paratissimum dabo. Valete!

Habam Leidæ Batavorum a. d. XXI mensis
Novembris a. c. 1713 c. c. LXIII

J. B.

Gaubius

Præ
Cote B
F. B.

Celeberrimo Medico,
D. D. Belleteste,
Facultatis medicae Parisiensis Doctore,
Joannese Huxham
S. J. D.

Do me conscriptam Epistolam ab
credentissimis facultatis medica Parisiensis, ad inquirendum
de Variolorum Inoculatione, Delegatis, Octobri exeunte, accipi;
eamque perlegi diligentur, atque perspici, imo & quod debui ab
illis viximus medicis rogatus, respondere, caute, & fideliter.
Sequuntur ad hoc responsa singulij quaestionibus dicata.

Vale!

Prima — Plusquam triginta jam elapsi sunt anni
ab isto, quo filiola mea Viennæ fuit inoculata, habuitque Variolas
indis numeratas utique sed distinctas, ex Vulnuscule porro effluxit
dentissime profusus Humor, medicata tamen lent & purgata recte
convaleuit. — Frequens atque hinc in ory fuit Variolorum inoculandi
usus, isque paucissimo equidem successu, quam rarissime etiam
perit aliquis. Veror autem ne nimia interim cum locustis nec
habita cum cautela usitata fuerit methodus ista, circumferendo
namque ad Variolas inserendas, morbi seminum hic inde, ubi
aliter forsan haud pervenerit, Contagio propagavit Variolas
naturales, longo plerumque hinc itaque plurimum, etsi
fuit saluti, perfluvium, contra, morbo varioloso naturali
captis, Epitho.

Ita sane temperata est humana rerum conditio, ut
quod his prodest, aliis est perniciosum maxime; minus igitur
semper eligendum est malum, quandoquidem Incommoda
multa hinc quaquam sunt vitanda. Sed aptata
ideo, locaque idonea, ad Inoculationem peragendam
desiderantur; habita quoque Aeris Constitutionis Ratio,
& morbi ipsius naturalis, qui nunc mitis est admodum,
nunc pestilens videri.

Secunda — Devera quem paucissimi, facte quippe
Inquisitione diligentissima, vix sero ex tractantibus & ultra
duos perisse memini: — ex Centum & quinquaginta
ortu, in Adibus Londini ad Infantes expilatos recipiendos,
(the Foundling-Hospital) hoc ipso anno inoculati, ne
vel unus: ex quadraginta circiter mea commissæ
Cura nemo licet horum nos, quatuor, fateor denique
videri Variolis, Febre gravi, imo Delirio, febre preterenti,
Atque diffilendum non est me fuisse advocatum olim
tibi, duobus, filiaque unica, D. D. le Croy, Navij
F. B.

regia Praefati; variolos. Puro inoculatis me inscio, quinimo
invito vobis, quippe qui, ante hoc mensur haec de haec consultus,
centuriam omnino Suesperam, utpote hoc omnia nosceat,
acerimus humoribus, Struvis, imo & foeda Scabie, est
obsoletos. — Hos variolos duos rogatus insidi. Dicit
Eruptionis decima, eosque inaurum, Pustulis obrotis con-
spexi; Puros utique vix vitales delirantes, Stupidos an-
helos, miseram deflorans Scertem Tuto involuimus, paucosque
post Horas obiit. Puella tamen difficillime, tandem
servata est.

Tristis ut ut hac est Historia, tristis longi, michi narratur
reperimus ^{namque} quod Scanderwick quidam, mercator
Londinensis, septem habens Liberos tres variolis naturalibus
corruptos amisit, quatuor edo reliquos variolis inoculatis
curavit, quos omnes quoque perdidit variolis artificiosis
exactos. Habui autem & centurio nuper sex Adolescentis
Familia quadam Henrica Blake, qui servati sunt omnes, et
per Centum vobis annos vix unus, ex numerosa & Variolis
haud raro afflicta Familia, evasit. Fertur: Horum autem
tres Variolis confluentibus, Febre gravi, Delirio, & laboribus
eosque profecto magno in Periculo versari judicabam.

utrumque adeo quibusdam tuis videtur negotii Variolam
institis, ac mehercle ut plurimum succidit felicissimè, non dicere
committenda hoc est (ut solet nimium) medicis, Tonsuris
Aniculis, quoniam superveniunt interdum Febri vehementi,
Shiver, Delirium, Distentio Nervorum, &c, imo nonnunquam
Variola confluentis & mali moris.

Hac Ego sane, non vehementer admodum Inoculationis Tanti
reputans modum, miror maxime tam paucos Inoculatos
perisse, cum Septimas, quinquas, vel citavi, Variolis natu-
ralibus corruptis, pereat, Incipiens autem in fortissimum pro-
vius, & alter ex Ducentis, & amplius.

Tertia — Varios jam dudum audiri Demore, quod ali
Variolas artificiosas perperis, variis naturalibus, per
corruptis, verum enim vero sedula facta scrutatione, non
inveni usquam; non tamen inficias ibo per paucos quos
mens solis inoculatos, nullas idem omnino habuisse Pustulas
qui vero, sat longo post Tempore quatuorali modo vari-
fuerant affecti; tale quid haud ita pridem Matrona non
aedi & Bathonia nostra, qua vel si inoculata, frustra per
tandem Variolis naturalibus crepta; simile quid in
evenit; ahiam, & vulgo audis, alii in locis. Hoc multo me
equidem mirandum hoc est, quam si qui nunc servati
Contagium Variolarum expositus minime afficiatur, per
post verum levius multo afflatur moritur, quod ante
expectatum est. ~~Supra~~ Aliquando ahiam

fit Inoculatio ob Inoculatum leuem nuncij, vel ob materiam a Variolo
loco non idoneam.

Quarta — tam post Variolas inoculatas, quam post
naturales, graves interdum superveniunt morbi; quod in
utrisque ob hoc procul acciderit sapienter, si non vult tormentari,
ne bene quovis fuerint convalescentes; noscitur utique an
non post artificiosas curationes desideretur Purgatio.
Sed de Strumis, de Lue venerea, Cancer, & una cum Contagio
varioloso insertis nil habeo dicendum, nam tale quid certe
observari nunquam, ideoque licet hoc ~~possit~~ fieri
haud negaverim penitus, vix tamen crediderim facile.
Vollem attemperari semper, suo variolosum ~~est~~ est
fero assumptum, qui bono Corporis habitu quodammodo, ac
pauca, & bene maturata, Pusculas habent.

Quinta — a Variolis naturalibus confluentibus ut
dicitur, varia per sepe oriuntur Aegritudinum Genera,
scilicet, hortalia Febres, morbi glandularum,
& Arthrum, malus Corporis Habitus, &c; neque haec meli
procausat aliquid magis quam matura Corporis Purgatio,
ac debita Sanguinis Purificatio medicamentis idoneis;
in his peritis incidunt mali saepe inoculati, adeoque
eandem omnino poscunt medicinam. — Hi maxime
accidunt Aegritudinibus istis, ubi numerosa ratio sicut
Pustulae, si non satis clarescunt, nec suppurationem
ferunt, ac desquamantur; resumpto nimirum in Sanguine
Tabo varioloso, quod, vel ab Inoculo, non fuerat
expulsum ^{seti} ~~seti~~: unde ab artificioso, nec non
a naturali morbo, mille saepe mala; in prioribus
tamen rarius longis, habita scilicet detinens ad
utrorumque horum Nervos aequales.

G. D. J. B.

Plymouth, 26^o novemb.
1763.

A Monsieur
Monsieur Bellettope,
Doyen de la Faculté de Médecine,
F.B. a Paris.

Vir Illustrissime

Litteras a saluberrima facultate apud Parisias ad
Dominum Connell hac in urbe medicum missas, quae
questiones quasdam de variolarum insitione nostra
in regione usitata continent, nuper perlegi. Non
a me, itaque, alienum videtur enumerare incita-
-menta nos ad hanc praesim allicientia.

1.^o Sunt et aetates et anni tempora in quibus pro
aliis variolae mitioribus comitantur symptomatibus;
ad has vero inserendas & aetates & anni tempora
medicorum iudicio seliguntur.

2.^o Videtur, diversa huius morbi genera nequaquam
a diversa materia variolosa inficiente oriri, sed a
diversa sanguinis crasi, aut corporis habitu eo
tempore quo morbus contrahitur; magisque a caeco-
-chymia, seu aliis adjunctis malis morbum comi-
-tantibus periclitatur aeger, quam ab ipsis variolis.
Si una cum variolis verminent infantes, vel si

920
F. B.

Adulti ab acri, seu putrido, ^{quodam} humore in sanguine
infestentur, aut fibras habeant rigidiores; in his
parum abest, quin semper confluant pustulae, et
phlegmonis in loco, erysipelatis faciem induant.
Sed per insitionem si communicetur morbus, est
artis medicae, victu, pharmacis, balneis, &c.
idoneis, intemperiem hanc corrigendo, periculum
amovere, priusquam insitio fiat. Sic ut regi-
mine idoneo, pus bonum elicitur ex ulcere prius
sanioso; ita ulcuscula a variolis oritura, a re-
gimine praemisso, ne saniosa evadant, impediun-
tur.

3^o. Variola, sic ut alii morbi infectione suscepti,
illam corporis partem praecipue occupant, quam
primo invadunt. Si insitione communicetur
morbus; brachium, cui primum applicatur ma-
teria variolosa, ^{et} insultu et supplicio morbi ma-
xime patitur; ibi aggregantur pustulae, et incisio
devenit fontanella, qua magna pars humoris
variolosi ejicitur; sed brachium hoc morbosum,
vita parum periculi secum fert. ^{Sed} Ab aëra in-
spirata, si quis variolis infectus fuerit; os,
fauces, trachea arteria, pulmones morbo primo
occurrunt, et ab his, ob pustulas aggregatas, modo
modum laborantibus, et vite muneribus junge-
minus aptis redditis, sepe succumbunt aegri;
idque, non tantum ex variolarum quantitate
in corpore universo, quantum ex pustulis

in his partibus vita maxime necessariis
redundantibus. 6.

Hæc, vir illustrissime, incitamenta mihi fore,
cur huic præxi incumbam; quatenus vero
rationi sunt consentanea, vestris melioribus
judiciis permitto.

His præmissis, questionibus a saluberrima facul-
tate propositis pro meo judicio et observatione
respondeo.

20 ann
Quæ. 1.º An a longo tempore invaluerit in tua
regione incisionis variolarum methodus, et quo
Successu?

Resp: a viginti annis hanc methodum invalui-
se, et felicissimo cum successu.

Quæ. 2.º An nonnulli inoculatos inter occubuerint

R. me nullum, unquam vidisse, ad variolarum
incisionem rite preparatum, occumbere; sed
in memoria venit, me in infans duorum
auxilium vocatum fuisse, gangrena in brachiis
ex inoculatione contractum, et utrumque oc-
cubuisse; sed eos cacochymia laborasse, nec
ullam preparationem adhibitam fuisse inter-
lexi.

3.º An quidam inoculationem perpessi, variolas
naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. me nunquam nec vidisse nec audivisse quem-
quam variolas ex inoculatione perpessum va-
riolas naturales postea contraxisse.

4.º An tibi compertum fuerit, simul cum variolis
alios diversi generis non nunquam insertos
fuisse morbos.

R. me semper humorem inserendum ab aegris
selexisse nullo alio diversi generis morbo la-
borantibus.

5.º An post inoculationem plurimi variis la-
boraverint aegritudinibus, quae ex hoc fonte
derivare videntur? An hoc frequentius even-
ire fuerit, quam a sponte contractis variolis.

R. me nunquam observasse varias aut plures
aegritudines ex inoculatione quam a variolis
sponte contractis, nec credo possibile, si humores
insertus ut mere variolosus.

Haec sunt, Vir illustrissime quae de variolarum
insertione tibi communicanda digna videntur,
quae ut in Medica artis dignitatem & humani
generis emolumentum cedant opto spe rogo.

Datum Corcugia die 16. 10 br.
1763.

Pat. Blair.

Vir illustrissime

A Cel. Domino Blair rogatus ut meam de litteris
suis ad saluberrimam facultatem Parisiensem conscrip-
tam de inoculatione sententiam adjungerem, luben-
tissime testor, quod omnia quae supra scripta sunt, meam
sententiam de ea re ad unguem exprimunt, meaq; ob-
servationi optime respondent.

Pod. J. B.

Johan: Langstret

Vir illustrissime

Litteras accepi, super variolis in hac civitate et ditone
institis, quas ad me scribere dignati sunt decem doctissimi medici, a saluberima
facultate Parisiensi in hanc rem delegati; quibus, meo, collegarumque meorum
nomine sequentibus articulis lubentissime respondeo.

Quaeritur itaque I^o, an a longo tempore invaluerit in nostra
regione, insitionis variolarum methodus, et quo successu?

Respondeo, insitionis variolarum methodum a viginti plus minus
retro annis, apud nos invaluisse, felicissimo cum successu.

Quaer. II^o, an nonnulli inoculatos inter occubuisse?

R. ne centesimum quidem quemque et ultra, inoculatos inter occubuisse.

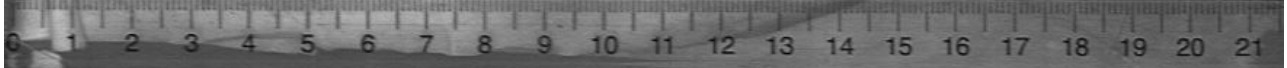
Quaer. III^o, an quidam variolarum inoculationem perpessi, variolas
naturales postea contraxerint, et quo tempore?

R. mihi apprimè notum esse, hanc objectionem ab inoculationis
variolarum adversariis, passim fieri; nec tamen, summa licet sedulitate
adhibitâ, ne unum quidem documentum, quo id satis constaret, adhuc
rescire potuisse.

Quaer. IV^o, an mihi compertum fuerit, simul cum variolis, alios
diversi generis nonnumquam insertos fuisse morbos?

R. nec mihi, nec cuicumque collegarum meorum unquam compertum
fuisse, alium quæcumque morbum cum variolis fuisse insertum: novi
tamen ex vulnuscule brachii insiti malè curato, tumores et fucos
tam in axilla, quam in collo ejusdem lateris, interdi

F. B.



qui secundum ~~causam~~ curati, aut cito resolvuntur, aut facile abscedunt: si vero, ut nonnumquam evenit, aliter tractentur, strumarum formam aliquando praeseferunt, donec postea parentes chirurgum accersunt, artus peritum, qui rem facile capedit, et parte integritatem restituit: quod itidem in omnibus abscessibus etiam benignioribus, et a variolis insitivis minime caortis, usu venit; qui, nisi secundum artis regulas curentur, strumam saepe, immo et gangrenosam faciem inducunt.

Quaer. V^o, an post inoculationem, plurimi variis laboraverint agnitionibus, quae ex hoc fonte derivari viderentur, et an hoc frequentius variisve fuerit, quam e variolis sponte contractis? -

R. me post inoculationem, nullos omnino, supradictos si exceperis furunculos et tumores, aliis quibuscunque agnitionibus laborantes observasse; et quaecunque praeterea spontaneis superveniunt incommoda, ea omnia insitivas utpote mitiores, et discreti ut plurimum generis, evadere, expeustus affirmo: fatendum tamen videtur, strumas et lueem veneream cum variolis inseri posse; sed prudens medici cautela in deligendo pure sano varioloso, in corpus sanum inserendo, his aliisque malis abunde adversabitur.

Equidem fateor, me, cum junior essem, variolarum inoculationi pertinaciter fuisse adversum; annis tamen et experientia tractabilior factus, huic methodo tanquam utiliori, et paucioribus longe incommodis obnoxio, victas tandem dedisse manus, non erubescio.

Habes jam, Vir illustrissime, non meam tantum, sed et omnium fere collegarum meorum, in hac re experientia comprobata opinionem; quae, si in bonum publicum cedat, tuisque et saluberrimo facultatis Parisiensis votis respondeat, nihil gratius futurum credito

D. Decane vigilantissime

tui, universique orationis

observantissimo cultori

Galfrido Bonnell
M.D.C.C.C.

Nos infra scripti M.D. et Chirurgi, medicinam et chirurgiam
 Corcagiæ exercentes, testamur, nos eâ quâ par est diligentia, perlegisse responsa a
 collega nostro Galfrido Kennell M.D. facta, ad questiones, super variolarum
 inoculatione, propositas, a decem doctissimis medicis a saluberrimâ facultate
 Parisiensi ad id delegatis: quibus omnibus responsis nostrorum omnium
 de propositâ materiâ sententiam contineri affirmamus.

Datum in civitate Corcagiensi die 13. gbris. 1763.

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| Horvillus Farmer M.D. | Josephus Fennelley M.D. |
| Richardus Hagler M.D. | Robertus Emmet M.D. |
| Prædolphus Westrop M.D. | Johannes Haly M.D. |
| | Johannes Divereux M.D. |
| Stephanus Gumphry M.D. | Robertus Davies M.D. |
| Connallus o Connell M.D. | Johannes Longfield M.D. |
| | Jacobus fitz Gibbon M.D. |

- Carolus Leslie.
 Hungerford, Daunt
 Robertus Ferguson
 Herbertus Baldwinus
 Johannes Thomas Patrickson
 Richardus Hodnett
 Nicolaus Walsh
 Robertus Poate
 F. B.
- }
- Chirurgi

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is largely illegible due to fading and bleed-through.]

[Faint handwriting, possibly names of individuals.]

[Faint handwriting, possibly names of individuals.]

[Faint handwriting, possibly names of individuals.]

Annexé de la 5^e pièce
Celle-ci
F. B.

8^b

Je vous prie Monsieur
confiés de remettre ce
petit Mémoire au. de
Lepine pour le placer dans
son dépôt, quoique il ne
contient aucun fait, Je suis bien
aise que l'on sache après
ma mort que je n'ay jamais
pensé un moment, que la
confiance ni la physique, ni
même aucune politique puissent
tolérer ni permettre l'opération
de l'infestation F. B.

5. Piece
Cote E
G.D. [Signature]

9
Il y a plus de quarante ans, que
l'insertion, ou l'inoculation de la petite
verole n'étoit qu'un problème, savoir
si cette pratique pourroit devenir plus utile
que pernicieuse au genre humain.

Seu M de Ch^{rs} Sloane, sur le
premier Médecin de réputation en Europe
qui eut la hardiesse d'en faire l'expérience,
même sur les enfans de la famille
royale. M Freund se déclara contre
avec force; M Mead, resta neutre
pendant quelque temps; mais enfin après
la mort de M Freund son ami, il se
déclara tout haut pour ce système, mais
avec un ton plus doux et plus modéré que
celui de M Sloane, qui étoit plus
dogmatique et plus tranchant,
quoiqu'uniquement soutenu par les
grands Calculs.

M Jurin, Secrétaire de la Société
Royale de Londres, et partisan du système,
a publié, tous les ans, une liste du nombre
de ceux qui avoient été inoculés, tant en
Angleterre que dans les Colonies, mais
dans chaque liste, l'on trouve de ce
G.D. [Signature] T.B.

morts plus ou moins.

Enfin un membre de l'Académie des Sciences de Paris, non Médecin, fit un Mémoire à cet illustre Corps, qui renferme tous les zèle de ce Citoyen ardent pour la pratique de l'inoculation en France, et beaucoup d'humeur contre tous les incrédules sur ce sujet. Le Mémoire fut approuvé par l'Académie, excepté de ces Médecins de cette célèbre Compagnie; il fut imprimé dans le Mercure et dans quelques Journaux, et a produit l'effet désiré par l'auteur.

On a inoculé à Paris; L'opération a réussi sur plusieurs Sujets, mais aussi il en est mort quelques uns.

J'ay dit d'abord que le Doyen de l'inoculation étoit problématique il y a quarante ans, avant que M. Sloane eût hasardé d'en faire les premiers essayes, et maintenant j'en puis me dispenser de penser qu'il l'est devenu encore à force d'expériences, plus problématique par toutes les incertitudes manifestes des Inoculateurs dans leu-

conduite.

- N^o 1.° Nous n'avons trouvé aucun principe fixe pour déterminer la quantité, ou dose de pus qu'on doit introduire dans chaque Sujet suivant l'age, le Sexe, le Temperament &c.
- 2.° Nous ne pouvons assurer que la matière introduite produira sûrement la petite vérole, ou non; et dans l'un ou l'autre cas, que le malade n'en mourra point.
- 3.° L'inoculateur ne peut pas assurer que dans le cas de réussite, la petite vérole ne reviendra pas.
- 4.° Les Inoculateurs ne sont pas d'accord, malgré le grand nombre d'essais, sur la manière de faire entrer le virus dans chaque Sujet; les uns se servent de vessicatoires, les autres de la Lancette; Nous ne sommes pas plus d'accord sur le Régime qu'il faut observer; ceux ci ordonnent de garder la Chambre entre dix; ceux là, disent qu'un Italien qui fait beaucoup de
- ~~...~~ J. B.

bruis à Paris depuis un an, ordonne
de sortir tous les jours, même en
Hiver.

5. L'inoculateur ne peut pas certifier
que le pus qu'il introduit, soit toujours
exempt d'un Lécain morbifique héréditaire,
tel par exemple que le Scorbute, la verole
calca, & croûtelles, par conséquent capable
de reproduire dans le sujet inoculé ces
mêmes maladies héréditaires dans la
suite.

Toutes ces incertitudes et
variations des inoculateurs forment
dans mon esprit une espèce de certitude
qui me force de croire, et de dire très
sincèrement sans aucune précaution,
que cette opération est, et sera toujours
plus pernicieuse au genre humain
qu'utile.

Il ne faut pas dissimuler ici ce que
les partisans de ce système objectent
tous les jours, savoir que l'inoculation
gagne de jour en jour du crédit dans le
continent, en France, en Allemagne et
en Italie aux yeux de tout le monde.

Universités de ces Saïes.

Cette objection vague n'est que
 spéculative selon moi; La pratique
 de l'inoculation n'est que tolérée
 par toutes les facultés de Médecine
 du Continens; la pluralité des plus
 anciens praticiens et professeurs de
 chacune de ces facultés, n'a pas encore
 approuvé cette pratique, non plus que
 la faculté de Médecine de Paris; N
 en vrai que toutes ces facultés observent
 d'un œil curieux et attentif, les bons
 ou mauvais effets de cette pratique
 conduite jusqu'ici par le plus péni-
 nible des Médecins les plus
 jeunes, et par conséquent le
 moins expérimentés dans toutes les
 maladies du Corps humain, d'où il
 m'est de conclure que les plus
 anciens de chaque faculté de
 Médecine qui font le plus grand
 nombre, ne manqueraient pas de se
 trouver à la tête des opérations, s'ils

étoient véritablement persuadés d'une
sécurité raisonnable, et fondée sur
leur expérience, et sur une théorie
réfléchie et solide.

M. Bœrhavie, pendant
plusieurs années, est demeuré observateur
tranquille de ces opérations dans les
Isles Britanniques, sans en avoir
jamais, que je sache, tenté l'expérience.

Qu'il me soit permis d'ajouter
ici une réflexion.

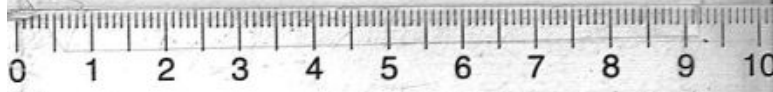
On voit tous les jours des Mères
et des Mères livrer volontairement
à l'Inoculation, des Enfants
incapables de raison, qui leur causent
des allarmes continuelles pendant
le cours et l'effet de l'opération. On
voit aussi les adultes qui, capables
de raison, connoissent le danger, dans
des inquiétudes encore plus vives
pendant, et après l'insertion du pus.
D'un autre côté chaque Inoculateur
craint avec raison pour chacun de ses

inoculés, parcequ'il y va de sa
 réputation; D'où vient donc cette
 crainte si commune à eux tous, elle
 vient du cœur et de la raison qui
 font sentir à chacun d'entre eux
 bon gré, malgré lui, que cette
 opération répugne à la nature
 humaine.

Murray

Mess. Baron Lurant
 ce petit Mémoire en 1763
 I. B.

Deur Mr. Baron



6. Pièces
Cote F
F. B.

De la petite Verole

13

La petite Verole envisagée dans son origine, dans sa source, et dans ses progrès. Sa contagion et la possibilité d'en être attaqué plus d'une fois, prouvées et démontrées par les faits.

Source et origine de la petite verole

La petite verole est une maladie propre, particulière et endémique de l'Ethiopie. Elle a resté dans l'antiquité de ce pays et des lieux circumvoisins pendant un grand nombre de siècles, parce que les Ethiopiens n'ont commencé que très tard à commercer avec les contrées éloignées, comme nous l'apprend Ludolph, qui en a écrit l'histoire.

C'est de Mr Mead Médecin Anglois & Savant du premier ordre que nous apprenons cette particularité, qu'il doit à Jean Jacques Riese, qui l'a tirée d'un vieux manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde.

Ce manuscrit nous apprend que la petite Verole parut en Arabie pour la première fois l'an 572 de Jesus Christ, la même année que Mahomet naquit, & que c'étoit des Marchands Ethiopiens qui l'y apportèrent.

Il suit de là que cette maladie n'a jamais été connue aux anciens Grecs, ni Latins, et que les mots $\epsilon\zeta\eta\mu\alpha\tau\alpha$, $\epsilon\zeta\eta\mu\alpha\tau\alpha$, $\epsilon\zeta\alpha\nu\theta\eta\mu\alpha\tau\alpha$, $\phi\epsilon\mu\alpha\tau\alpha$, qu'on lit en Hippocrate, n'ont aucune relation avec la petite verole.

commencement de son progrès en Arabie

De tous les anciens auteurs dont nous avons les ouvrages, Rhazes est le premier qui a donné une description exacte de la petite

F. B.



2
Voroles Mais Rhases dit qu'il a tiré cette description des écrits d'un
nommé Aaron d'Alexandrie, qui pratiquoit la médecine sous le
le regne de Mahomet premier, l'an 622 de Jesus Christ. Maho-
met avoit alors 56 ans; de sorte qu'on a eu assez d'occasions
de voir, observer souvent & bien d'écrire la petite verole de-
puis son introduction en Arabie.

Voilà le commencement de son progrès ^{cote} de l'autre de la mer rouge

Nous ignorons cependant encore la cause naturelle de cette maladie.
Ce n'est qu'en Ethiopie qu'on doit la chercher. nous ne connais-
sons pas assez ce pays pour prononcer sur cette particularité.
Nous savons que la peste est une maladie endémique de l'Égypte,
le gypse, & que c'est l'inondation du Nil & les chaleurs brû-
lantes du pays qui en sont la cause. mais l'intérieur de l'É-
thiopie ne nous est pas si bien connu que celui de l'Égypte.

Cependant nous pouvons conclure que la petite Verole n'est pas
due à un reliquat de sang menstruel de mère, ni à une certaine
constitution de l'air; car l'air doit avoir changé chez nous, en
Arabie et ailleurs de mil millions de façons avant la naissance
de Mahomet, et les femmes ont fait par tout des enfans depuis
la création & la population du monde, sans que la petite Verole
ait paru ^{quel} autre part qu'en Ethiopie jusqu'à ce que les habitans de ce pays
l'ait transportée ailleurs.

Sous les Scavans pensent que les Chinois sont les descendants
d'une Colonie Égyptienne, qui passant par la mer rouge &
cotoyant les bords peu à peu ses bords, & sont à la fin portés dans
dans le pays que nous appellons aujourd'hui la Chine. Plus tard
des Chinois, leur langage & nombre d'autres particularités
ont donné lieu à cette idée, que presque tous les historiens
et géographes de nos jours ont embrassée. mais l'Éthi-
opie étoit anciennement de l'Empire de l'Égypte, auquel elle
touchoit du côté du midy & de l'est le long de la mer rouge.
ceci posé on ne doit ^{pas} être surpris que la petite verole soit connue
dans la Chine de très long tems, même de tems immémoriaux.
nous n'avons nulle relation de cette transmigration, & ne la connais-

Pl 17
il y a apparence qu'il y avait des Ethiopiens dans cette colonie.

173

Sont que par des conjectures appuyées sur des faits presque concluants.

Progrès de la petite Verole dans le reste de l'Asie.

On conçoit facilement que les Vents & les Voyageurs ont pu porter la petite Verole de proche en proche par tout le reste de l'Asie; & que le Commerce l'ay a à la fin rendue universelle.

C'est ainsi que la peste d'Egypte en sou vent transportée en Ethiopie lorsque le Vent souffle fort de la mer méditerranée, elle reste en Egypte lorsque ce Vent est moins fort, & lorsqu'il ~~se~~ souffle vers la mer méditerranée, la peste y est portée, & quelques fois dans les Isles adjacentes.

Ajoutez à cela les marchandises et les ballots de toute espèce, le fer, l'acier, l'or & l'argent.

On a vu communiquer en Angl terre la petite Verole par une saignée faite avec une lancette, dont on se étoit servi neuf jours auparavant pour ouvrir des pustules varioliques, à dessein de donner la petite verole artificielle. Voyez le tableau de la petite verole chez M^r Horisont rue St Jacques.

C'est donc de l'Arabie que la petite Verole s'est communi quée pour la plus part à toute l'Asie; car les Chinois ont eu pendant des siècles peu ou point de communication avec leurs voisins, n'est ce pas cependant d'eux que les tartares sont pris es?

Introduction de la petite Verole en Europe.

La petite Verole tarda long tems à s'établir en Europe, et ce ne fut qu'après le retour des croisés, à la fin du onzième, ou au commencement du XII^e siècle, qu'on l'y vit paroître; c'est à dire 628 ans plus tard qu'en Arabie.

L'Amérique en étoit encore à l'abri: elle ne prevoit pas les malheurs qui la menaçoient, les visites incommodes que la curiosité & la cupidité lui préparoient.

Ne quisquam Deus abscedit prudens Oceano dissociabili terras, si tamen impiis non tangenda rates transiliant

vada. J. B.

Ne croiroit on pas que persecutés depuis long tems des moissons annuels que faisoit la petite Verole parmi les Europeens, ils ont à la fin eu le courage d'affronter les vents & ces vastes trajets de mers qui les Separoient de l'amerique pour la fuir! ils ont cependant volé, pillé, saccagé & subjugué les pauvres naturels du pais, sans faire attention qu'ils y portoiert avec eux l'hermes ^{commun} general du genre humain, qui dans peu ne les epargneroit plus que les peuvres innocents, quelle alloit egorger pour leur faire place. audax omnia perpeti gens humana ruit in vetitum nefas. Culum ipsam petimus Stultitia, neque per nostram patimur Siclus, iracunda Jovem ponere fulmina.

Boston ville Angloise de l'amerique n'a guerres moins souffert par l'introduction de l'inoculation, que les Sasquenahs par les petites veroles naturelles en 1683. Elle regne par consequent aujourd'hui dans toutes les parties du monde. il n'y a ni continent, ni isle ou nous abordons, ni forteresse, ni chateau, ni maison, ni navires ni barque ou l'on en soit à l'abri. Nous avons beau la fuir, la cruelle nous suit par tout. Scandit cratera naves, et post equitem sedet atra uisa. Elle vole sur les ailes des vents, elle s'attache aux marchandises de toutes especes. elle se loge dans nos habits & dans les balots, elle se mele avec nos aliments, & se glisse dans nos veines avec l'air que nous respirons. C'estoit dans le 15^e siecle que cette maladie fut portée en ameriques, 400 ans après s'être établie en Europe. Voila les progrès de la petite Verole. Mais ~~ce~~ ce n'est la le tout. combien de fois ne l'a-ton

par un autre qui n'est pas plus clairvoyant que soi.
multis, bis tunc in vita laborant variolis, imo et eod. em. tunc, sicut factum meminisse legitur
La petite Verole ~~est~~ laissée à elle-même ^{syphus de la Boie} commence au Printemps,

augmente en été, diminue en automne & finit en hiver, pour recommencer au printemps suivant.

Elle est généralement plus benigne dans les campagnes que dans les villes, chez les pauvres que chez les riches, dans la première jeunesse que dans les adultes, chez ceux qui sont avancés dans l'âge, chez ceux qui vivent frugalement, que chez les personnes qui font bonne chère. elle est plus meurtrière lorsqu'elle se trouve compliquée avec quelque autre maladie, comme fièvre maligne, peste, cathorrale, vermineuse, ou pourpre, fluxion

de poitrine, pleuroperiton pneumonie, ou angine, que quand elle est seule. Elle fait beaucoup de ravages chez les gâtés, les dantreux, les bilieux, les hypocondriaques, les femmes enceintes, ou réglées avec excès et chez ceux qui ont le sang fort acide, quel que soit l'acrimonie. Le tempérament de chaque individu y influe beaucoup, un sang épais ou serré, un sang lâche ou moins compact, et les qualités accidentelles qu'il peut acquérir, une viscidité phlogistique ou glaireuse, une acrimonie alkalinie, scorbutique, bilieuse, dantreuse, purulente, scrophuleuse, cancéreuse, ou colligative n'ont pas moins de part que la contagion même à la production des différents symptômes qu'on observe dans la petite verole, qui devient par la plus ou moins dangereuse, discrète ou confluente, maligne, pourpre, gangreneuse ou sanguinolente.

La petite Verole est de ces maladies qu'on prend par contact ^{pour la contracter} médiat, c'est à dire qu'il suffit de se trouver dans l'atmosphère des exhalaisons qui sortent d'un malade attaqué de

mal de ce mal pour le contracter. telle est la nature de la peste, la petite Verole est donc une maladie contagieuse. c'est par la contagion qu'elle s'étend, se multiplie et se perpetue. tout le monde en convient, l'expérience journaliere le prouve et le demontre.

J'ai par consequence satisfait ~~aux~~ aux premieres demandes de la Cour, et j'ai montré par les faits la source, l'origine de la petite verole, ses progrès, la contagion & la possibilité de l'avoir plus d'une fois.

Comparons à present la petite Verole artificielle, ou l'effet de l'inoculation avec celle dont nous venons de parler.

Il y a apparence que l'inoculation a commencé parmi les Chinois, puis ^{ou} elle est depuis un tems immemorial. nous n'apprenons point qu'elle soit en usage en Athiopie, pais natal de la petite verole. c'est donc de la Chine qu'elle a passé jus qu'à nous. Suivons la depuis sa source, et voyons en les effets. Les Grecs de Constantinople l'ont apprise de ceux qui revenoient des pays voisins de la mer Caspienne, dont les habitans ~~l'ont~~ n'ont pu l'avoir apprise que des Marchands Arméniens qui vont et viennent en Caravanes depuis bien d'années. ^{de la Chine} ce n'est pas par la Tartarie qu'elle ~~l'ont~~ ^{aurait pu être} introduite dans la Chine. Car les Tartares ont regardé la petite Verole comme une peste, ils abandonnoient tous ceux qui en étoient atteints, et les laissoient sans autres ressources que la bonté de leur temperament.

enfin on sçait que ce n'est que depuis ~~que~~ qu'il y a un Tartare sur le throne de la Chine, que cette methode ^{est} introduit chez les Tartares. De Constantinople et des environs elle ^{est} ~~est~~ ^{est} introduite dans la

Georgie & dans la Circasie. c'est de Constantinople que Mrs Lady Wortley Montague la portie en Angletterre, d'ou elle s'est ouvert un chemin dans tout le reste de l'Europe et ^{de} l'Amérique.

Voila les progrès de l'inoculation. ~~MDCC~~ T.B.

L'Inoculation chinoise ^{se fait en} ~~est une chose que~~ ^{insérant dans une des narines} ~~la insertion que~~ de quelques
 croûtes seches, prises du corps d'une ^{enfant sain} ~~personne~~ ^{en bas à tout egard} qui a esuyé la petite
 role disorette. ~~celui~~ celui qu'on veut inoculer doit être aussi parfaitement
 sain, et n'avoir aucune espèce de maladie cachée. voila donc un choise
 qu'on fait de la semence, et c'est la personne à qui on veut donner la
 petite Verole artificielle, et malgré tout cela on perd un qu'on sur dix
 quand tout réussit, c'est à dire quand ^{si} la petite ^{verole} ~~ne~~ paroit ~~que~~ le troisième
 jour. ^{de la fièvre} on en perd la moitié quand elle sort le deuxième jour, ^{de la fièvre} et si elle ~~ne~~
 paroit le 3^e jour, on ne peut pas reprendre ~~aucun~~ d'aucun des dix.

voyez le recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes de.
 Tome 2^d. Chez David le jeune quai des Augustins, aux St Esprit. pag. 275.
 et 299.

Par consequent le danger n'est gueres moindre dans cette petite Verole
 artificielle que dans la naturelle. ~~on voit~~ dans nos provinces de
 France ^{on en voit} ~~quelques fois~~ jusqu'à Soixante, quelques ^{fois} le triple de ce
 nombre ~~de la petite verole naturelle~~ sans en perdre un seul.
^{et 1117 de Hain n'a perdu qu'en sur 200 à la Haye.}
 Les Medecins Chinois conviennent que la petite Verole artificielle est de
 la même espèce que la naturelle, et qu'elle est sujette aux mêmes
 Symptomes, ~~et~~ que le Venin en sort au même temps, et ils y ordonnent
 selon les besoins, les ~~mêmes~~ mêmes remèdes qu'on employe dans la petite
 verole naturelle. Quand la petite verole ne paroit ni au quatrième
 ni au cinquième jour, ^{de la fièvre} on ôte les ^{croûtes} remèdes qu'on avoit insérés dans
 le nez de l'enfant, et on se sert de remèdes qui puissent dissiper la
~~malice~~ la malignité du venin, il faut aussi se gener, dit on, à pren-
 dre pendant quelques jours de suite le même remède à la 4^e et à la
 5^e heure. par consequent une inoculation faite, et dont l'effet est fort
 tardif, peut se monirer quelque temps après, et saisir le malade quand
 il s'en croit à l'abri. n'en a-ton pas vu un exemple à Paris?
 On choisit dit notre auteur, pour donner la petite verole artificielle
 les pustules ou croûtes d'une petite Verole volante. "par consequent
 la petite verole volante est une vraie petite verole, puis que les
 croûtes qui en viennent, peuvent donner une vraie petite Verole.

à la Chine l'éruption de la petite vérole artificielle se fait ~~une~~
 quelques fois le premier jour de la fièvre, quelques fois le 2^e, quelque
 fois le 3^e. quand elle se fait le premier jour de la fièvre, elle est
 meurtrière, & de dix on ne s'en sauve pour l'ordinaire personne.
 Si elle sort le 2^e jour, on perd cinq sur dix, et si elle sort le
 3^e, ce qu'on regarde comme le cas le plus favorable, on en perd
 un ou deux. on la voit quelques fois retarder jusqu'au 4^e ou 5^e
 jour. on ne dit pas ce qui arrive ordinairement dans ces deux der-
 niers cas. mais ils appuient que le premier cas est le plus meurtrier.

J. B.

De quelle facon les autres nations ^{font} donnent la petite verole, ^{peu} importe que ce soit par le nez, par la bouche, par des incisions ou par un ^{emp} l'atres, peu importe, pourvu que le Venin qui entre dans le sang, s'infecete & produise la petite verole.

Si l'on compare la petite verole artificielle de l'Europe avec la petite verole naturelle, on verra dans celle la des particules sensibles du Venin ^{qui} s'insere dans les vaisseaux, ^{qui} se melent avec la lymphe et le sang & circulent avec ^{eux} dans celle ci ce seront des particules insensibles, des exhalaisons, des myasmes de la matiere contagieuse, qui flottent dans l'air de que ^{nous} nous respirons avec ce fluide necessaire à la vie.

Par consequent la petite verole doit etre aussi inevitable dans l'inoculation que dans la petite ^{verole} naturelle, à moins qu'on n'en insere que très peu, que l'incision soit ^{fort} trop superficielle, ou qu'on l'affoiblisse par la coction, ou par quelque melange. je sçais qu'on peut donner par inoculation une petite verole en apparence, sans aucune espece de matiere varioleuse, et suis convaincu qu'on peut aussi donner la petite verole à un homme qui ^{je} ^{l'} ^{par} ^{oit} ^{deja} ^{eu} ⁶ fois, si on fait l'insertion à l'ancienne facon d'Angleterre, & avec une ^{peu} ^{veritablement} variolee. je sçais cependant ^{par} ^{l'} ^{experience} qu'il y a de personnes ^{peu} ^{legieres} qui ne prennent ^{la} ^{petite} ^{verole} quoique ^{très} souvent dans l'atmosphere des exhalaisons de cette maladie. tel etoit ^M ^r ^{Molin} qui ^{ne} ^{l'} ^a ^{jamais} ^{eu}

il semble que le venin varioleux peut avoir son ~~contagion~~ est certainement ~~contagieuse~~ et doit etre plus dangereuse, lors qu'il est insere dans les chairs, que quand il s'insinue par l'inspiration ou par la deglutition. les exhalaisons qui viennent avec l'air peuvent etre affoiblies dans ce fluide, ou rejettées ^{en partie} de l'estomac par le vomissement, ou de la poitrine par la toux et l'expectoration; ou de la bouche par les crachats. mais la matiere bien inseree, et retenue par le moyen d'une

G.D. L. S.B.

emplâtre, ou autre chose equivalente, sera pompée, et portée dans le Sang de la ^{partie} et tout le reste du corps. les Charbonnières appliquées à la peau en poudre ou en emplâtre se font un passage aux reins, et il y a des purgatifs qui appliqués au bas ventre purgent, & évacuent les vices dans les boyaux. &c. &c.

Mais on ignore souvent & presque toujours les vices du Sang de ceux dont on prend le pus variolique pour faire l'inoculation. ^{on} ignore même ceux des personnes ^{qu'on} inocule, et ^{on} ose inoculer des Sujets qui ont passé l'âge de Sept ans, même celui de treize. or les Chinois observent scrupuleusement jusqu'aujourd'hui toutes ces règles, ^{qu'une} pratique ^{qui} n'a ^{été} pas vue en Europe des d'arches, des écrouelles, & de la Verole ^{communiqué} n'est pas par l'inoculation?

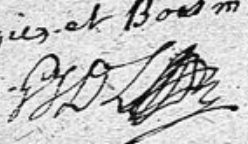
Les premiers inoculateurs Européens convaincus de la différence du pus d'ont différentes personnes, ^{ils ont} choisi ^{de} Sujets connus, & toujours d'une petite verole disolette, ^{on} sçait aussi qu'ils n'ont pas ^{suivi} toujours ^{la} même pratique. Leur^s Successeurs ^{ont} levé ^{la} masque & ^{ils} employent ^{ouvertement} toute espèce de pus variolique, même les croutes tombées des bords des incisions. Mais les Symptomes de la petite verole confluentes sont plus violens & plus dangereux que ceux de la disolette, la Nature a beaucoup plus de peine à se débarrasser de la contagion dans celle là, que dans celle ci. Dans la première elle ne sort que difficilement, il en reste dans les corps des malades jusqu'au 23^e ou 24^e jour, au lieu que dans la seconde elle sort très facilement, & ne subsiste plus visiblement après le quinzième. En fin les dernières croutes qui tombent dans la confluyente sont corrosives, au lieu que dans la disolette elles ne le sont pas.

J'ai déjà dit que ^{le} ^{tempérament} de chaque individu fait beaucoup de différence dans la petite verole naturelle; la même chose doit ^{également} arriver, ^{dans} la petite verole artificielle; il y a beaucoup d'accidens à craindre dans la petite verole naturelle, et ils arrivent l'un ou l'autre quelques fois. ne doit on pas craindre la même chose pour les inoculés, à qui on communique que cette maladie sans choix du pus? *J. B.*

a: a:

on peut avaler impunément quelques gros du venin
 le long vipère, même la écume qui sort de sa bouche; mais
 moindre portion qu'on en fait entrer dans le sang par pique
 soit d'épingle, soit de d'éguille, tue immédiatement
 inmanquablement tot ou tard.

Bosman fait ^{ait} mention d'un serpent de guinée, en disant
 quelque chose de semblable. lettre 17.

Rhedi et Sehoon en disent de même de la honte de Ta
 Vapez Mr de Hâien dans la dissertation sur l'innocence
 les observations de Rhedi sur la vipère, et Sehoon dans
 tabacologie et Bosman dans la description de la Guinée
 lettre 17.  T. B.

12
n'a jamais osé en faire une seconde. celui ci n'est pas un M^r Gaty.
J'ai dit dans mon tableau de la petite verole, qu'un Medecin de Londres,
hélas connu dans la republique de lettres m'a marqué qu'on y perd plus
de monde par les petites veroles naturelles qu'on y ~~voit~~ voit naître
des artificielles, qu'on ne scauroit sauver par cette nouvelle methode,
quand même il n'en mourroit personne. On l'a pressenti à Bath en
en Angleterre de peur d'en voir infecter ceux qui y ~~voient~~ viennent
tous les ans aux bains. pourquoi l'a-t-on abandonné à Winchester
comme nous l'a rapporté l'aimable Chomelnotre Compere qui y a été?
Sans doute à cause des malheurs, ou de l'infection trop generale qu'on y en
a remarqués. pourquoi a-t-on vu sortir tant de monde de Londres l'année
que Monseigneur le Dauphin a eu la ~~petite~~ petite verole? c'est parce que la petite
verole naturelle y devint presque universelle, du moins epidemique par les
exhalaisons varioliques que semoient par tout ceux qui reluoient de cette ma-
ladie artificielle. Sortoient en foule de l'hospital établie exprès pour l'incu-
lation. il en est venu à Paris, ^{j'en ai traité} qui m'ont fait appeller des leur arrivée. pour-
quoi avons nous vu regner dans Paris la petite verole cette hyver, et l'hy-
ver ~~de l'année~~ précédentes? c'est que les inoculateurs y sont devenus plus hardis,
et osent donner la petite verole artificielle dans ~~tout~~ toutes les saisons.
Enfin Messieurs l'infection qui sont des incisions qu'on fait pour donner la pe-
tite verole artificielle, est plus forte que celle qui exhale de ceux qui ont la
petite verole naturelle. il me semble que j'ai démontré cette proposition dans
mon tableau de la petite verole.

En voici d'autres preuves.

- 1 Au commencement de l'incubation en Angleterre on a vu qu'il valoit mieux
preparer les personnes à qui on vouloit donner cette mala die, et ensuite
les enfermer dans la chambre d'une personne qui avoit la petite ve-
role naturelle. un tiers des enfans preparés de la sorte ne prit point
la petite verole. on s'en degouta, on vouloit que chacun deus la con-
tracta, on se determina pour l'incubation.
- 2 Monsieur Jurin a avancé que le peril de l'incubation est beaucoup -
moindre que celui de la petite verole naturelle; cependant il avoit ensuite

qu'il est mort nombre
de personnes mortes de l'inoculation, et il en assigne les raisons, qui subsistent encore et subsisteront ~~par~~ toujours.

3° Il n'est pas du tout ordinaire de voir mourir quatre enfans, ^{à la fois} dans la même maison de la petite verole naturelle. la chose est arrivée cette année à Londres chez Mr Sanderwich, comme je l'ai déjà dit.

4° Il n'est ^{pas} ordinaire de voir les habitans d'une ville la quitter précipitamment de peur de l'infection. c'est ce qui est arrivé à Londres.

5° La petite verole naturelle n'a jamais fait desorter les études d'Oxford. nous savons que l'artificielle a donné lieu à cette desertion, il y a quelques années. c'est pourquoi le vice chancelier d'Oxford en a interdit la pratique dans cette ^{ville}. Voyez le supplément de la gazette d'Wrecht du 24 Juin 1763. à l'article de Londres.

6° Pourquoi seroit la petite verole artificielle moins d'angereuse que la naturelle. pense-t-on qu'une courte et légère préparation puisse changer le temperament d'un Scorbutic, d'un dartreux, d'un galeux, qu'un enterement une viscidité phlegmatisque ou glaireuse, une acrimonie alkaline ou bilieuse, purulente, Scrophuleuse, cancreuse ou colligative, qui n'ont pas, comme je l'ai déjà dit, moins de part que la contagion même à la production des differens Symptomes, qu'on observe dans la petite verole.

Il ne faut pas inoculer personne, dit Mr Jurin, qui ne soit d'un bon temperament. il ne suffit pas, dit il, qu'on se porte bien en apparence, il faut n'avoir aucune maladie cachée, comme dartres, ^{aperçus} ou ventres, fièvre lente, cachexie, disposition Scorbutique, maladie Venerienne hereditaire ou ^{acc}identelle, acrimonie purulente, bilieuse, ou autre vice particulier des visceres, ou maladie de famille, pour ne pas avoir à combattre à la fois et la petite verole & la mauvaise constitution, peut être une autre espèce de maladie qui exigeroit des remedes opposés à ceux que demande la petite verole. c'est ici que Mr Jurin s'écrit, "accident" Odont on a vu plusieurs exemples funestes. il en donc vrai qu'il est mort beaucoup de sujets par l'inoculation G. S. J. B.

on se trompe quand on croit que l'inoculation met les hommes à la bric de la petite verole naturelle pour le reste de la vie. Monsieur Jurin dit le contraire. il ajoute que le peril de l'inoculation est moindre que celui de la petite verole naturelle, ~~et~~ ensuite il avoue que si on peut une fois prouver l'une ou l'autre de ces deux propositions fausse, il faudra renoncer à l'inoculation.

Mais rien n'est plus facile que de prouver toutes les deux fausses par les faits.

J'ai déjà marqué ^{Dans mon tableau de la petite verole} cinq exemples de retour de la petite verole après l'inoculation. Mr de la Condamine qui m'a tout, parce que c'est la reponse la plus courte et la plus facile, n'a pas nié l'exemple qu'en a donné Mr Lessome premier Medecin de la Reine.

En voici un que je viens d'apprendre de Mr Dally gentilhomme Irlandois actuellement à Paris.

Monsieur Guillaume Blood ecuyer Juge de paix à huit miles d'Ennis ville de la Conté de Clare en Irlande envoya son fils unig age de neuf ans à Dublin pour être inoculé. Cette operation réussit à son grés, et son fils revint chez son pere jouissant d'une sante parfaite. il contracta cependant quatre mois après la petite verole accidentellement ~~quatre mois après~~ et en mourut.

Monsieur Cornel Medecin à Cork en Irlande y inocula une Demoiselle de famille et eut avec lui d'autres medecins Spectateurs et consultants du traitement. la Demoiselle eut appa à la petite verole artificielle; mais elle a eu depuis ce tems la petite verole accidentelle deux fois, et en a été traitée par les memes Medecin.

Mademoiselle Timoni fille de Mr Timoni medecin et inoculateur à Constantinople fut inoculée à l'age de deux ^{ans} elle mourut de la petite verole naturelle à l'age de vingt ans.

⁰/₀
 Tout le monde sait que M^{lle} de Ronchivolle a eu une petite
 verolle d'écaille naturelle, il y a environ trois ou quatre mois.

- Madame sa mère non contente de cette première petite verolle,
 la fit inoculer cinq semaines après. ~~Sur~~ les incisions su-
 périeures de il y eut des pustules sur les bords des playes, &
 auprès des oreilles. or tous les inoculateurs disent qu'il suf-
 fit que les playes suppurent pour constater la petite verolle
 artificielle. ^{chez M^{lle} Ronchivolle} ~~chez M^{lle} Ronchivolle~~, il y a 2 plus les pustules qui ~~se~~
 caractérisent ^{aussi} ~~la~~ petite verolle. ^{des inoculateurs} ils ne peuvent pas donc rien
 que ~~la~~ cette Demoiselle a eu une 2^e petite verolle. mais cinq se-
 maines après cette 2^e petite verolle, ~~antifi~~ c'est à dire après
 l'effet de l'inoculation, elle a eu une petite verolle conflua-
 ente précédée des Symptômes graves qui se présentent en parul
 cas. voilà la 3^e petite verolle. On peut donc avoir la petite verolle

J. B.

Ce cas ~~fois~~ ou trois fois. la naturelle qui a précédé n'empêche pas
l'effet ~~de~~ de l'inoculation qu'on fait dans la suite, et
la artificielle n'empêche pas une 2^e naturelle, qui paroit
cinq semaines après elle, que si ~~cette~~ dernière petite verole étoit la
suite de l'inoculation, ne doit on pas se mesurer totalement
de cette opération. mais ne ~~pourroit~~ elle pas, ^{se peut il} ~~contracter~~ ^{que cette dernière a eu} cette
la dernière petite verole par les seules visites de son inoculateur, ~~car~~
car les habits sont parsemés des myosmes de cette maladie, &
la poche pleine de la contagion en gros? ceci est plus probable
il y en a des exemples en Écose, pourquoi n'en auroit il pas
à Paris?

M^r Alexander Sieburne Euyer a été inoculé, ~~il~~
~~à~~ ~~son~~ ~~avec~~ ses trois sœurs dans la principauté
de Galles, par un chirurgien très connu en présence d'un
médecin renommé, il y a un peu plus de dix ans. les
trois sœurs ont eu la petite ^{verole accidentelle} en forme à Londres, il
y a environ cinq mois, le frère ne l'a, à ce qu'il dit
échappé, qu'en se transportant dès le commencement
à Paris, où il y est depuis le mois de Mars.

J. B.

Si tous les inoculateurs Suivoient les regles de Mr Jurin, ils trou-
veront très peu de Sujets ^{propres et} à inoculer, et ce n'est que dans les
compagnes, & parmi les gens mediocres des villes, qu'il faudroit
les chercher.

Mais quand meme tous les habitans des villes seroient propres
à l'inoculation, on ne devroit pas la permettre, parcequ'elle aug-
mente et multiplie les petites veroles naturelles, qu'elle rend in-
finiment plus dangereuses & difficiles à guérir.

Si une seule inoculé suffoit pour infecter une rue entiere, & si
inoculé infecteroient un quartier de la ville, les petites veroles
naturelles s'étendroient ainsi à l'infection au point, que la maladie
pourroit devenir mortelle & desoler toutes les familles.

Tout le monde avoies que la contagion de la petite verole artifi-
cielle est plus à craindre que celle de la naturelle, ^{si elle se multiplie} les gens des
maisons infectées la voient ^{si elle se multiplie} par tout, & la distribueroient
aux passans de toute espece; l'atmosphere en seroit bien
tot remplie & toute la ville en danger. C'estoit le cas de la ville
de Cork pendant quelques années, c'estoit celui de Boston qui men-
que à en être desolée; c'estoit celui de Manchester & Newbury en
Angleterre, jusqu'à ce ^{qu'on} ^{l'en} ^à ^{Barrie}. Enfin cette pratique est
infiniment à craindre pour le public, & deviendra un jour une
petite peste, si on la tolere.

Voyons apres ce que Londres a gagné par l'inoculation.

Monsieur Deparcieux dans son essai sur la probabilité de la
vie humaine pag 101, dit que depuis l'année 1720 il a été bar-
tisé à Londres ^{commune} 17600 enfans, et qu'il en est mort 28600.
Donc la depopulation y est de 9200 personnes tous les ans
les uns portant l'autre. et page 96 il dit qu'il meurt à
Paris année commune 20000 personnes ou un peu moins. par
l'état general des batemens, dit il, ce nombre est rempli. il
y a donc une depopulation à Londres, et il n'y a pas à Paris.
Le calcul de Mr Deparcieux va jusqu'à l'année 1746. l'inoc-
ulation a commencé à Londres dans l'année 1720. Donc sans

inoculation Paris a toujours considerablement gagné ^{sur Londres}
 ou l'inoculation etoit en vogue. La depopulation ^{de Londres} depuis ~~depuis~~
~~tous~~ la pendant ce tems la est de 150 600 personnes.
 Mais si on fait attention au nombre prodigieux d'habitans
 de toutes les villes et provinces de France, & d'etrangers
 de tous les pais qui se rendent en foule à Paris, et qu'il
 y meurt tous les ans beaucoup des uns et des autres, on
 verra que le nombre des morts parmi les citoyens de
 Paris ne monte pas à beaucoup près à 20 000, & par consequent
 que le nombre de batemes surpasse de beaucoup celui des
 enterremens.

Mais Londres n'est pas si frequenter que Paris par les etrangers
 et les gens des Provinces. pendant l'été le plus grand nombre
 d'ees habitans est en campagne, ou il en meurt certainement
 beaucoup, qui ne sont point contes sur les registres mortuaires
 de cette capitale qui n'est jamais remplie que pendant la ses-
 sion du Parlement.

Je n'ai pas trouve' des extraits des années précédentes de Londres que
 trois, savoir 1685, 1686, 1687, par lesquels il paroît que la depo-
 pulation etoit beaucoup moindre, ^{2 ans ce tems la} que depuis 1720, et dans ces trois
 années ^{la} de mil six cent, la depopulation alloit toujours en dimi-
 nuant tous les ans.

Il y a de gens sensés qui attribuent la depopulation de la Georgie, de la
 Circassie & de Constantinople à l'inoculation. Il est certain que l'inoculation
 y a contribué, mais il y a d'autres causes. cependant l'inoculation
 est fort relente dans Constantinople.

On a remarqué qu'un seul inoculé avoit infecté dix personnes. par
 consequent dix inoculés pourroient infecter cent personnes. que si
 on continue la progression un peu plus loin, on en verra naître un
 nombre prodigieux, au quels si on joint adjoute le nombre de petites

J. B.

veroles qui naissent des premières petites veroles causées par l'inoculation, on ne pourra pas s'empêcher de conclure que toute la ville risquerait de s'y trouver enveloppée au point qu'il n'y eût nulle part de la sécurité.

Enfin ce ne sont pas les seuls maux que entraîne cette opération.

- 1°. On peut transmettre par ^{l'inoculation} ~~cette opération~~ les maladies particulières de ceux dont on a pris le pus variolique, ou le suc de la maladie qu'on a dessein de communiquer, les Dartres, les Ecouvelles dont j'ai vu un exemple, la Verole dont il y a eu un exemple éclatant à Darby en Angleterre, un vice cancéreux &c. &c. De. De. galle.
 - 2°. On peut avoir à faire à un inoculateur de mauvaise foie, qui emploie non pas un pus variolique, mais de quelque autre espèce qui fait naître trois ou quatre pustules, & laisse le malade dans une incurie aveugle de lui même.
 - 3°. il y en a d'autres qui mêlent le pus variolique avec certaines matières qui l'affoiblissent. il y en a ~~d'autres~~ qui osent entreprendre cette opération, dont ils ignorent les conséquences. ils préparent leurs malades avec deux ou trois pintes de limonade par jour, ils voyent enfler les jambes et les cuisses qu'ils scarifient, et y appliquent tantôt le cerat, tantôt l'onguent de la mère, pendant des mois entiers. Ceux qui font faire l'opération en règle, ont ^{très} souvent des maux.
- à Drontheim en Norvege la petite verole ne paroît que tous les sept ans. L'inoculation y a été introduite en 1755. les enfans ont eu une coqueluche secondaire trois ou quatre mois après. en 1762. on a continué l'inoculation, la plus grande partie des enfans perit de la coqueluche secondaire.
- Monsieur Johnson actuellement au service d'Hollande un Gentilhomme Ecossois, grand partisan de l'inoculation, et qui a fait ~~inoculer~~ donner la petite verole artificielle à tous ses enfans, m'assure le mois passé que rien n'est plus ordinaire que de voir les inoculés prendre dans le temps de cette maladie artificielle ~~la~~ la petite verole accidentelle, et qu'on a toujours remarqué que cette complication devenait mortelle. Si cette histoire est vraie, la même chose peut arriver par tout où on inocule, à Londres, à Paris, à Rome, à Constantinople &c. &c. &c. le seul inoculateur qui voyait tous les jours ses malades,

qui est porte la boëtte de Pandor à la poche, dont les habits sont semés des myasmes de cette maladie, ne peut il pas dis je p donner cette seconde infection, et tuer à coup sur ceux qu'il prétendait mettre à l'abri de la petite verole? qu'on raisonne peu conséquemment! on ne peut pas faire des visites de politesse dans telle ou telle maison, parceque la petite verole s'y trouve, et on veut employer, et avoir des fréquents entretiens avec ceux qui portent la contagion sur eux, que si l'histoire qu'on m'a faite est sans fondement, du moins elle prouve qu'il meure beaucoup de monde de l'inoculation.

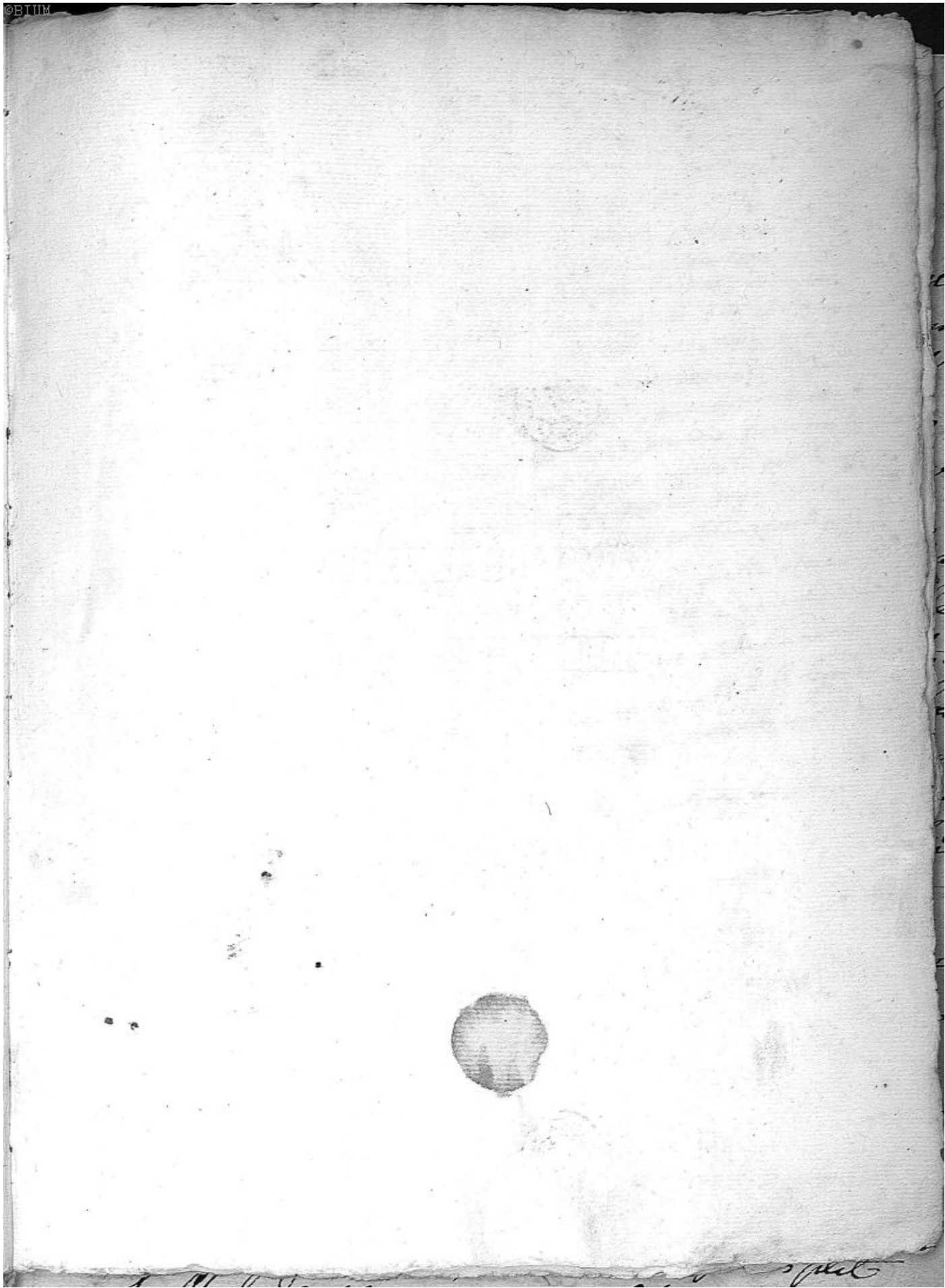
Conclusions

- 1° L'Inoculation a commencé à la chine
- 2° C'est de ce pais la qu'elle a été portée dans tout le voisinage de la mer Caspienne, et dans la Tartarie, mais plus tard.
- 3° De ces dernières contrées elle a été portée à Constantinople, de là en Georgie, Circassie etc. Europe, d'où elle a voyagé en Amérique.
- 4° quand la petite verole artificielle ne soit pas assez et à tous les cas dans la chine, on prend pendant quelques mois des remèdes pour la dissiper, le détruire; marque qu'on l'a vu reparaitre la petite verole long tems après l'inoculation & lorsqu'on s'en ne s'y attendoit pas.
- 5° La doctrine des Chinois sur l'inoculation ne favorise pas l'inoculation parmi nous.
- 6° L'Inoculation ne met pas les hommes à l'abri de la petite verole pour le reste de la vie, ~~parce~~ car c'est prouvé par des faits
- 7° l'inoculation s'étend et perpetue la petite verole et peut devenir meurtrière comme elle a été à Boston en Amérique & dans plusieurs villes d'Angleterre.
- 8° prouvé à Bath en Angleterre, à Winchester & à Oxford depuis quelques années par rapport à l'infection générale qu'elle y a causé
- 9° on ne doit jamais la faire ou il y a quelque maladie de famille, ou autre maladie apparente ou cachée. il y a peu de sujets propres à cette opération.
- 10° elle donne les maladies des personnes dont on a pris le levain, les darques, les croquelles, la verole &c. de prouvé par les faits
- 11° Londres n'a pas gagné par l'inoculation. la dépopulation de cette ville depuis l'année 1720 jusqu'en 1746. monte à 150 000. Paris a gagné dans ce tems, ^{le} les registres des battoies y surpassoient ceux des enterremens

J.B.

74° les inoculateurs portent la contagion à la peste & infectent
la moitié du monde aux quel ils parlent.

13° S'il étoit possible de se mettre à la brie de la petite verole en France
comme nous le faisons au ont le retour des croisés, tout le monde y
donneroit la main, chacun y contribueroit volontiers. mais ceci
est impossible. mais l'inoculation augmente infiniment le mal,
il depend des magis brats d'empêcher le mal qui en résulte, il est
à espérer qu'ils y auront regard. ~~G. W. D. L.~~ J. B.



M^{lle} de Roncherolle a eu la petite Verole naturelle dit-on
 il y a environ 3 ou 4 mois. elle fut parfaitement retablie.
 cinq semaines environ après la petite verole naturelle, M^{lle}
 la mere la fit inoculer par M^r Gaty. quelques jours après
 l'inoculation les playes depurerent, il parut quelques petits
 boutons au tour, & meme on en apperut quelques uns
 auprès des oreilles. ces accidents furent bien tot dissipés.
 mais cinq semaines après cette operation, la dite D^{lle} ~~ressentit~~
 âgée de 10 ans ressentit un violent de tête accompagné d'une
 grande ^{fièvre} & d'autres symptomes qui annonçoient la petite
 Verole. M^r Renard Medecin appelle pour voir la malade
 et l'ayant examinée, dit qu'elle avoit eu une verole maligne
 ou la petite verole, ce qui fut rejeté avec vivacité par la mere.
 en consequence on proposa M^r Petit du Palais royal, les deux
 Medecins ordonnent une chignee de pied. la petite verole parut
 bien caractarisée, au point qu'on m'a assuré qu'elle étoit con-
 fiente & M^r Petit quoiqu'inoculateur a dit 2 raisons, dont
 l'une bonne, l'autre mauvaise. la premiere que c'étoit une suite
 de l'inoculation, la 2^e que M^r Gaty avoit inoculé à la legere.
 de sorte que la D^{lle} en est actuellement en convalescence
 M^{lle} Surgeon en route d'une suite de l'inoculation les playes
 de toujours suppurantes *J. B.*

1. c'est des montagnes Caspiennes que les turcs sortirent au milieu
du 8^e siècle, et qu'ils envahirent L'Arménie en 755.

Preuves de ^{la} mauvaise foi ^{ou de l'ignorance} chez les Fin ou Latins

- 1^o Ils soutiennent qu'on ne peut pas avoir la petite verole
qu'on a eu
- 2^o fois dans un temps qu'il y a mil médecins en Europe qui ont vu
plus de petites veroles qu'on en a jamais vues en Europe, pour ce qui
comme l'ont enseigné tous nos anciens depuis que cette maladie
a été traitée deux fois le même jour de la petite verole, je ne vois pas
certains comme en Europe.
la terre des contrées, jamais le contraire, toute chose qu'on voudrait
3^o ils font invoquer ^{des} personnes qui ont eu la petite verole naturellement, sous
prétexte qu'ils n'en ont pas assez eu, et cependant si après leur opération il leur
ont qu'une vingtaine ^{une} ou trente de petites pustules, ils chantent victoire
4^o ils assurent qu'on ne peut pas avoir la petite verole naturelle après l'inocula-
tion. cependant il y en a des exemples, ~~et~~ Mr de la Pen Dominie n'a pas
pu nier ^{celles} l'exemple de son ^{de} la somme. 5^o ils ont invoqué les mêmes personnes
deux fois, parce que la petite verole n'a pas paru après la première.
5^o ils ont cessé d'inoculer à l'ancienne mode parce que la petite verole qui en
suivait ^{était} toujours ^{était} trop forte pour eux
6^o ils allèrent le plus Variolier et l'affaiblissement de l'acide qu'il ne peut pro-
duire l'effet qu'on en attend

Typhus de le Bœ. multis bis terre in vita laborant Variolis,
quis nunquam eodem anno, sunt factum memini sequi
Praxos medica appendix tractatus 1^o Cap. 17

Mademoiselle de Boncherelles ^{rue de l'université}
Mademoiselle de Surgere ^{J.B.}

7.^o Pic.
Coll. G.
G.D.L.
175.

Eruditissimis et Expertissimis

24

viris

Medicis celeberrimis G. J. de L'Espine et
reliquis: P. D.

Gerardus L. B. Van Swieten

Ad quæstiones propositas sic respondeo

I

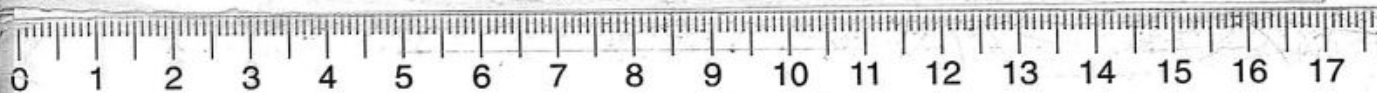
Per 10 et ultra annos in Austria vivo, et penes
me est rerum Medicarum cura: hactenus autem
nullo modo in hac regione invaluit variolarum
insitio.

Tentatam novi in sex pueris et puellis, ex
Orphanotrophio selecta, sanis omnibus, omni
cum cautela, sub cura peritissimi Medici.
Pus ex variolis benignis, bene maturis, adhibitum
fuit. sed absque ullo successu. Nulli ex his sex
variola prodierunt, sed, quantum novi, nullum
ex tentata insitione damnum successit.

Probabile hinc credebatur, illos pueros et puellas
in prima ætate jam variolas habuisse.
Postea, quantum novi, non fuit variolarum
insitio tentata, in Austria.

Hinc facile patet, nullos ab insitione mortuos
hic fuisse, cum tentata non fuerit. Ante tri-
decimum autem menses, venit insitionem tenta-
tam fuisse in adolescente, Illustri Familia
in regno Bohemia prole, qui morbo varioloso,
ex insitione nato, perit.

G. J. de L'Espine



3
Ob eandem rationem ex propriis observatis
hic nihil statuere possum. Simoni, Medicus
Byzantinus, tractatulum edidit elapso anno (quem
procul dubio celeberrimi viri legerunt) in quo
testatur, propria sorori inuitas fuisse variolas,
in prima etate, et postea, pluribus annis elapsis,
variolis correptam occubuisse. simile infortunium
se adhuc semel vidisse, affirmat.

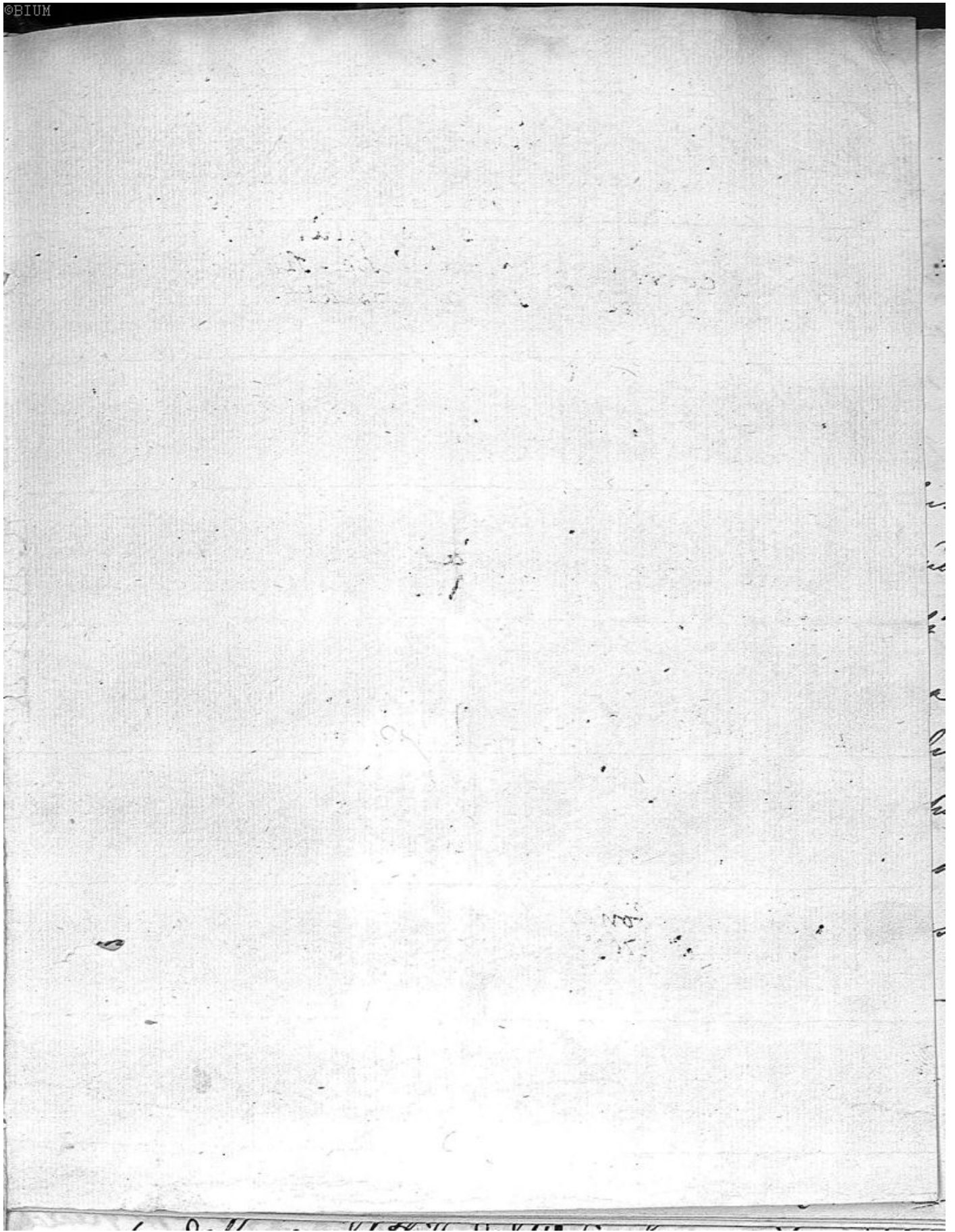
4
Ob eandem rationem nihil circa hanc quæsti-
onem statuere possum.

5
Neque circa hanc quæstionem aliquid obser-
vare potui, cum in Austria non invaluerit
variolarum insertio.

Ceterum certo scio propriis observatis, paucos
perire ex variolis naturalibus, si debita
adhibeatur cura: de hac re agam quinto Com-
mentariorum Tomo, qui quartum jam absolutum,
ut spero, proxime sequetur. Valete!

Dabam Vindobona
1 Novemb^r 1703.

J. B.



[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

8.^o Pièce 1.^{re} Feuille

Cotte H

G.D.L.

T.B.

25

Viri Illustrissimi,

Literas mandataque vestra quibus
 me honoravistis accepi laetus, legi libenter, quod
 jucunda mihi oblata esset occasio signifi-
 -candi quam genus humanum sincerè et ex
 animo diligam, Facultatemque vestram solu-
 -tissimam impensè colam. Symbolam igitur
 quam rogatis meam quamprimum conferen-
 -dam esse censui; cum ea omnia, de quibus
 in literis vestris agitur, satis mihi essent per-
 -specta. G.D.L. T.B.

Prima

Prima fuit questio: "An a longo tempore in
 "valuerit in tuâ regione Inquisitionis Variolarum
 "methodus, et quo successu?" Respondeo: A qua-
 draginta circiter annis invaluit in nostra regio-
 ne Inquisitionis Variolarum methodus, successu
 felicissimo.

Secunda questio: "An nonnulli inoculatos
 "inter occubuerint?" Resp. nonnulli inocula-
 tos inter occubuerunt; et paucissimi, pro illis qui
 Variolis sponte accidentibus sunt mortui. Duo
 sunt Chirurghi Regii Inoculatione celebres, quo-
 rum singuli ultra mille homines inocularunt,
 ex quibus, huic tres tantummodo occubuerunt;
 illi, ne unus quidem. Resicio quam sint illi viri
 ceteris peritiores, certe plerisque sunt fortuna-
 tiores: calculum non memini; credo autem,
 omnium inoculatarum partem ^{duodecimam} ~~duodecimam~~ ~~partem~~

mon

mor.

Tertia questio: "An quidam Variolarum Inoculationem perpepi Variolas naturales postea contraxerint, et quo tempore?" Resp. Variolas vel naturales, vel insidiosas recidivas nunquam vidi; neque ab alio fide digno visas fuisse unquam accepi.

Quarta questio: "An tibi compertum fuerit simul cum Variolis alios diversi generis nunquam insertos fuisse morbos?" Resp. Nunquam mihi compertum fuit simul cum variolis alios diversi generis insertos fuisse morbos. Nem autem ita se habere credit vulgus; dubitant medici, et jure dubitare videntur, ^{cum exempla sint puerorum,} qui cum Variolas insitione acceperunt ab hominibus sive Venereâ occultâ laborantibus, sanissimi tamen evaserunt. Augetur autem soepe suspicio parentum iniquitate, qui ut familias suas a labe

labe morborum hereditariorum vindicent, si quis
 puerum inoculatum invaserit dedecorofior morbus,
 (puta Struma) eum ad materiam insertam li-
 berter referunt. Curant interim Chirurghi, ut insi-
 tionis materiam ab illis habeant, qui non solum
 boni ^{etiam} nisi sunt valetudines, sed qui ^{etiam} sanis orti sunt pa-
 rentibus.

Quinta questio: "An post inoculationem plu-
 rimae variae laboraverint agnitudinibus quae ex
 hoc fonte derivari viderentur, et an hoc fre-
 quentius variusve fuerit, quam e Variolis sponte
 contractis?" Resp. Post inoculationem paucissi-
 me sunt agnitudines quae ex hoc fonte derivan-
 tur, ut potè cum inoculati suite plerumque Va-
 riolarum genus experiantur. Etenim observare
 licet agnitudines Variolas insequentes ferè semper
 et plures esse et graviores quo atrocior fuerat
 morbus. Unicum quod novi incommodum, idque
 J. B. Levinusculum

leviusculum, sibi proprium habet inoculatio, ab-
 scessus scilicet glandularum subaxillarium. Id
 autem deberi videtur vasis lymphaticis, quae
 virulentam materiam a brachiis vulneratis
 ad glandulas istas conglobatas devehant.
 Videtur enim Anatomicos nostros recitationes Lym-
 phaticis vim absorbentem tribuere. Sed utcum-
 que hoc se habeat, abscessus illos subaxillares
 et rarus esse, et, sicubi evenerint, nullo nego-
 tio sanari constat. In Variolis naturalibus
 gravissimos saepe supervenire abscessus, ^{per omne corpus} quos
 ignorat?

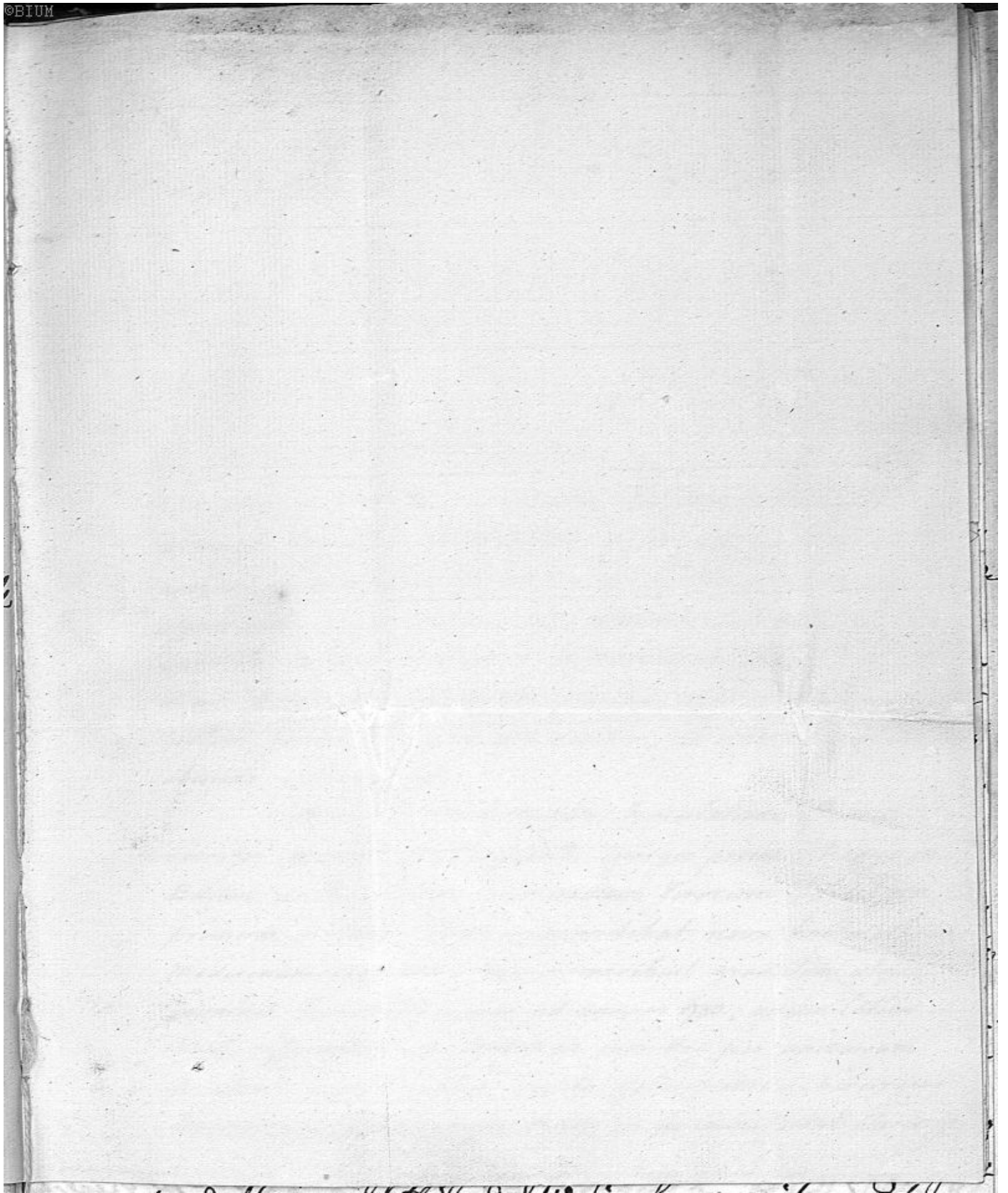
Hoc habui, Viri Illustrissimi, quae vestris
 quositis responderem: et vellem quidem meas
 responsiones maximum apud vos pondus habi-
 turas, adeo patriae vestrae salutarem fore
 Variolarum insidionem existimo. Rem sane
 sanctam aggrepari estis; precor ut tam felix
 G.D.L. T.B. sit

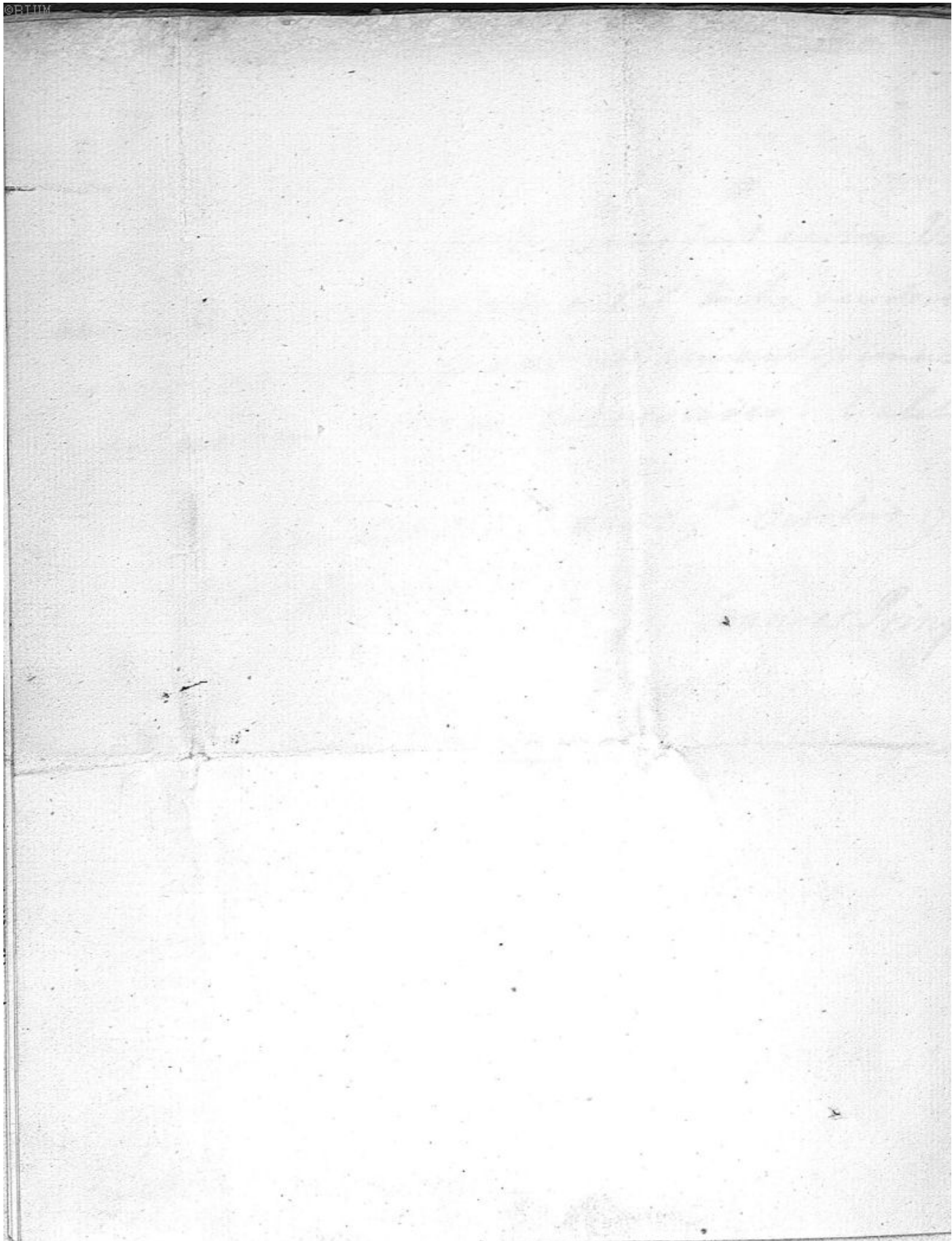
sit vobis quam nobis hactenus fuit exitus. Vobis
denique persuasum sit, nihil mihi accidere
potuisse optatius quam ut amantissimus
erga gentem vestram cognosceret. Valete.

Dabam Londini die 25^{no} Octobris 1760.

J. B.

Joannes Pringle





9. Piece
Cote. I.
G. D. L.
F. B.

Vir ornatissime,

Quum ab Universitate per aliquod temporis intervallum mihi contigerit abesse; verius, quam par est, Literarum vestrarum honorem agnoscendi copia datur. Inoculationis rationes, quas hic submitto, accepi à Medicis Oxoniensibus, Viris fide dignis, atque Artis suae admodum peritis; non eâ quidem, quam vellem, formulâ, sed qua vestris, uti spero, questionibus abundè satisficiat.

Orta est apud Anglos Inoculationis Praxis circiter annum 1718. regnante Georgio primo, Regis in Edibus ac Principum quorundam Virorum Familijs primum usitata. Votis respondebat nova hoc methodus Medicinam faciendi. Exinde increbuit gradatim atque invaluit Inoculatio usque ad annum 1730; quum latius se cepit diffundere, ac hodierno jam die per universam Angliam disseminatur Evento felicissimo. Chirurgus Oxoniensis (illud enim Officij in se suscipiunt Chirurgi

G. D. L. F. B.

(duplique) me certorum fecit se inquit manere de melle
 gradum fumumque dicitur universis, qui quidem talis
 conveniunt omnino
 Sed nunc in recurremus, afferimus non debet
 Medicis recte se certissimum partem eorum qui inveniunt
 fuerunt, nonne videtur. Sicut iniquis, inveniunt
 latissimum vasa habet, hanc nunquam viderit
 modo ea partem (certissimum); neque non cum partem
 alia, quae vident, deum generis melle vident
 inveniunt. Summum habent pro compositis, et
 melle, qui inveniuntur partem sunt, inveniunt
 gradumque inveniuntur latissimum, pro illis qui
 partem vasa certissimum, quae sunt melle
 dicitur de summum et

labor, dicitur dicitur, neque vasa melle
 dicitur in que vident, vasa partem sunt. Dicitur
 dicitur dicitur et summum communitatem
 dicitur. Et vasa partem vasa et partem

Dat. 1771
 XI. 1771
 1771. 1771
 1771. 1771
 1771. 1771

ma per colpa del cattivo abito di corpo e per
colpa dell' inoculatore, il quale essendo linge-
rito fece al soggetto tal profonda ferita che
feceli scivare intorno ad una libbra di sangue
tagliandogli tutto il pannicolo adiposo, onde
la detta incisione fecesi un' ulcera caaver-
nosa, e lordida, a segno di comunicare
altrove per mezzo dello strato adiposo un
gran seminio di marce, ed in fatti il va-
riolo fece il suo corso, e prociugosi, ma
una febbre lenta, e diversi ascessi, o
suppurazioni che accompagnarono il
variolo, e sopravvennero anco dopo
mandarono congiunto, e quasi tabido al-
altro mondo il soggetto. Questo fu un no-
bile giovane della Casa Orsini nella Città
di Pistoia, morto nel passato Giugno.
Non altro caso funesto si conta in tutta
la Toscana, e Paesi circonvicini, nei
quali l' inoculazione ha preso qualche
 piede. Questo solo caso risponde a molte que-

questioni, e dimande, mentre non altri morti
 si contano in molte operazioni fatte tanto
 nelle private case, quanto nel nostro spe-
 dale di Firenze detto di S. Matteo, dove dall'
 anno scorso si fanno ai Poveri, e pubblica-
 mente le iniezioni del vajuolo, nè ve-
 runo accidente si fa che ancora sia
 accaduto dopo agli inoculati dall'an-
 no 1756. in qua nel quale anno princi-
 piamo in Firenze ad esser diversi inocu-
 lati.

Riguardo al vajuolo naturale tornato
 susseguentemente agli inoculati, un solo
 caso parimente si è dato in quest'anno
 ad una figliolina del nostro ministro di
 Francia, ma questo caso è molto ambi-
 guo, poichè quando fu inocolata non eb-
 be che poche pustole, e più fecero un bre-
 vissimo corso, dimanicovache sin d'allora
 ella lasciò del dubbio sulla realtà del suo
 vajuolo, e sulla sufficienza dello sfogo.

Questo vaiuolo naturale quando si voglia dire tornato
dopo l'altro venuto per l'inoculazione tanto non porta
secondo me, discradito all'Innesto perche' cio' accade
in un soggetto fra diecimila. E se suo secondo alcuni
tornare il vaiuolo più d'una volta ad un' istesso soggetto
potrà questo invadere anco uno stato inoculato quan-
do sia naturalmente fra quelli disposti a soffri-
re il vaiuolo naturale più d'una volta, solche
se il naturale non toglie in quello ogni disposizione
all'infesquente, non la potrà togliere neppure
l'artificiale. Diversi casi potrete citargli di vaiu-
lo naturale tornato due, e tre volte, e quello che
sospengono i nostri medici, in alcuni nostri Citta-
dini, e Terrazzani, i nomi dei quali potro' man-
darglieli qualora fossero da V. S. M. desiderati
o creduti necessarij, e qualche sua ricerca.
Se in altro potro' obbedirle, mi farò sempre un
grandissimo onore in ricevere qualche suo co-
mando, e pieno di alta stima, e obbliga-
zioni infinite mi protesto

Di V. S. M.

Firenze 20. Settembre 1763.

Devotissimo e Obbligatissimo Servo vero
Giovanni Manetti
M. B.

21^e Piece

Cote I

32

~~W.D.L.~~

T.B.

Monsieur.

un voyage, que j'ay ete obligé de faire, & qui a ete plus long, que
 je ne travaillois, ne m'a pas permis de répondre plus tôt à la lettre obligeante,
 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et y a près d'un mois. au moment de
 mon arrivée j'étois obligé de déclarer les faits que vous me proposez, et de vous
 instruire de ce que j'ay appris. Comme je ne suis ni topographe, ni le
 Censeur de l'innoculation, vous je vous prie, ne soyez pas en peine de la vérité des événements
 dont je vous fais part: car de vilenceuse, qu'on vous a dit être levez d'une
 épreuve de lèpre, depuis qu'il a été inoculé, ne l'a jamais été, et n'a point de
 lèpre, & n'est en état d'être, elle ne devoit pas être attribuée à l'innoculation,
 puisqu'il n'a jamais été inoculé: car le marquis Desseupie y étoit très bien,
 mais il n'a jamais été inoculé: ce qui peut avoir donné lieu à la méprise,
 c'est l'innoculation de la fille Cadette âgée de 17 ou 18 ans qui fut suivie

~~W.D.L.~~ T.B.
 B

quelques jours après que la suppuration de la petite vérole d'une lèvre
ophtalmie, qui ceda néanmoins avec assez de facilité son remède ordinaire, depuis lequel
elle n'a plus eu la moindre incommodité. Voyez par ce compte, Monsieur, sur la
certitude de ce que j'ai fait dans vos souhaits d'être éclairé: mais comme j'ai une
demande en outre d'être instruit sur les autres, dont je pourrais avoir quelque connaissance,
je vous en rapporterai un qui me paraît avoir quelque chose de plus de détail sur les suites
de l'inoculation: le fils du roi d'Espagne troisième du nom de l'astrolabe du genre âgé de six
à sept ans fut inoculé avec deux deson sang, il y eut l'indole en un, les deux sang
parut la petite vérole, le garçon ne la prit ni par l'inoculation qu'on lui avait fait
ni par la fréquentation avec les sangs, avec lesquels il demeura tout le temps de la
petite vérole dans la même chambre, vers le quatrième jour après l'inoculation de
ce jeune enfant il parut à la place de la petite vérole un gonflement au pied qui
s'éleva, cet abcès fut traité par le remède ordinaire, il guérit long temps à l'air libre,
enfin il s'éleva, il n'en fut plus après plus heures, vers le sixième jour après l'inoculation, ce enfant
rapporta d'une manière que se fit de la matière de la suppuration par la
petite vérole à la poitrine: pour que par elle briser la maladie et la croûte de la jeune
enfant, à l'inoculation on a dit que cet enfant avait eu des croûtes, mais cela paraît
avoir été avancé sans fondement, l'inoculation n'aurait pas été faite l'ophtalmie,
et il s'agit après que le malade avait eu les mêmes symptômes d'un autre ophtalmie.
Voilà encore un autre fait qui n'est pas moins digne d'attention, quoiqu'il n'ait pas
eu son succès aussi tôt que le précédent.

Le fils de Mr de la Roche Commissaire de guerre & de l'artillerie de la poste âgé de
 neuf ou dix ans d'un tempérament assez foible seuy être malade après avoir été
 préparé par les remèdes ordinaires fut touché la petite vérole par ses
 tantes, les playes suppurées et se dissipèrent par les distributions jointes de l'urine
 malgré tout cela le douleur qu'il avoit eu au boy depuis l'apparition de la petite
 vérole devint plus violente, le dur l'oude de gauche prodigieuse, on travail
 moy insidieusement à mettre la matière en suppuration, les douleurs de finis sult
 dans le même tems de l'urine et à l'écarter appela, et il se fit à l'uret et à l'haute
 côté une collection d'une espèce d'humour typhoïde, la fièvre qui étoit toujours
 soutenue avec la même violence, alla peu diminuer, elle n'eut comment de se résolut
 quelques excrécions de cette humeur, qui ne se fit que par l'urine: depuis lors la
 fièvre se calma tout est l'écarter, le malade parut se porter plus d'empressement,
 mais il seuy seuy enlève une encluse imparfaite au l'oude gauche, qui parut dépendre
 de l'écarternement du biceps n'ayant point de ~~suppuration~~ qu'il se fit à l'écarter: cette
 moxité, deux fois après opérée, n'y pouvoit on ajouter au troisième d'un jour le malade
 ne n'eut pas de être en état de seuy l'écarter d'une tumeur à la tête, mais
 comme on ne n'eut pas de être en état de seuy l'écarter de l'écarter, je l'écarter le fait
 à l'écarter, voyez en tirant les excrécions que l'on jugeoy à propos.

 J. B.

Voilà Monsieur, tous les faits dont vous desirez s'être éclairci. Si on attendait
que votre faculté eût donné son avis, j'aurais quelque chose d'intéressant à vous
apprendre, qui la ferait avec un véritable plaisir. Jusqu'à tous les moments de
ma connaissance de votre fait, elle s'est fait. Les faits de l'opération, je
dois être qu'ils ne parlent toujours avec un langage pur.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée et la
plus parfaite

Monsieur

Votre très humble & très
obéissant serviteur

De Ruyne 1^{er} proxy roy.
en médecine
J. B.

A Paris le 8
septembre 1767.

Monsieur

La faculté de Médecine de Paris ne pouvoit pas
 jeter les yeux sur quelqu'un de plus relâché et de plus
 dénué de prévention, l'homme classoyant et incapable de
 se préserver voit toujours le vray et ne se devoit jamais
 toute l'Europe connoit la justesse et la précision de votre
 esprit, ce que vous me faites l'honneur de me demander,
 Monsieur m'est un sûr garant de votre façon de penser;
 Je m'en vais aussi très ingénument vous marquer les
 raisons qui m'ont déterminé à inoculer la petite vérole
 ce que j'ay appris en Angleterre touchant cette pratique,
 et ce que j'ay observé moy même depuis que j'inocule;
 c'est ce que vous me paraîtiez desirer savoir.

Ayant été appelé chez beaucoup de Malades atteints de la
 petite vérole dans une année où il en reynoit beaucoup et
 dans des lieux en ce pays que dans une maison où il y a
 plusieurs enfans, lorsqu'un d'eux a la petite vérole, on les
 laisse communément ensemble, je ne m'opposay pas à cette pratique
 mais je conseillois de préparer le reste de la famille lorsqu'il
 y en avoit quelqu'un de contaminé cette préparation consistoit

J. B.

à observer un bon régime, à prendre quelques verrins de
graines de chironée blanches dans la journée, à quelques portions
vermicelles que j'ai donné et à quelques petits préparatifs, après
ces préparatifs j'ai laissé fréquenter le chambre des Malades
bientôt après j'ai voyagé arriver les avant-coureurs de la peste
verole, chez les uns, plusieurs chez les autres un peu plus
tard, et j'ai vu toujours les enfants ainsi préparés avaient
des petites veroles ditennes rarement elle étoit confusée et
accompagnée de quelques symptômes, j'en ne m'attendoy pas sur les
raisons qui me firent prendre ce parti, elles sont naturelles et
vous les sentirez encore mieux que moy. j'entendoy dans ce temps
la beaucoup parler de l'insulation faite aux Levantins qui
avaient fait subir cette opération à leurs enfants à Constantinople
ou aux esclaves des Turcs soit aux Anglois qui viennent respirer
l'air de Provence, j'en apprends que dans ma pratique j'avois
déjà mis en usage une espèce d'insulation et qu'il n'y avoit que
l'insersion du levain variolique qui en fit la différence
j'examinay scrupuleusement tout ce qui avoit été fait à ce sujet
j'entendoy à Londres à quelques années que j'y avois, l'occasion de
quitter pour y aller faire un voyage, j'en eus plusieurs conférences
avec les personnes qui incubent le plus, et mes questions de
tous mes doutes, la plus grande peine que j'avois j'en voy l'aveu
est que j'ai craignoy d'insérer en introduisant le levain variolique
quelque autre vice dans la masse du sang, ou m'assura qu'avec
des précautions sur le choix des enfants sur lesquels on se feroit
des fils inoculés il n'y avoit rien à craindre. aussi Monsieur
eue sur ce point que j'ay eu la plus d'attention, j'en me

35

trois jours que des lésions varioliques de quel j'ay été sûr, après
avoir examiné les bnfans, les freres et sœurs de ces mêmes bnfans,
des parents et de les mères et mères mêmes informé du plus loïn
que j'ay pu; avec ces secours je n'ay pas eu besoin de me
en pratiquer une méthode qui attiroit le virus à l'extérieur par des
j'ay continué de l'exercer avec beaucoup de succès et continué en
aujourd'hui; voici en peu de mots les observations que j'ay fait.

J'ay inoculé grand nombre de bnfans depuis l'âge de cinq ans
jusques à vingt.

Je n'ay inoculé que sur des femmes qui n'ont eu aucune petite vérole
conflueuse benigne cependant sans aucun symptôme occasionné
de l'inoculation.

Celles qui ont eu le moins de boutons ont été de quinze à
quarante.

Le plus grand nombre de cent à trois cent et quelques uns
de cinq cent et plus.

Les trois quarts de mes inoculés n'ont eu la fièvre que trois à
quatre jours, jointe de fièvre de suppuration.

L'autre quart ou environ n'ont eu la fièvre jusques au dix, sept,
et quelques uns au neuf.

J'en ay eu quelques uns qui n'ont pas eu la petite vérole
quoiqu'inoculés, et ce sont ceux sur lesquels on avoit des boutons
qu'ils l'ont eue sans en avoir eu, quelques uns de ceux qui ont
souvent renouvellement des petites véroles sans la grande
d'avantage.

Aucun de mes inoculés n'a refusé la petite vérole quoique
plusieurs se soient beaucoup exposés.

Qu'on inocule par le moyen d'une petite luyette de variolose
après une préparation convenable; je le propose à l'insertion
par les accidents qui arrivent plus fréquemment par cette

J. B.

dernières méthodes et par le troublement qui est plus
considérable par les vesicatoires qui même tend à diviser
~~le~~ les masses du sang.

Les accidens que j'ay vus arriver à mes inoculés sont
quelques légers gonflemens au bras et quelques douleurs dans
les malades se plaignoient et cela dans le temps que la
suppuration venoit s'établir; ces accidens, qui nont duré que
deux fois vingt quatre heures, sont arrivés tout au plus
au vingtième de mes malades; celui qui m'a donné quelque
soin est un jeune homme de sept ans ou environ que son
pere vouloit absolument que je l'inoculasse le printemps dernier
avec sa son age de dix ans sans preparation, me disant que
le docteur Gatti inoculoit de même à Paris avec beaucoup de
succès, j'eus beaucoup de peine à me laisser persuader, mais
comme la saison avançoit et que je craignois les chaleurs,
j'adhéray à sa volonté, ils furent l'un et l'autre inoculés des
fils très du même sujet, eurent environ une poignée de
petite vérole, la fille peu vive ou mieux, mais le garçon
eut des douleurs très violentes à travers les articulations
des extrémités supérieures elles s'étendoient même jusques
à un des genoux, la fièvre accompagnoit ces douleurs, une fièvre
tournée qui nous produisit des véses au nombre de quatre ou
différentes fois, nous opposâmes les remèdes les mieux indiqués pour
combattre la fièvre, la querrison et les douleurs, off le fit des
ans de se résister aux articulations de l'humérus avec l'omoplate,
il fallut y donner un coup de lancette, sous l'est d'illige
aujourd'hui, il ne ressent qu'un peu de roideur dans l'articulation
dans des coudes, le malade a serré ses forces et sa gorge
sans comme auparavant à l'exception de son coude qui est
ependant sans douleur. J. B.

Cette M

Voilà Monsieur tout ce que j'ai pu vous marquer
 sur le sujet de mes observations, un plus long détail me
 paroit inutile, les raisonnemens que j'ai pu faire
 en ce genre; tout ce que j'ai pu avoir l'honneur de vous
 dire c'est que si on inculque, il faut qu'on ne se relâche
 point sur la préparation et sur le choix du lécithé végétal,
 voilà les deux points que j'ai regardés essentiels.

Quoy l'honneur d'être avec respect

Monsieur

Votre très humble et
 très obéissant serviteur

Jean-Baptiste

à Paris ce 20 Juin 1767

J.B.

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

xiv. P. 11
Cote N.
G.D.

#

37

J. B. Messieurs

vous ne serez peut être pas fâché de être instruit de
la maladie de M^{lle} Mademoiselle de surjere que mon pere votre
ancien disciple de montpellier gouverne, quoique je ne suis pas membre
de la faculté de Medecine de paris au si je ne donne pas mon avis dans
un cas capital, M^{lle} de surjere arrivée à la ville il y a 15 jours
estoit languissante et tou jours triste, mais les parents se sont
determiné à l'inoculation il y a six semaines, l'inoculation qu'on
procure d'une vingtaine de boutons dont 3 ou 4 seulement supu-
ent quelque tems, et la supuration s'arrête subit, la demoiselle estant
toujours dans un état de mal estre, il est déclaré une fièvre maligne
ou meme pestilentielle; j'abandonne à votre profonde theorie
G.D. J. B.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

Monsieur

28^e Bre de l'Académie de
doissant servir de legs

M. de la Roche de la Roche de la Roche

à la Roche de la Roche de la Roche
en 1763.

[Signature]

à savoir si c'est le levain de la petite verolle développé 38
qui a infecté la lymphhe & brimé la partie pour préce du sang,
& occasioné une contagion si enorme que la jeune demoiselle
a été agorissante; mais les mouches lemetrique en lavage
& les fréquants minoratifs nous ont bien secondé et nous
sommes venu about de dépurés cette masse de sang bien infectée
par le developement mal fait du germe ou levain variolique;
funeste invention circasienne; enfin toute la bilante cour de
lasuze et Mr. de pojanne qui a eu le Malheur de faire inoculer
sa chere fille ne compte pas y devenir; pour moy Mr. parden de la
liberte que je prend de demander à Mon professeur au college royal
cette Nouvelle dont pariz doit fournir ^{les} sur ban d'autres. Mais
comme étant un des juges pour ou contre l'inoculation je me fais hazarder à
traverser les lignes & tant avec un tres profond respect

De L.  J.B.

Monsieur

Monsieur Astruc

Docteur Regent de la faculté
de Médecine en l'université de Paris
demeurant Rue St. Thomas de Louvre
à Paris

[Signature]
P.B.

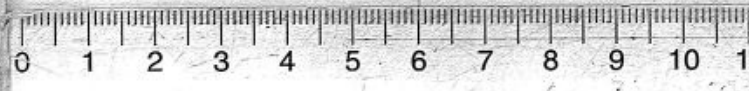
39

Quatrième Piece.

Cette O

Note de M. Howard de Preystock
membre de l'Acad.

Note de
M. Navier




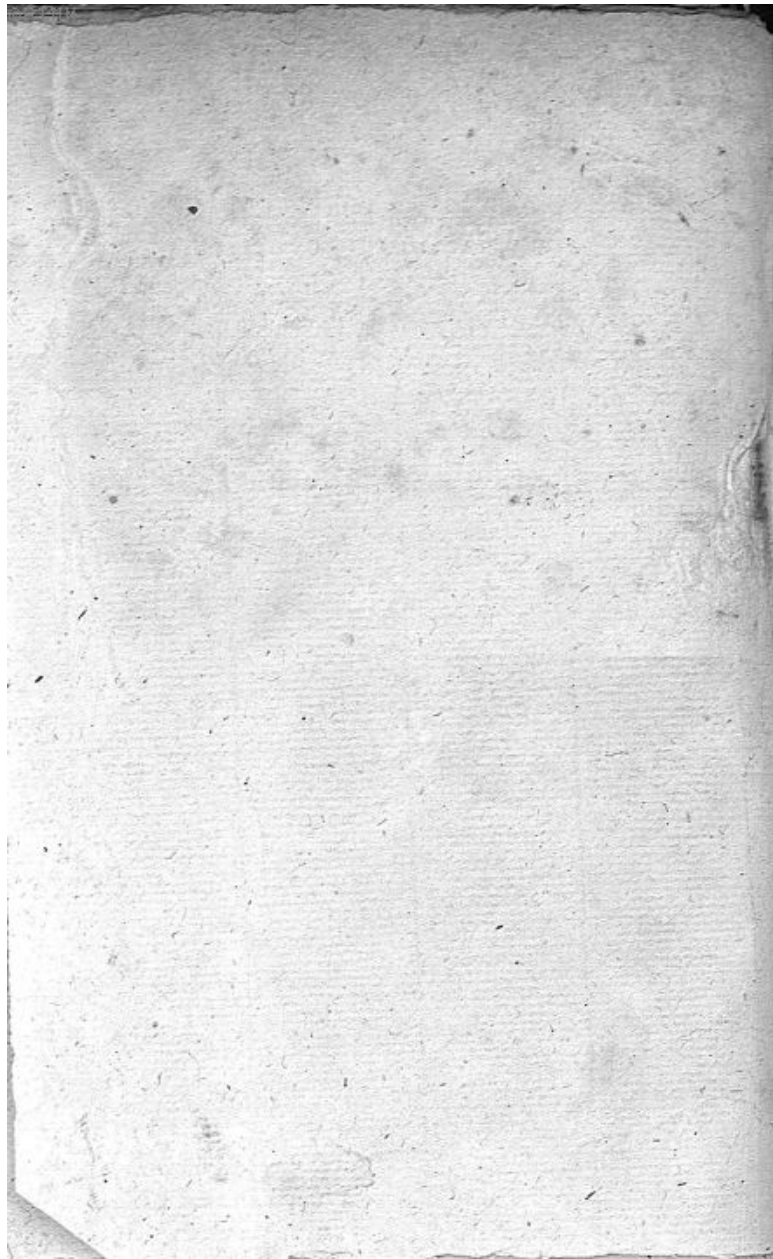
11

La Faculté de Médecine de Paris
M. de la Faculté de Médecine de Paris
M. de la Faculté de Médecine de Paris
M. de la Faculté de Médecine de Paris

1781
L^{rs} XIV: Recq
Cotte Mons^r Howard de Greystock de la maison de Norfolk 40
et proche parent du Duc de ce nom a fait inoculer m^{re} sa fille
qui en est morte il y a peu d'années. ce fait a été sc^{us} de toute
l'Angleterre, et est avoué de toute sa famille
F.B.

De la part de son tres humble serviteur J^s Marie
La notice ci-dessus est sure -
F.B.





La faculté n'a pas encore par elle même un
assez grand nombre de faits sur l'inoculation
pour pouvoir juger solidement par ses propres
experiences du bien, ou du mal qui en peut
résulter pour les citoyens, et pour l'état.

On ne peut donc donner son avis jusqu'à
présent, que sur les faits qu'on trouve dans
les différents écrits qui ont paru dans le
public depuis plusieurs années pour, et
contre l'inoculation.

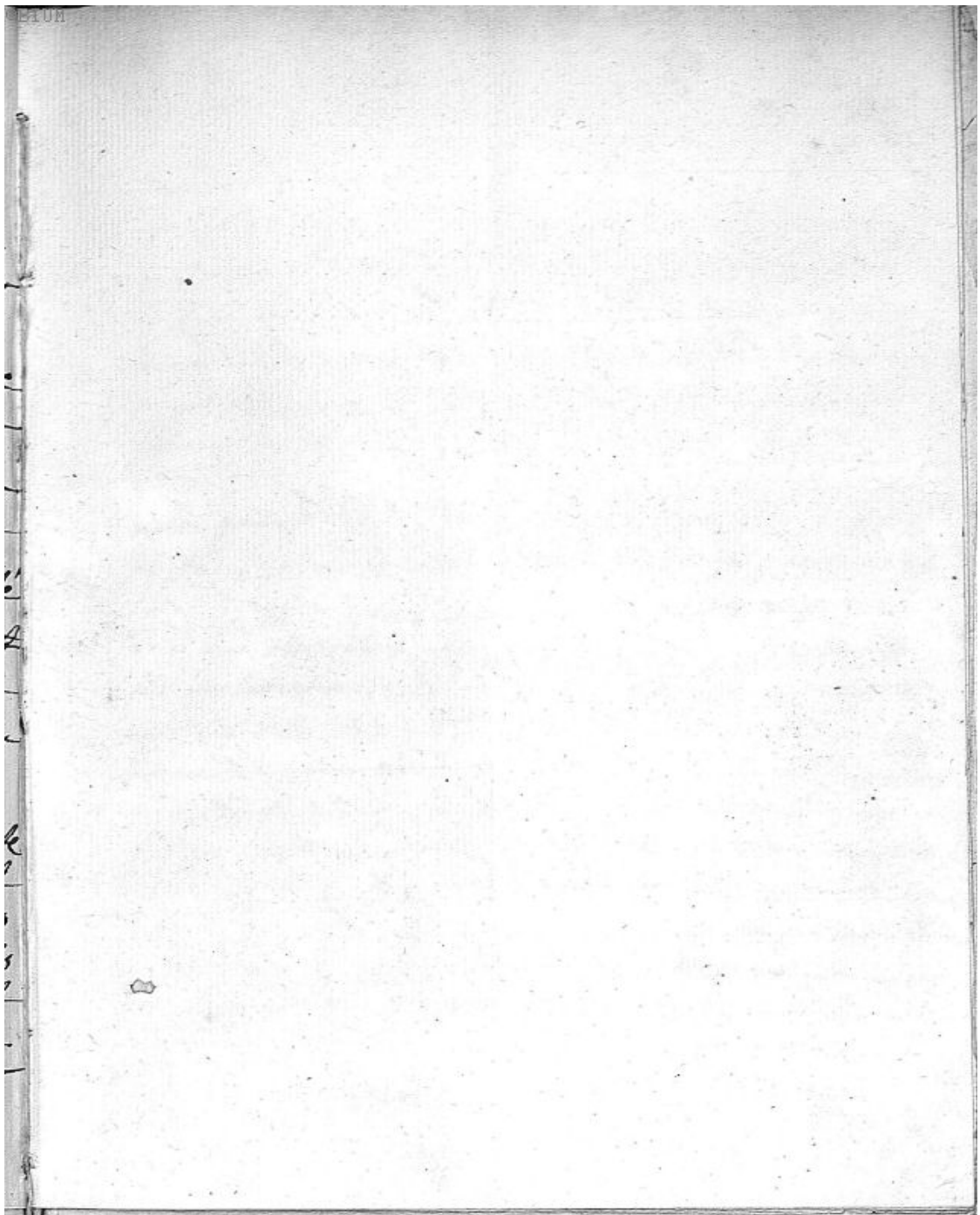
Mais c'est à la faculté de décider d'abord
sur le vrai, ou le faux contenu dans ces
différentes relations, et l'unique moyen

J. B. de

de se déterminer avec Sagesse, et avec Secret,
c'est de prendre toutes les mesures possibles
pour bien s'instruire, et pour bien connoître
les différents faits. Cette précaution me
paroit de la nécessité la plus indispensable
pour éclairer Suffisamment le parlement,
et le public sur l'utilité, ou sur l'inutilité
d'une pratique, qu'il seroit fâcheux et
honteux d'avoir déclaré dangereuse, si
par une longue suite d'expériences faites par
des médecins éclairés des pays étrangers,
il étoit prouvé, que l'inoculation bien conduite
dans tous ses points par des médecins sages, et
instruits, conserve la plus grande partie des
citoyens, et les met à la brie des accidents
cruels qui n'accompagnent que trop souvent
la petite verole naturelle. J. D. L.

à Paris le 24. juil 1763.

J. D. L. F. B.



Lu et approuvé

Mercredi 27 juillet 1763 42

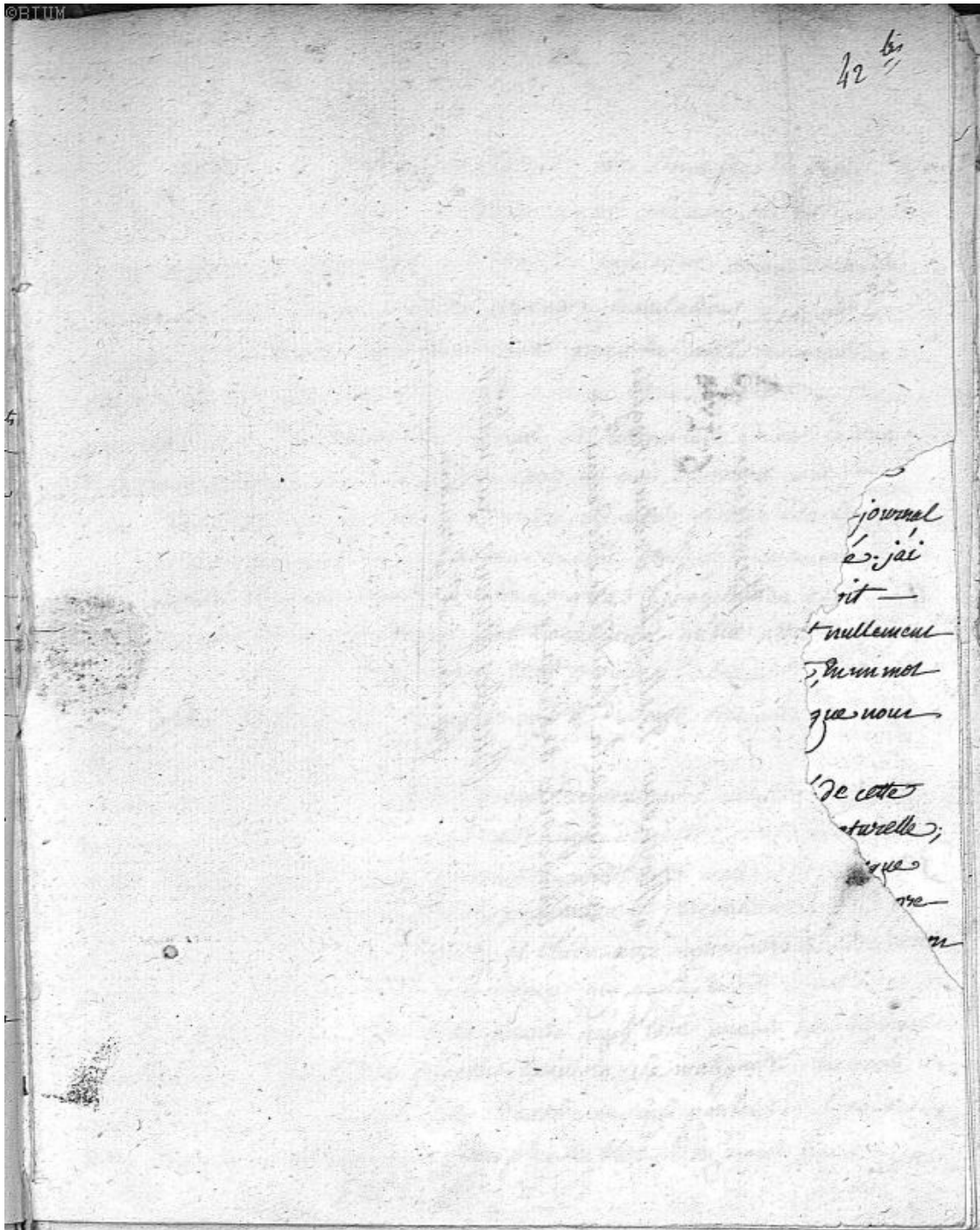
Le 4 août 1763
XVI^e Pièce
Cotte Q.
G.D.L.

J'y n'ai point d'observations particulières à communiquer
à Messieurs les Commissaires au sujet de l'inoculation; je suis
bien persuadé qu'ils feront toutes les ^{suffisances} ~~supplémentaires~~ convenables
sur le danger qu'on paroit courir d'insérer le germe ou principe
de quelque autre maladie avec celui de la petite vérole, qu'ils
tacheront de découvrir si ceux qui n'ont point eu la petite
vérole peuvent gagner cette maladie et même de mauvaise
espèce par la communication que les inoculés? Si les
inoculés sont exposés à ~~de~~ avoir la petite vérole une seconde
fois soit naturellement, soit par communication &c. Mais
voici une observation à laquelle je ne crois pas qu'on ait
fait une attention suffisante jusqu'à présent, et qui me paroit
cependant de la plus grande conséquence, c'est sur la manière
d'inoculer. Messieurs les Commissaires sont sans doute bien informés
des différentes méthodes employées pour l'inoculation et des
effets qui s'en sont résultés de ces différentes méthodes; il paroit
certain que lors que l'on insère qu'une très petite quantité de
virus, ou qu'un virus affaibli, l'inoculé n'a que très peu de boutons,
ou même n'en a point du tout, qu'au contraire lors qu'on insère
une plus grande quantité de virus, ou un virus plus actif, l'inoculé a
beaucoup plus de boutons et une petite vérole plus fâcheuse, en un
mot,

G.D.L. F.B.

que la petite vérole de l'innoculation est proportionnée à
la quantité et à la force du virus introduit. Si cela est vrai,
il parait également certain qu'en insérant une beaucoup plus
grande quantité de virus qu'on n'a coutume, par exemple
une vingtaine ou une trentaine de boutons dans différents endroits
du corps de l'innoculé, la petite vérole qui en résulteroit
seroit plus complète, confluyente, et aussi dangereuse que
les petites véroles naturelles les plus fâcheuses. Cela posé, ne semble
tel point qu'afin que l'innoculation puisse épuiser ~~en~~ détruire
entièrement le germe ou la disposition variolique, il faudroit
insérer de manière qu'il en résultât une petite vérole la plus
forte et la plus complète possible? or il n'est pas douteux que
dans ces cas, les avantages de l'innoculation seroient infiniment
moindres qu'on ne les a vus jus qu'à présent, puis que pour être
bien sûr de se garantir de la petite vérole naturelle
par l'innoculation, il faudroit s'exposer à éprouver une maladie
peut-être plus forte que celle qu'on seroit avoir naturellement.
je ne prétens pas prouver absolument l'innoculation d'après
ces raisonnemens, cette matière demande à être discutée avec soin
et examinée autrement; j'attens donc le rapport de plusieurs les
connaissances, pour me décider, et alors je donnerai mon sentiment
par écrit.

Maquer
J. B.



42 ⁶⁵

journal
je j'ai
rit
t nullement
sur un mot
que nous
de cette
tuelle;
que
ne
m

te
me
inco
forte
dans
mon
bien
pa

Monsieur
614

Monsieur Bellefête Docteur regem
et Doyen de la faculté de médecine en
l'université de Paris

Rue des grands augustin
fauxbourg & Germain



xvii. Siècle
Cote R. Messieurs
G. D. L.

43

9. B. Q. Quoique les faits d'inoculation ne soient pas en grand nombre apparus; je pense qu'il y en auroit suffisamment pour asseoir un jugement. Et tous les médecins auroient vu dans le cas de les observer. j'ay vu plusieurs inoculations; je n'en ay pas suivi toutes avec exactitude pour en conclure quelque chose de positif, malgré le succès qui a eu cette opération. J'ay vu que celle de M^r. Leconte de Durdal, et surtout celle de M^r. le Duc de la Roche Foucauld qui se fit en 1719 au mois de mars que j'ay suivi exactement, ainsi en ay je rendu un compte fidèle dans le journal de médecine au mois de juillet ou d'août de la même année. j'ay été autorisé de juger par moi-même que l'inoculation étoit satisfaisante pour le malade, et le médecin, qu'elle n'étoit nullement dangereuse, que la suppuration étoit prompte et abondante, en un mot que c'étoit proprement la petite vérole discrète ou vraie que nous a décrit Sydenham.

Cette description seule suffiroit pour démontrer l'inutilité de cette méthode. Si nous ne voyons que cette espèce de petite vérole naturelle; mais dans les grandes villes et surtout à Paris cette maladie se présente avec l'aspect le plus effrayant, et l'écoule avec opiniâtreté les secours infatigables des plus habiles médecins qui quoiqu'on dise le public; sont en aussi grand nombre dans cette faulx qui s'élève jamais. Mais tous leurs efforts ne peuvent vaincre sa malignité; au reste par l'extrait du grand nombre d'auteurs qui parlent de l'inoculation et en sont les partisans vous serez plus en état d'en juger encore que moi.
G. D. L. T. B.

- permettez moi cependant, messieurs, de vous faire part des avantages
qui m'ont le plus frappé d'impression.
- 1^o La seconde fièvre si dangereuse ordinairement dans la petite vérole
naturelle, n'est seulement à craindre dans l'artificielle, mais en
quelque lieu qu'elle se présente elle n'est point d'une aussi mauvaise
raison de Mr. Hoffmann pour la conseiller avec des succès n'est point
celle de Boerhaave et de tant de médecins allemands et anglais qui en ont
vante les avantages.
 - 2^o on jouit dans un âge tendre. *infantibus et pueris variola periculosa
minus, maximum vero adultis involvunt.*
 - 3^o vous êtes de bonne heure la crainte de cette maladie qui ne fait que braver
avec la raison. combien de gens même ceux qui n'auront jamais la petite
vérole sont continuellement dans le regret et l'incertitude de la venue de leur
jour en trouble sans cesse par cette crainte qui peut même par son effet
causer une autre maladie.
 - 4^o il ne reste pas cette pratique aucune impression de pusules ni aucune
pâte fétide. Combien vois-je de ces figures hideuses, contrefaits, privées
de la vie ou d'un organe, *monstrum horrendum, informe, im-
mense, demum*. Combien vois-je de maladies couvertes de lèpres, les plus
dangereuses sont eussent la matière ne reflue que dans un ou deux endroits.
*L'hostel dieu n'a offert souvent de ces victimes non plura hominum vitæ aspectum
facit, pulchritudinem oculorum, integritatem conservari quam apud istos vi-
volantibus in istis arboribus.*
 - 5^o cette ^{maladie} prévient tous les cas fortuits ou nos officiers, soldats, commerçants et
voyageurs peuvent se trouver éloignés de leur patrie nous en avons de
nombreux exemples.
 - 6^o cette ^{maladie} prévient la petite vérole artificielle, je ne sers de toutes les douleurs de
les maladies sont le plus souvent tourmentés dans la naturelle, celle en pleine
diversité, et celle de sécurité.
 - 7^o Enfin la préparation convenable au sujet qu'on veut inoculer, la pureté
des boutons, et la suppuration continue et continue pendant six semaines ou
plus, de plaines ou de légères variolites a été introduit par l'inoculation.

Les juvencules les plus frappées dans cette maladie sont une meuble
 44

1^o Il survient quelque fois un délire au bout de 24 heures, quelque fois plus
 qui dure 3 ou 4 jours avec une fièvre et 24 heures, mais j'ai remarqué que
 cela n'arriveoit ordinairement qu'à ceux qui dorment trop tôt, et dont la place ne
 s'élève par aucun qu'on l'auroit de pré.
 2^o Les célèbres praticiens auroient aisé vu des malades avec une seconde
 petite vérole naturelle; mais au reste qu'ils ne fussent nul; la fille de Constantinople
 alléguée pour exemple par un. de haut ne donna aucun danger dans la petite
 vérole, par inoculation, la naturelle lui donna la mort; en donnant même un
 exemple convaincant de deux petites véroles dans un même sujet, ne seroit il
 pas moins plus sage d'abandonner l'inoculation, puisqu'il est plus probable et plus
 certain qu'elle reviendront plusieurs fois dans cette méthode que par?
 de dix mille hommes qui auroient eu la petite vérole; j'en mets vingt de ce nombre
 bien saupis qui l'auroient eue seconde fois. Malgré toutes les observations et expériences
 qu'on a fait en Angleterre au sujet du retour de cette maladie après l'inoculation,
 je veux bien vous avouer que deux dix mille hommes inoculés, il y en aura aussi vingt
 qui auroient eue seconde fois la petite vérole. je veux bien avouer que ceux qui moururent
 sous la première, mais je vous prie de me montrer de suite le calcul du
 nombre des morts par la première petite vérole, soit de la naturelle soit
 de l'artificielle. vous serez obligé de convenir que l'artificielle est infiniment
 utile pour la conservation d'un grand nombre de citoyens.
 3^o La petite vérole par infection est aussi contagieuse que la naturelle et cela
 n'est pas douteux; ainsi, j'estime le plus fort de tous les arguments s'il n'est pas
 possible d'y remédier.
 j'ajouterois même que les médecins ne doivent entre pour rien. un exemple d'ingratitude
 quoique certain, mais que dans d'autres expériences d'un nombre, on ne rien d'admettre
 de pareil. une hirundo, non fait voir.
 je ne me mêle point d'inoculer, ni ne veux m'en mêler, au moins que je ne voie de mes
 confrères l'entreprendre. j'ai même de l'avis de plusieurs de cette méthode, et la conviendro
 que je crois au vu de son utilité fait ma défense; au moins que des raisons et des preuves
 plus solides que celles qu'on a données; j'en ai présent me suis chargé de s'en mêler.
 G. D. L. J. B.

mon avis en que l'inoculation en tres utile en France. le parlement
nous fournit deja un moyen pour éviter la contagion à certains égards. il en
seroit loyal de us que des gens de qualité de faire inoculer leurs enfans a une
ou deux lieues de la ville; mais pour le public je crois qu'il est indisponible
d'interesser le ministère pour procurer une petite maison ou hospital
dans un endroit convenable et avec les precautions necessaires pour inoculer
un certain nombre d'enfans, afin que les medecins de cette faculté puissent
les visiter le seul moyen de convaincre les citoyens du succès de cette methode
de supplier le parlement de faire d'impreses inhibitions aux chirurgiens
et a qui que ce soit de pratiquer cette operation; melle Chatelein en est un
exemple fatal. le même malheur n'arrivera point quand on inoculera dans
les yeux d'un tabac clinique. Des enfans de sept ans jusqu'à douze, avec la
preparation convenable au sujet et avec la prudence necessaire. C'est sans
doute a ce defaut de circonspection ou plutot a une temerité sans exemple
qu'on doit attribuer les accidens qui sont arrives a deux autres malades du
vieux gaty; m^r hosti n'a point éprouvé les malheurs et n'a donné lieu a aucune
rumour publique. Le v^x gaty que conclure de tout ceci, que notre v^xle
est aussi de ce que les autres, mais que le v^xle gaty n'a pas été assez adroit
pour perpetuer la credulité du public, et qu'il étoit temps de se methode
- Encore plus utile que celui de la baguette de Jacques ajmer.

Thomas Douglas
F. B.

XII^e Feu.
cote T.

Prop.

La petite Vérole est contagieuse

cette proposition n'a pas besoin de
preuve.

2^e
Prop

La petite Vérole seule n'est point
dangereuse et elle est rarement
compliquée dans le commencement
avec une autre maladie.

M^e Le-Chicublieu nous dit
le 1^{er} Mars 1747 qu'il avoit vu
dans le Mois précédent beaucoup
de petites véroles guéries par la
nature.

En 1749 il y eut des petites vérolas
en quantité dont plusieurs d'un
mauvais caractère mais elles ne
furent pas mortelles.

M^e Fontaine dit au 1^{er} mensis
de Sept. 1750 qu'il y avoit eu
beaucoup de petites vérolas à
l'Hôtel-Dieu qu'il n'avoit rien
fait et que tous les malades furent
tous guéris J. B.

Ces observations doivent être
dans les registres de la faculté
j'y ajoute les miennes dans
lesquelles le traitement fut
pareil

Deux ou trois jours avant l'admission
l'examen pour la licence de 1745
je fus servi moi huitième par
une hôteuse qui avoit des boutons
de petite vérole en suppuration
je fus le seul étouffé j'appris
que c'étoit l'usage.

3 Prop La petite Vérole qui n'est pas
dangereuse par elle-même, peut
avoir du danger par la complication
d'une autre Maladie, par la suite
du régime, par les onguents, &c.

4 Prop Elle requiert la présence du Mercure
pour régler le degré de la fièvre

J. B.

L'avantage de celui qui ignore
 quelle maladie
 il doit traiter, il attend la fièvre,
 il ne la craint pas, il ne s'aigne point
 pour la détourner, il sçait qu'elle est
 nécessaire il conserve les forces de
 la nature.

Ces avantages n'est rien

1^o pour un Médecin qui sçait pas
 les symptômes que la maladie
 fera une éruption, telle quelle,

2^o pour un Médecin qui regard la
 fièvre comme un effort de la nature
 et qui ne s'en fait pas un Monstre.

3^o pour un Médecin qui, à l'odeur
 de la transpiration, distingue la
 petite vérole prochaine, comme
 faisoit M^o Belor. &c

4^o pour un Médecin qui n'ayant
 pas de symptômes suffisants,
 pour caractériser la maladie, se
 confie à la nature, jusqu'à ce qu'il
 découvre à quoi s'en tenir et en
 quoi il la peut aider.

J. B.

peut être que cela
 nous habituerait
 à voir la fièvre

plus tranquillement

3^o pour un Medecin qui croit
qu'il ne faut que lever les
obstacles qui interrompent les
efforts de la nature.

6^o pour un Medecin qui s'imagine
qu'il n'a rien a faire que d'iriger
la fièvre.

ou tous les Medecins de la
faculté sont au moins dans
un de ces cas

on pourroit compter comme
avantage la tranquillité de
l'inoculé qui n'y est soumis
et qui ne craint pas, dans l'instant,
la petite vérole, mais cette
tranquillité est fondée sur un
faux calcul, d'un nombre excedant
des personnes vigoureuses inoculées
et guéries sur le nombre des
personnes faibles et malades
qui ont la petite vérole naturellement.
Les inconveniens de l'inoculation
sont

+ M. Gatti prétend que
ce n'est pas a craindre
mais il ne le prouve pas
O. M. L. J. B.

1^o de donner la petite vérole a qui
ne lauroit pas ou de mettre dans
le sang un virus qui se developpera
dans l'esprit d'une autre maladie et en
augmentera le danger +

1777
2^e Les gardes et les assistants ne
seront pas préparés et la maladie
est contagieuse.

3^e on coupera sur le visage des
boutons qui défigurent, comme on a déjà fait.

Si le plus grand nombre des voix 4 Paris sera une con-
tation dans les plus
beaux mois d'été.

Je permets ou tolère, voici les
précautions auxquelles on doit
sujétir les inoculateurs et les
inoculés.

L'Inoculateur qui sera pris entre
les Docteurs de la faculté
il n'entrera pas dans les assemblées
Vieilles ni chez aucun Docteur,
Bachelier ou Licentié.

Les Inoculés auront pour demeure
les petites maisons, ou on leur en
construira deux autres sous le
même titre dans l'Isle des Cygnes
un de ces hôtels sera destiné pour
les hommes et desservi par des
Chirurgiens de Bicêtre, on prendra
plus qu'à Bicêtre et moins qu'un
Chirurgien de l'Isle des Cygnes.

0
j'ai eu l'occasion
de faire revenir la
galle rentrée, j'ai
fait coucher mon
malade dans des
draps de galleux
j'ai fait coucher
mon malade avec
un galleux qu'il
embrassoit de tout
son cœur, j'ai fait
inoculer la galle
et le tout sans
succès
1777

pour
le pretexte de se
faire inoculer, servira
pour aux autres
cette commodite
peut fort bien etre
compte parmi les
avantages de l'inocula
tion et sera commode
aux inoculateurs
et fera bon de se
prendre que des
personnes qui soient
celles qui de la petite
verole se men
raporte a leur
prudence si elle

l'autre sera pour le Sexe
et de servir pour des Sages-femmes,
cette seconde sera necessaire pour
eviter la destruction des
enfants des filles de bourgeois
il est ridicule qu'a Paris il y ait
une salle pour les filles groffes
de la campagne, et pas une
seule chambre pour les filles
de bourgeois, on payera plus
qu'a l'Hotel-Dieu et moins
qu'a chez une sage-femme.
toutes ces inoculees seront obligees
d'avoir un voile sur le visage
on leur recommandera d'avoir
un anneau au doigt annulaire
pour entrevoir
qu'aux Inoculees il soit interdit
l'aller d'aucune compagnie de
citoyens en toute soit quelque
pretexte que ce soit. je ne
voudrais cependant pas que
ces Inoculees fussent punis
severement, il faudroit de les
mener dans leur rue sur un
G. D. T. B.

à une avec les caractères de la
 folie, sans que cette promenade
 entraîne le blâme à leurs parents,
 qu'ils soient taxés à un quers
 du prix de l'inoculation pour
 les jours des petites maisons
~~entre confères il faut s'aides~~
 ceux qui auront perdu un
 œil dans l'inoculation ou y
 qui seront estropiés seront
 exempts de la taxe. &c

ou pour figurer cela
 le 20 aout 1763

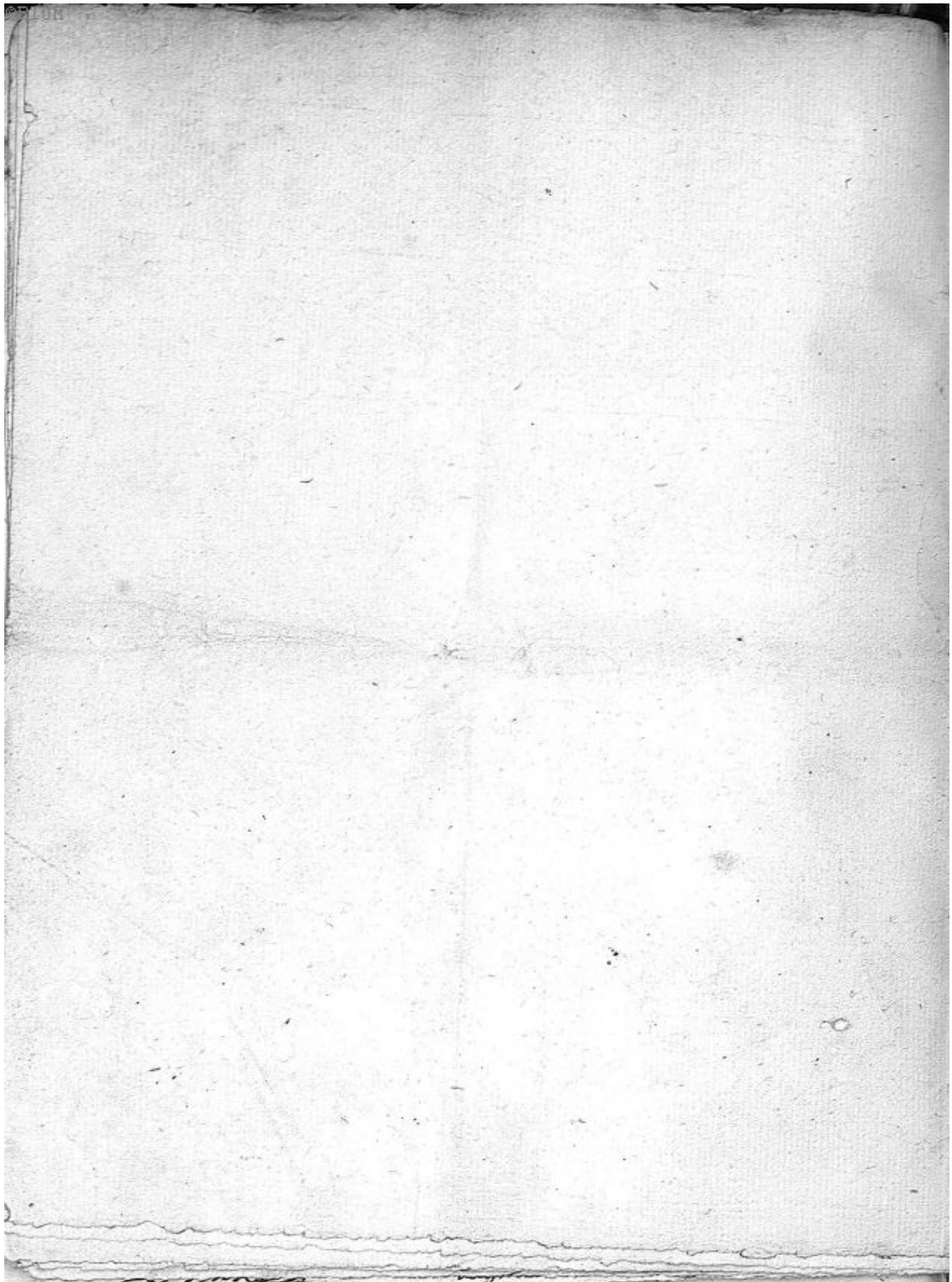
Marteau

bien entendu qu'elle
 sera tolérée entre les
 mains des médecins
 comme remède, avec
 consultation

J. B.

loin de son terrene
 on prendra ce tems
 pour la préparer
 à l'inoculation

J. B.



Monsieur et Cher Confrère

[Signature]

N'ayant jamais pratiqué l'inoculation je ne puis vous
fournir aucune observation qui me soit propre; cependant
je crois devoir vous administrer un fait qui m'a été attesté
par nombre de gens dignes de foi, et même par le frère
de la partie intéressée ayant eu occasion de le voir différentes
fois à Paris ou il demeure actuellement

M^{lle} Bichel demeurante à Lion dans la maison paternelle
a été inoculée il y a environ six ans de la vis de M^{lle} Erouchin
auj^{de} la famille; par le chirurgien de la maison, quoiqu'on
eût observé toutes les formalités requises le succès ne répondit pas
à l'attente et il ne se fit aucune éruption.

Cette D^elle ayant été persuadée qu'elle n'avoit plus rien à
craindre de la petite vérole; attendu, luy dit-on, que si
elle en eût eu le venin elle auroit infailliblement guéri
après l'inoculation elle vécut dans une sécurité parfaite.

Environ deux ans après M^{lle} Bichel se sentant un grand
mal de gorge, des douleurs de reins et une fièvre assez vive

et s'appuyant de quelques boutons rouges à la peau
manda son même chirurgien qui traita tous ces symptômes
de bagatelles détruisit des soupçons et luy promit qu'à sa
guérison elle jouiroit d'une parfaite santé.

Dans ces entre faites un de ses amis de la maladie
vint la voir, la trouva fort abattue et couverte de boutons
luy dit quelle avoit infailliblement la petite vérole, apres
luy avoir fait des reproches tres vifs sur son imprudence de
recevoir des visites et d'avoir pas plus d'attention à sa sa-
lute, elle se retira chez elle d'aise de frayeur et eut la
petite vérole peu de jours apres.

Mlle Bichel communiqua ses inquietudes au chirurgien qui
ne pouvant parvenir à la rassurer et le persuada que ce fut
la petite vérole écrite par ordre de la famille à Genève
à M. Erouchin pour le consulter d'ailleurs d'un malade

M. Erouchin d'ail' exposé des symptômes n'hésita pas
à décider que Mlle Bichel avoit la petite vérole,
traca luy son traitement qui fut exactement suivi et

Le malade a été guerri.

J' laisse a votre prudence et a celle de Messieurs les Commissaires
a tirer les consequences qui vous plaira de l'histoire cy dessus
que j'vous ay rendue le plus fidellement qui m'a été possible
J'ay l'honneur d'être avec l'attachement le plus d'incere

Monsieur et cher Coufrere

Votre tres humble et tres obéissant

Serviteur Capel



a Paris le 20 Juillet 1763.

~~J. D. L.~~ T. B.

A Monsieur

Monsieur Geoffroy Docteur-Regent de
la Faculté de Médecine en Sorbonne
Rue des Anjous

xxj. Pièces 1^{eres} Feuilles
Cote V.
G.D.L. F.B.

50

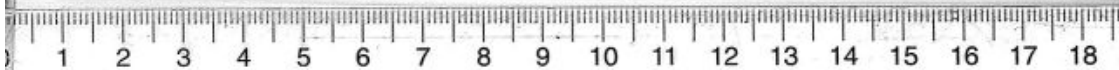
Monsieur

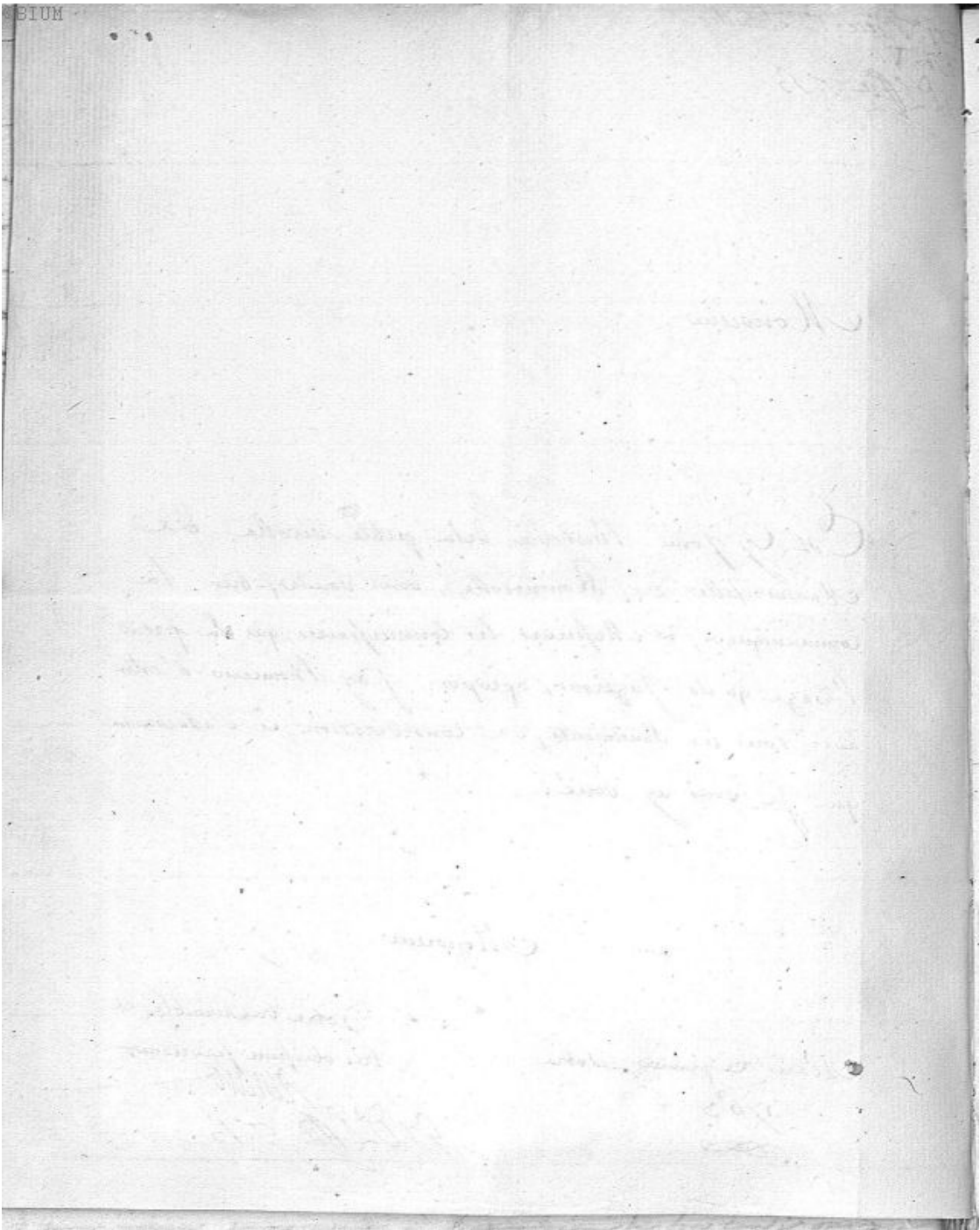
Est G. pour l'histoire de la petite vérole de
Mademoiselle De Roncherolle, vous voudrez-bien, la
communiquer, à Messieurs les Commissaires, qui en feront
l'usage qu'ils jugeront, à propos: J'ay l'honneur d'être
avec tous les sentiments, de considération, et d'attachement
que je vous ay voué.

Monsieur

Paris le premier octobre
1763
G.D.L.

Votre très humble et
très obéissant serviteur,
G.D.L. F.B.





J'ay Esté mandé Le cinq may, pour aller à vitry, voir Mademoiselle
De Roncherolle, âgée de dix, Elle y étoit depuis deux jours, dans le
régime préparatoire de l'Inoculation, qui consistoit à prendre du
Lait de mère, et des légumes le reste de la journée,
Quand J'arrivai, je lui trouvai, une Eruption vésiculeuse, qui faisoit
Craindre, à Madame La Marquise De Roncherolle, que ce ne fut
la petite vérole; J'ela rapurai, et lui disant que ce ne l'étoit
point: Je fis suspendre le régime de l'Inoculation, et je
la mis à l'usage, de l'infusion, de Buglose et de Bourroche,
et au Bonillon, l'Eruption dura quatre jours; Je me fis que
Cette Visite. Monsieur Gattj, venant à Vitry pour voir Les
freres. de la Malade, ainsi que Madame, La Mere, qui étoient
au même régime, je Chargea du Soins de la Conduire,
Quinze Jours après l'Eruption, Elle fut purgée, de Son ordinaire,
avec de la manne, dans du Lait. Le lendemain de Cette Médecine,
La malade fut inoculée, avec deux Jambes; La Suppuration
S'établit Le troisième Jour: Il parut autour de Chaque place,
quatre Douleurs, et trois au front, qui avoient point venus
La maturité; Elle suivit toujours le même régime préparatoire,
et le douzième jour de l'Inoculation, elle fut purgée avec
vingt grains de Jalap, dans du Café: Cette médecine fut asis-bien

J. B.

quelques jours après les Jambes Céphalées de Suppuration, et la matière se fit une voie par l'oreille gauche; cette suppuration s'annonça par une douleur à la tête, et à l'oreille, de même côté; Elle fut repoussée, Le vingt Sept Juin, avec la même médecine, qui ne fit pas le même effet: La Suppuration de l'oreille se ralentit, la fièvre près à la Malade Le vingt neuf; fièvre que M^{me} Juncubatau avoit annoncée, et qui fut le préliminaire de la petite vérole.

Je fus mandé Le trente à six heures du Soir, La Malade avoit la tête pesante, Beaucoup d'agitation, Le pouls alternativement concentré, et alternativement fréquent, les urines Citronées, et la langue blanche; Sur ces symptômes, J'annonçai que la Malade avoit ou la petite vérole, ou une fièvre Maligne; Mais M^{me} la Mere (prévenue par L'Inoculation) M'assura, que ce n'étoit pas la petite vérole; que M^{me} Monique Gatty avoit seulement annoncée, une fièvre de vingt quatre heures.

Pour ne point troubler l'ordre de l'Inoculation, Je me contentai de tenir la malade au lavage, à la tisane, et au Bouillon, et aux Saucissons.

La nuit du trente, au premier Juillet, Elle avoit été fort agitée, sa tête étoit dans le même état, que La veille, recommençant tous le jours, mais ne voyant que des phantômes.

Je la fis saigner du pied: Cette saignée développa son poids,
 les douleurs beaucoup la tête; Elle prit un lavement purgatif
 qui procura une bonne Evacuation; Je m'apperçus de quelques petits boutons
 au visage, que Madame La Mere (toujours présente) m'apporta les
 des Docteurs, qu'elle avoit ordinairement; Jus le soir je
 multipliai, et alors on fut convaincu, que C'étoit la petite
 vérole.

La Malade fut plus tranquille pendant la nuit, Je profitai des
 relâchemens de la fièvre, pour donner une Potion Cordiale aiguisée
 qui lui toua les crachés qu'on en pouvoit attendre,
 Le deux et troisième jour de l'Eruption, Elle prit de la confecti-
 on d'hiacinte et l'Eruption fut complète.

La petite vérole a été presque conflüente au visage, et plus que
 discrète par le corps.

Le quatre au matin elle fut au régime convenable; Entrant
 dans le Sept, Elle eut des douleurs accompagnés de Crampes,
 Je lui fis donner un peu de Theriaque, Elle en prit aussi le
 huit, et lors. la suppuration établie, la fièvre ne fut plus vive,
 et la nuit de neuf au dix, Elle dormit neuf heures.

Je permis ensuite a la malade de manger deux Soupes par
 jours, et ordonnais un lavement tous les matins.

Le seize, et dix-huit Elle fut guérie, ainsi que le vingt deux,
 et le vingt six.

J. B. L. J. B.

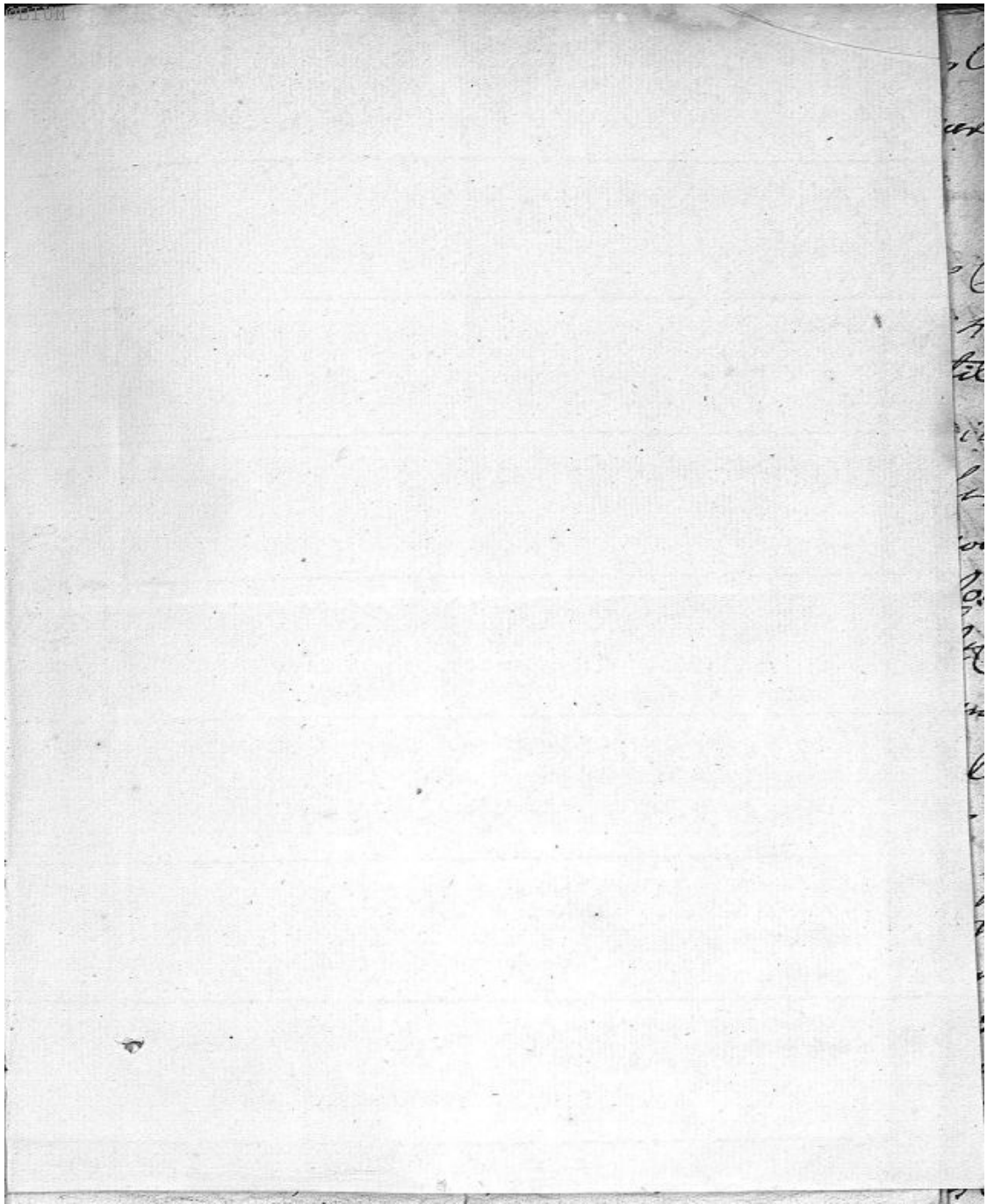
Trois femmes après La petite vérole de Mademoiselle
 De Roncherolle, Monsieur Le Chevalier Sanfrez, qui avoit été
 unoculé dans le même tems; Eut un accès de fièvre des
 plus violents, accompagné de mal de tête, Saignement
 de nez, d'écoulement général, et quelques petits Boutons
 entre Cui, et Chair.

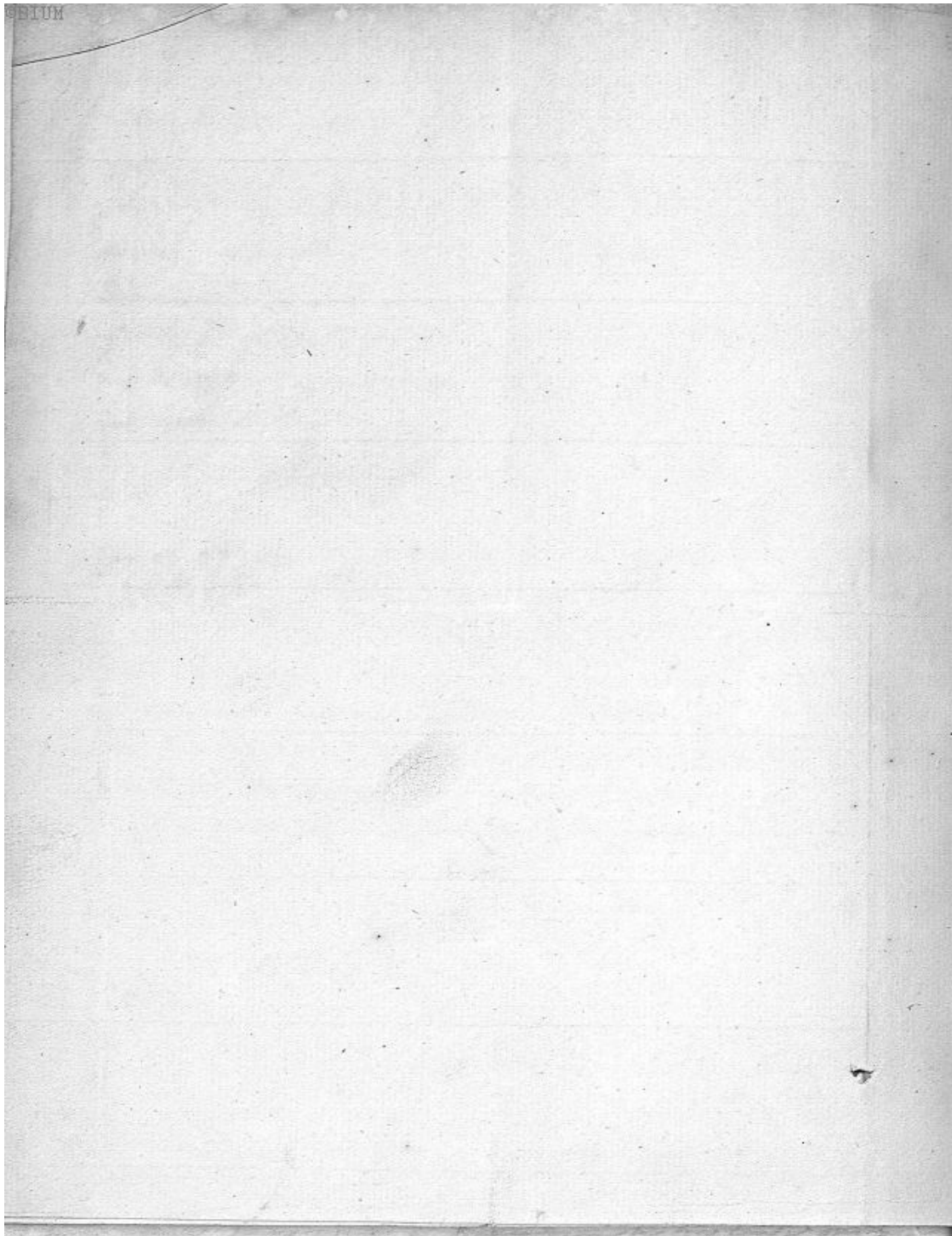
Je le fis saigner du pied, je le mis aux saignées, et
 au lavage, il fut évacué, l'éruption se fit, et il n'eut
 que quinze Boutons.

J. B.

ce 1^{er} 8^{bre} 1763

J. B. T. B.





Ego infra scriptus saluberrima facultate in Universitate Parisiensi Doctor Regius
de Inoculatione sententiam per schedulam monitoriam rogatus, nec non et proprio sponte
benivolenti erga Patriam, animam in re gravi profere fatigens, non diducendae saluberrimae
Rationibus, necum super Quaestione proposita adjungere Iudicium huius propositi.

Antiquissimus quatenus et vultum Artis contra Magistros, Medicinae spiritus in eo consistit
ut sanitatem presentem conservet, amissam restituat. Artis praesens saluberrima, non esse
dare morbum sed auferre.

Officium & Nulli cui Naturam in opere suo adjuvare non turbare non praevortere. Medicus
ergo humilis Naturae servus, non supremus arbitrio, huius providos consilia observandi sunt et
fons, non temerario casu antea tentare praesumat. Iniquissima Morborum Symptomata, non dubia
Naturae opus suum inchoantis signa videntur, minus moderabilis, absit actum ut fons quatenus
Luis multo nisi post annos debacchetura spumae fuerit, sapientissima Praesentis minus facultatis
concedit non quod a se praesumat.

Variable spontaneo motu quatenus sunt molimen Naturae longi quocumque homine sapientioris,
quamvis haec non reuses, immo requirit hominis sapientiam, eius qui aequalitatem sanam, ut
facilem opus perficiat.

Variolarum inchoatio in sano et integra Natura pertinet, novum quodammodo Artis partem, quae
non Medicina, alium igitur opus est a Medico.

Ad hoc praesens novam contagiosa alui inferenda, et Naturae conungenda, novam quoque
et publicam hominum genus eligatur qui intimiores Naturae sensus longe usque consueverint
non superbia tantum Philosophia praesens, sed immunitate serbare offerat, unde fluctuant
infans praesens gaudeant.

Abbit autem ut tantum in Artem saluberrimam conseruamus decessus, diu inferendis quem repellunt
morbus officinae praesens et praesens videtur, absit ut deterrimum manu praesens inferamus malum, in
hoc vel illo homine praesens nunquam subseruatur.

Si modo allata, Variolarum inoculationi quocumque modo aduersaria, praesens nos movent, attente fallit

J. D. L.

Consideratione persequendum nimirum esse qui Variolas contagione aere in aemulato inficere non oportet.
 proinde si promissa admittatur inoculatio, quantum putamus futuram esse eruptionem in aemulato talem
 per Athanasiosam superquide, dum quique fortatum per dactum huius anni fuerit vel semet
 apud se sub in aliam introducit duros, putat Variolarum semine inoculationis nam que factu habet
 ad horam consideramus artificiales Variolas tam benignas esse quam ipsi imaginantur, Athanasia promissa
 inoculatione dimissa omnium superque parorum sub eadem infantium quot Variolis artificialibus infectis
 qui ante spontaneam Variolarum eruptionem quous alio morbo deciperent, Quot huius contagione semine
 et arte in se recipiunt natura expugnata, ad alteram superque semine contagii ^{alioquin} ignobili videri, & Quous
 igitur per hanc artem, huius contagione fit erupio, air evadit insalubrior, immo et Dignis hominum quous
 vitales, tum febricitans quous, raris, et finibus per acerrimos inoculationis propagatos nunquam inoculandi,
 tum glanis stam hominibus plurimis hanc operationem in aeternum detestatis, quantiscumque nam videri
 alii jactaverint. Prorsum ergo Quous humano a multiplicatis Livi putat semine immixtura mortem
 nemo non videt.

Hec absurdum quod aut in Morborum analogia oborum profertur, si dicimus Conydeti hujusmodi
 eruptionis semel in aere in seminum vite, huius hujusmodi generis eruptionis frequentio fore et non fore
 deprehensura, dum modo et alia non pullulat invidiam aeterna fuerit.

Primo vero Inoculationis fave non jactent huius fute defensor, attendant Variolarum diversimodum
 Janipim' ab equi vitio et quous Constitutione pendere, rarius a sola ignis morbi natura subnasci, iniquum
 proinde esse ea conferre que tota fave discrepant. Dum Morbus quique est Epidemicus, febricitans
 debilis et infirmos et et integros hominis aggreditur, fave dantem sibi et volentes sibi eligant inoculationem.
 Quid mirum igitur si longi rarius huius morbo succumbat fave et integro quam alio jam confectis vitio.
 Ut equa no ponderatur dant, quous forte estimationem specus Variolarum spontanearum et artificia
 dum in hominibus per Janitate gaudetibus invidiam.

Ad mifa dicit quous inoculationis utilitate, meminerit homo Medicus a Catholica et Apostolica
 veritate non alienus, notat non esse jus fieri mala ut veniant bene, nefas esse semine hominum
 in masius Conydeti quicquid alud avertatur fortasse non futurum, immoium esse Medicum, si
 plures, invidiam ante os sua, fute succumbent, sibi Morbus sponte modiorit, longi vero aliam esse videtur

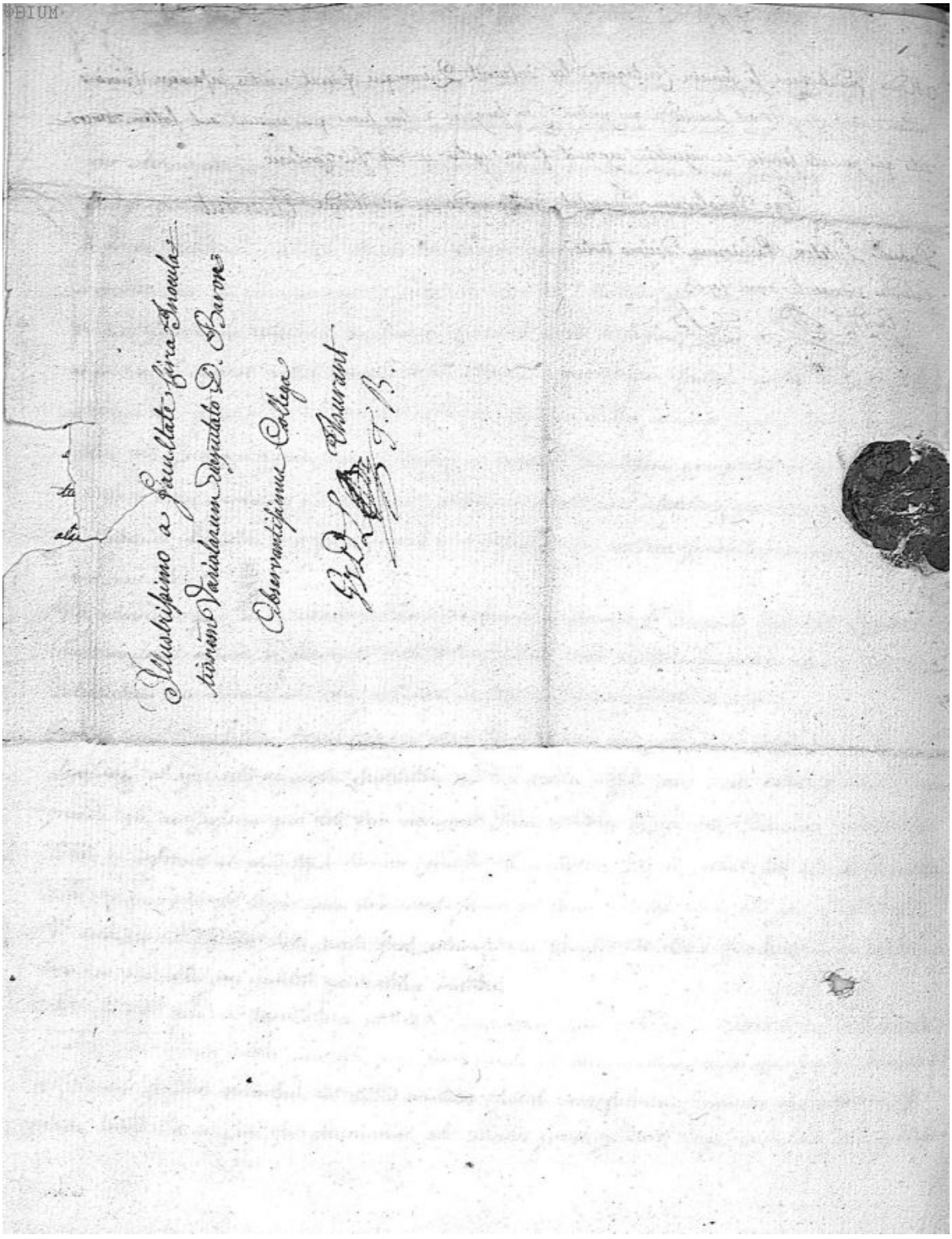
Medici conditionem si sanum contagione sua infectum. Quicumque fuerit vacuus, infans, & feminis
notam non affugit, vel hominibus qui postea sunt sanguis violens fuit, qui viscut, aut factum est
tatis qui periculo sanum, et vigentem, exposuit. firma, igitur, et re, fit, conditio

Ergo Variolarum Inoculatio nullo modo esse admittenda. Curant

Dabini Lultra Parisiorum diebus tertio

Calendas Augusti anni 1768.

J. B.



Illustrissimo a facultate forensi...
Academiae Vindobonensis Regiae D. Burgo

Observationum College

J. B.
1713

Monsieur

à Paris le 20. juillet 1763

Vous demandés mes Reflexions Sur la question
agitée actuellement dans Nosr Ecole au sujet de
l'inoculation de la Petite vérole: Je ne puis mieux
faire que de vous les adresser. Je saisis cette
occasion pour me par mesquer aux desoirs de
citoyen et à l'attachement respectueux que Je
vous dois et à Nosre compagne.

J'ay toujours été avec vous introduire le
Système de l'inoculation: j'ay lus toutes les
dissertations qui ont paru jusqu'à ce moment;
Elles ne m'ont point satisfaitte. Je regarde ce
Système fonde que sur des apparences frivoles
et peu fonde sur des Principes d'une bonne
theorie et dangereuse dans une Sine Pratique: -
Nosr Praticiens Sront plus en etat
que moy de remplir vos desoirs sur des
leurs observations journaliers: au reste Monsieur
Permettez moy d'entrer dans quelques details.
G.D.L. J. B.

1.^o c'est un Poison que l'on veut jeter dans un
 Etat sain. Pour y parvenir l'on derange l'economie
 animale, d'Etat sain en le rendant Malade. ce qui
 qu'en affoiblissant diminuant le tonus des Parties
 que l'on cherche à soulever faire fermenter en nous
 une matiere Putride dans un Etat quelque fois peu
 propre a la Resouir: Si cela Respire ce n'est qu'un
 detrimen. de la machine qui ne se pairement entraine
 avec Soy des Suites facheuses etc. la Suite le

Preuve.
 2.^o ne croiroit l'on pas que Malgrez les Precautions
 que l'on Puissent Prendre pour jeter cette portion
 de venin en souloit la faire fermenter pour en
 avoir le suc que l'on en attend n'est qu'incertain
 cette Portion Poussée au dehors En les en applique
 a un autre corps étrangi ne subisse au cours de cette
 operation une alteration considerable par le contact
 de l'air par le transport espace le laps de Temps que
 l'on est en envoi le effeto: n'est il pas même plus
 a presumer de cette Perdition. Si il est vrai que l'on
 doit regarder cette Eruption comme le dépot critique
 de la Maladie qui prend sa naissance dans le foye
 de nous même et ne se jette au dehors que pour
 se delivrer de l'intérieur: le Médecin ne cherche til
 pas des voyes a faire sortir au dehors ce qui par sa

Malignité ne produiroit en nous que de mauvais effets. par les Engorgements Metastase la cruation en la fin la mort:

3^o Si ce principe conféré en luy même toute son activité en ses qualités: quel trouble ne seroit-il fait & part dans ce sujet où il aura été introduit: le Médecin sera-t-il toujours le m^o. Descrier: sa pratique pourra-t-elle être assurée non seulement dans la bonne théorie: mais encore plus dans la bonne pratique: malgré ses grandes observations. il n'aura que de faibles moyens en son respect occupé à tâtonner la nature. Si ce Principe est dérangé sur ce que j'ai dit plus haut. Examinons matériellement la structure humaine faisons attention au lois du mouvement qui l'indirronne aux différentes impressions dont il est plus ou moins doué aux fonctions journalières corporels au climat. Nous verrons que malgré les connoissances Physiques de toutes ses affections qu'il n'en n'est pas de même chez nous comme nous voyons en chimie. qui nous démontre la composition de la composition des corps par leurs affinités respectives en se rende le parenchime par l'analogie: Si cette matière répétée putride l'ord à la sortie de son principe actif. es que
J. B.

4
les esprits dont elle est organisée sont dépourvus de
Principe qui les germe: il ne peut s'en suivre qu'une
Eruption légère en cas quelle aye encore assez de force
Pour faire es se faire fermenter: Si cela ne s'opère à
la bon heur. Si non il faut la Recommander tout de
nouveau. N'ay sur des gens entetés se la faire répétée
à force sans n'obtenir qu'une Eruption légère
ce qui leur faisoient craindre avec raison une rechute
en formoit chez eux des angoisses difficiles à supporter
dans leur imagination.

4^o La cure ne paroîtroit telle par la même
dans une Eruption légère que nous regardons
disette au moins par ses symptômes: mais aussi
quel doute ne restera til pas au vrai Médecin. Craignant
qu'il ne reste quelques molécules en chaîne & brisées
dans l'intérieur de la queue il fera tout ses efforts
par les lumières d'attirer tout au dehors en formant
la colonne des vapeurs & allumant le foyer. Les
Symptômes & les crises n'en seront telle par plus
funestes pour le patient. Je sçay qu'il qu'on se pour
le moment. Soit par la Prudence soit par sa Lumière
dans combien de dangers le Médecin ne se plonge
til pas. sera til le parallèle du foyer de l'écaille
en de celui de l'action des Sens humaine comme
des yeux soix. il peut dans l'un plus promptement

54
Toutes maladies qui ne finissent qu'à traîner de long
jours dans la perplexité et que le sein medité ne
résout qu'à la honte des humains. Néanmoins
considérer qu'il peut en survenir mil autres. comme
toux sèche lente consommation perte de sueur humaine
et générale de façon est forcée de contraindre
le conamen nature métaphysique direction —
l'expérience le prouve déjà. En Angleterre on
reconnoit ce. Dans l'autre pays étrangers
en regard au climat et facon de vivre que
le principe d'inoculation est instructif. aussi
s'en depart l'on par les suites facheuses déjà
décrites en par l'abolition de connoissances humaines
Recherches avec étude exclusive de Pratiques appurés
Paris est un climat qui fournit scorbutique
scorbutique. Poirinaire. L'air y contribue. l'esprit
y est porté. l'ordre en est le mécanisme. l'effet en
est malheureux. par ce moyen soit en mélange
un acide forte d'acide sur un corps qui ne devoit qu'un
alkali volatil le combat et ne se mesle qu'à une Peine
Si cela ne soit sans cesse dans le détrimet ou perplexité
continue, soit desprits échauffés soit

ignorance ou cupidité qui ne regnent que trop.

Trop de zèle m'empêche. Me dira-t-on peut-être
cecy est une narration. Des faits de Pratique sont
plus assurés, se l'actouie; mais il me faudroit une
lampe de Papier pour écrire et écrire dans
tous les détails des Principes théoriques et
Pratiques. Dans le peu de malheureux que
je suis, je cherche à étudier la nature et à laide
les auteurs la pratique ancienne et même moderne
connue sans préventions ne me fournissent
pas assez de matériaux pour les détailler et en dire
ici, ostentement mon sentiment.

Si il ya quelque chose de y infer d'un
Pec dieu. Je vous prie de ne l'attribuer qu'à mon
Zel pour le public et pour l'attachement que j'ay
pour mon corps. Soit ce soit soit imagination
Soit le germe de mes Sentiments. Je vous prie
d'être bien convaincue de mon respect comme
la compagnie de ma Reconnoissance si vous au
biens qu'elle m'a faite. je le ose le dire sans astuce
je la prie de croire que je m'en rapporte à la lumiere
ie demeure avec respect Monsieur et vous prie très humble
1. Bathist. f. très obéissant serviteur

5.
accélère ou diminue son feu. Dans l'autre position il
doit être plus sus ses gardes en sousens le progrès
de la maladie ne lui fournisse pas desuite les moyens d'agir.
3°. Si il n'en résulte qu'une simple éruption
comme il est plus probable de le croire phisiquement.
Plus à craindre de la Necheté. Car se il est au cont-
raire qu'elle arrive par ce moyen comme le fournis
elle même la nature en que le traitement soit. Equilibré
par les mêmes symptômes que l'en suivera l'écarter
égal. Les difformités extérieures qui quelque fois
paraissent sans elles une preuve suffisante pour
l'incubation. ces exemples peu solides ne doivent
point faire varier la nature. Si il survient quelques
defauts des obligeants ataxie, il s'y en cont-
un petit nombre: c'est un malheur qui n'affecte
que quelques particuliers qui ne doit point faire
conclure pour le général et pour le bien public.
4°. Il y a plus à craindre pour l'incubation
Si ce ppé admis: il est a présumer que l'air en sera
plus affecté et plus cette maladie sera contagieuse
malgré l'indigence des magistrats des Soins des
médecins de l'éloignement même des malades. mais
toute la Prudence peut être précisée à tout et combier
de malheurs souffriront. D'ailleurs comme l'on ne
Et D. L. T. B.

6.

Savoir, point en furets pour de nouveaux systèmes
 toujours combattus sans raison dans nos écoles
 où l'esprit, l'âme, le cœur, le citoyen ne forme qu'un
 but pour le bien public et qui détourne de ce but
 ce qui forme que d'inutiles reproches.

Je crois affirmativement que ce Principe
 est contre tout ce qui peut en être tiré pour l'inoculation
 par la pectate par les accidents même, dangereux à la
 race humaine. En lui produisant crainte souveraine
 prouve par la théorie par les observations médicales
 persuade que ce même contact ne peut produire que
 de mauvais effets en naissant d'autres maladies non
 fuites de celle et même d'autres. Sans égarer à tout
 que je vous prie Monsieur de ne point élargir
 le but qui se présente qui est facile à voir une
 infinité de maux, qui surviendrait de cette inocu-
 lation: convaincu par ce que j'ai observé sur ce
 que je crois, que ce même Principe si il existe
 en nous son germe se fructifiera: attendons
 que la nature le développe: et faisons appurer
 en homme de bien qu'une multitude de Maladies
 peut en survenir: la preuve est que je pense
 avec inquiétude que le tout ne soit pas formé et que
 la curation n'y réponde que du fatut présent. il se suit
 Et de L. O. T. B.

XXIV. ~~Pierrot~~
Cotte Y.

~~F. B.~~
F. B.

il permis d'inoculer la petite vérole puisqu'on
en peut mourir? n'est-ce pas tenter Dieu? n'est-ce pas
au moins s'exposer sans nécessité à avancer la mort? Ces
questions sont principalement du ressort de la théologie,
cependant j'en dirai deux mots afin que pour vous les
éclaircir.

Est-il avantageux ou désavantageux pour l'humanité
d'inoculer la petite vérole? C'est la grande question
sur laquelle la faculté de médecine a la prononcée.
On peut avoir la petite vérole de trois façons, naturellement,
par contagion lorsqu'on en reçoit le virus par la bouche, par
Lencz, par les pores de la peau &c, c'est ce qu'on peut appeler
inoculation naturelle, ou enfin par inoculation artificielle.
Il est démontré qu'il meurt beaucoup moins de personnes par
cette dernière façon que par les autres. Foroit-ce qu'elle
seroit moins dangereuse en elle-même? nulle raison ne porte
à le croire: mais il est évident que l'avantage qu'on tire
de l'inoculation vient de quatre sources. 1^o de ce qu'on
previent la maladie et que par conséquent on peut préparer
le sujet par saignées, vomitifs, purgations et autres secours.
2^o de ce que l'on évite le virus en état de faire
Lors que la maladie prend naturellement on qu'elle vient
par contagion. 3^o par ce qu'on choisit l'âge: on ne s'avise
point d'inoculer la petite vérole à l'extrême vieillesse: on la fera
entre quatre et dix ou douze ans. 4^o on choisit la saison
on s'abstiendra d'inoculer dans les grandes rigueurs de
l'hiver et beaucoup plus dans les grandes chaleurs de
l'été. 5^o on a grand soin de n'inoculer la petite vérole
qu'à des personnes en santé: on ne s'avise point de le faire
à des personnes cacochymes, à des femmes enceintes, ou nouvellement
accouchées, à la suite ou pendant une grande maladie, subit

~~F. B.~~
F. B.

que dans les autres maladies la petite verole arrive
 souvent dans quelque un de ces états qui la rend beaucoup
 plus dangereuse. ainsi la position de la malade, la préparation
 du lait qui en est la suite, le choix de l'âge, de la
 saison, de l'état actuel de la malade sont quatre grands
 avantages qui devoient faire presumer qu'il doit poir
 beaucoup moins de personnes par l'inoculation de la petite
 verole que par les autres manieres de prendre cette maladie,
 quand bien même on n'en auroit pas l'expérience,
 mais cette expérience n'est pas équivoque et elle vient à
 l'appuy des raisonnemens cy dessus dont elle est une suite.
 Je pense donc que l'inoculation est avantageuse à l'humanité
 Il me reste à répondre aux objections qu'on peut faire
 contre cette pratique.

Doit-on donner une maladie qu'on n'aura peut être jamais?

R. Il est vray qu'il se trouve quelques personnes qui n'ont jamais
 la petite verole, mais il est vray aussi qu'il y a quelques
 personnes sur qui on ne peut la faire prendre par inoculation,
 de sorte qu'il est très vray semblable qu'elle ne prend par cette
 operation que chez les personnes qui ont en elle le levain et
 la disposition des humeurs propres à contracter cette maladie.

D. mais n'est-il pas à craindre que ce virus inoculé et qui ne donne
 point la petite verole ne cause quelque ravage dans l'économie
 animale? J'ay entendu parler d'un enfant qu'on
 est allé faire inoculer à genève, qui n'a point pris la petite
 verole et qui depuis a tous la est devenu cacochyme et valet
 dinaires.

R. C'est ici précisément le hoc post hoc ergo propter hoc. et se
 répond: lors qu'une personne va dans une maison, dans un
 hospital dont l'air est imprégné du virus variolique, elle
 prend la maladie ou ne la prend point, dans le premier cas,
 on ne s'est point aperçu que ce virus qu'on a pompé par

La bouche, par le nez ou ait jamais produit et affecté par quelle raison le produisit-il plutôt lorsqu'il seroit introduit par l'inoculation? Il pourroit y en avoir d'autres pas toujours les mêmes ravages? 60

D. Est-il permis de faire une opération qui peut donner ou donner avancer la mort.

R. Lorsqu'on fait l'opération de la taille ou quelque autre grande opération, on s'expose à donner la mort ou du moins à l'avancer et par malheur on ne s'avance que trop souvent cependant on ne s'est point brisé avec elle de différer ces opérations.

D. Je sçais qu'on me répondra que la comparaison ne vaut rien, parcequ'on a des exemples propres il y a une maladie ou une cause de maladie, une fièvre par exemple dans la peste qui pourroit au jour d'aujourd'hui laisser la mort.

R. Je soutiens ma comparaison en disant que quand la petite verole prend par inoculation, le tiers se forme en luy un Levain qui cede tôt ou tard et qui pourra causer la mort faute de préparation et des autres avantages qui se trouvent dans l'inoculation.

D. inutilement ne dit-on donneroit-on la petite verole par inoculation; elle ne garantit pas la recidive.

R. Je réponds que cela peut être. quand on a eu la petite verole naturellement ou par contagion, on n'est pas exempt de l'avoir une seconde ou même plusieurs fois. pourquoy exigeroit-on cet avantage de l'inoculation. L'objet de la conséquence qu'on pourroit tirer de cette objection c'est qu'après avoir subi cette opération une fois, si on avoient qu'il fût encore resté du Levain variolique dans le sang, si on approchoit encore de prendre cette maladie naturellement ou par contagion on pourroit s'ayer l'inoculation une seconde fois.

D. Il reste une dernière objection. ne dit-on pas trouver des virus

dans le sang un levain bouillonné très même d'un autre
vices plus dangereux, voirique leophulax &c.

R. La solution de cette objection pourroit être comptée pour un
cinquième avantage de l'insulation. Lorsqu'on veut faire
cette opération on peut choisir d'être marcher sur pied que les
sujets de qui on a pris ce levain n'ont eu aucune maladie,
aucun que quand on prend ce levain par contagion
on n'a point de choix à faire; c'est dans une Eglise, dans une
autre maison que la Lièvre, dans un hôpital, qui pourra
garantir que ce levain que vous avez, que vous prenez au
hasard sera exempt des vices que vous appréhendez. vous ne
pouvez faire aucun choix.

Par toutes ces raisons je crois qu'on doit en general autoriser
l'insulation. Je laisse au prudence de M^{rs} Les commissaires
Le soin d'indiquer aux magistrats les précautions qu'on doit
prendre et qui seront en grande partie ordonnées par
l'arrêt du parlement.

mon avis est bien impartial, il n'est point dicté par l'intérêt,
je n'ai jamais inoculé la petite vérole. Je dis ce que je pense

T. B.

J. J. Goussier de M^{rs}

324. Pieces
C. 7.
J. B.

sur admettre L'inoculation il faut luy attribuer
des avantages tres considerables, et pres que point
d'inconvenient, ou même aucun, ce qui n'est pas possible
tout les avantages qu'on luy attribue nous par
ou faux, ou rares, et toujours beaucoup au deffous
de ce qu'on en avoit dit

D'abord en supposant l'acceptite indispenfable
D'avoir la petite verole au moins une fois en sa vie,
ce qui est faux, puis que des familles entieres vivent
et meurent sans l'avoir, il faudroit que L'inoculation
donner une petite verole plus benigne que n'est
ordinairement La Naturelle. mais il n'est pas en
la disposition des inoculateurs de diriger le venin
variables a leur gre. si cela estoit on est bien
persuade que tous les inocules auroient eu peu
de petite verole; n'en auroient point ete gastes,
qu'aucun n'en seroit mort.

Des inocules ont eu peu de grains, et l'eruption
n'a pas ete plus seure qu'une petite verole volante.
Des inocules ont eu beaucoup de grains, ont ete
en grand danger et tres deliqués

Des inocules seduits par les flateries appurancy
des inoculateurs, se croyant desormais a l'abri de la
petite verole naturelle, l'ont eu de nouveau en
rendant visites a leurs amis dans le tems de l'eruption
et ont ete tres mal.

Des inocules sont morts, et on ne peut attribuer
leur mort qu'a l'inoculation.

Des inocules l'ont eu de nouveau même plusieurs fois
L'ont ete en vain, puis qu'il n'y a rien en de petite
J. B.

4004. 4000

verole, mais il y en a d'autres maladies
au moins aussi dangereuses que la petite verole
naturelle de la plus méchante qualité.

Des inoculés après leur guérison apparente, ont
eu des erysipeles de tres mauvaise espece, d'autres sont
restés dans un état de malade qui se fait craindre
pour leurs jours, et la crainte raisonnable d'un levain
qui fermenteront trop tard d'une manière dangereuse
et pourroit produire un ^{interne} dégoût cause d'une mort presque
toujours inévitable, les a contraints de se soumettre
à un cautere qui leur rend la vie triste et vraiment
languissante.

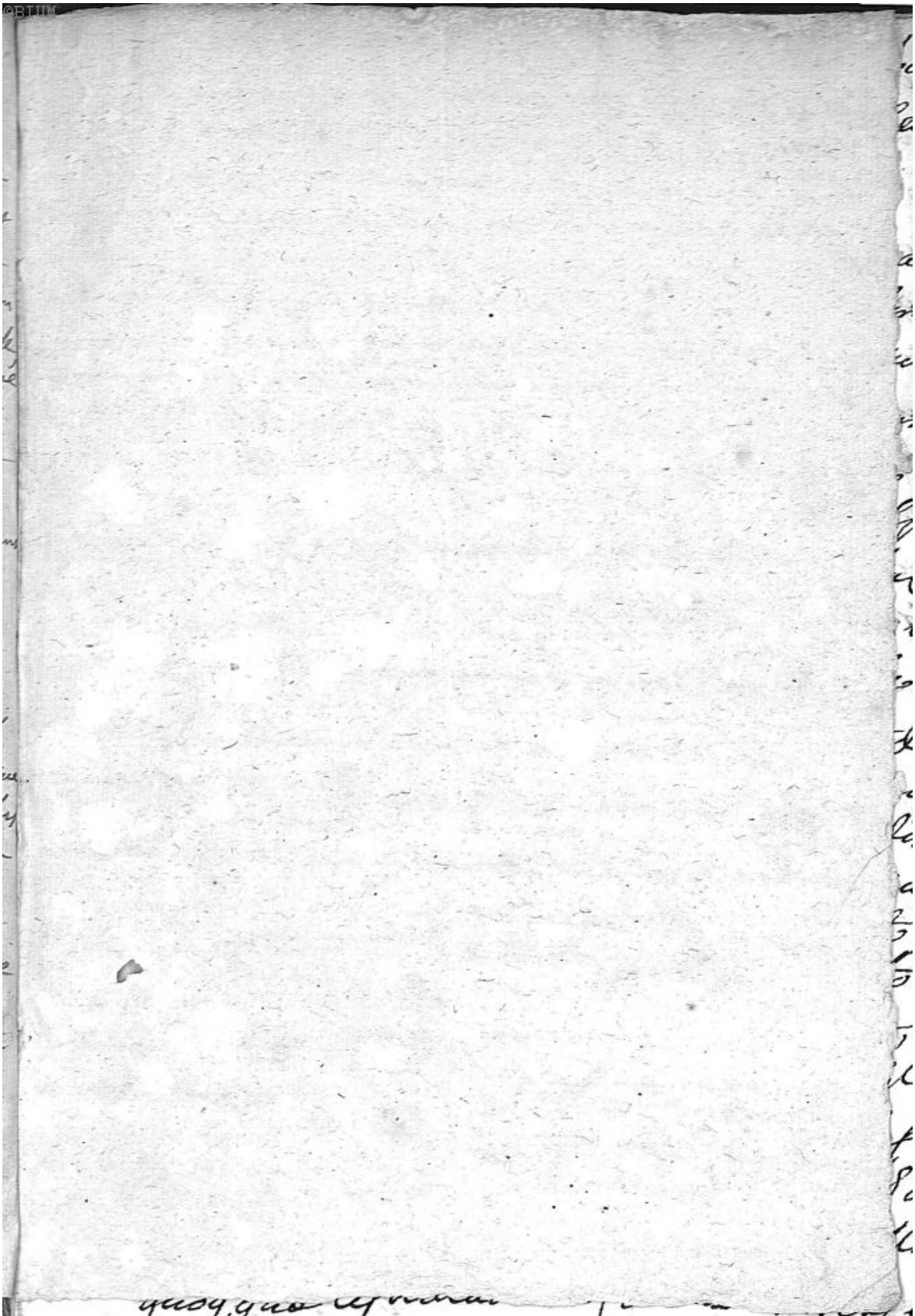
enfin des inoculés par le peu de precaution, avant
pendant et après leur inoculation, se sont fait un
ton considérable a eux, et aux autres qui l'ont
essayés, rendus dangereusement malades, et
même plusieurs en sont morts.

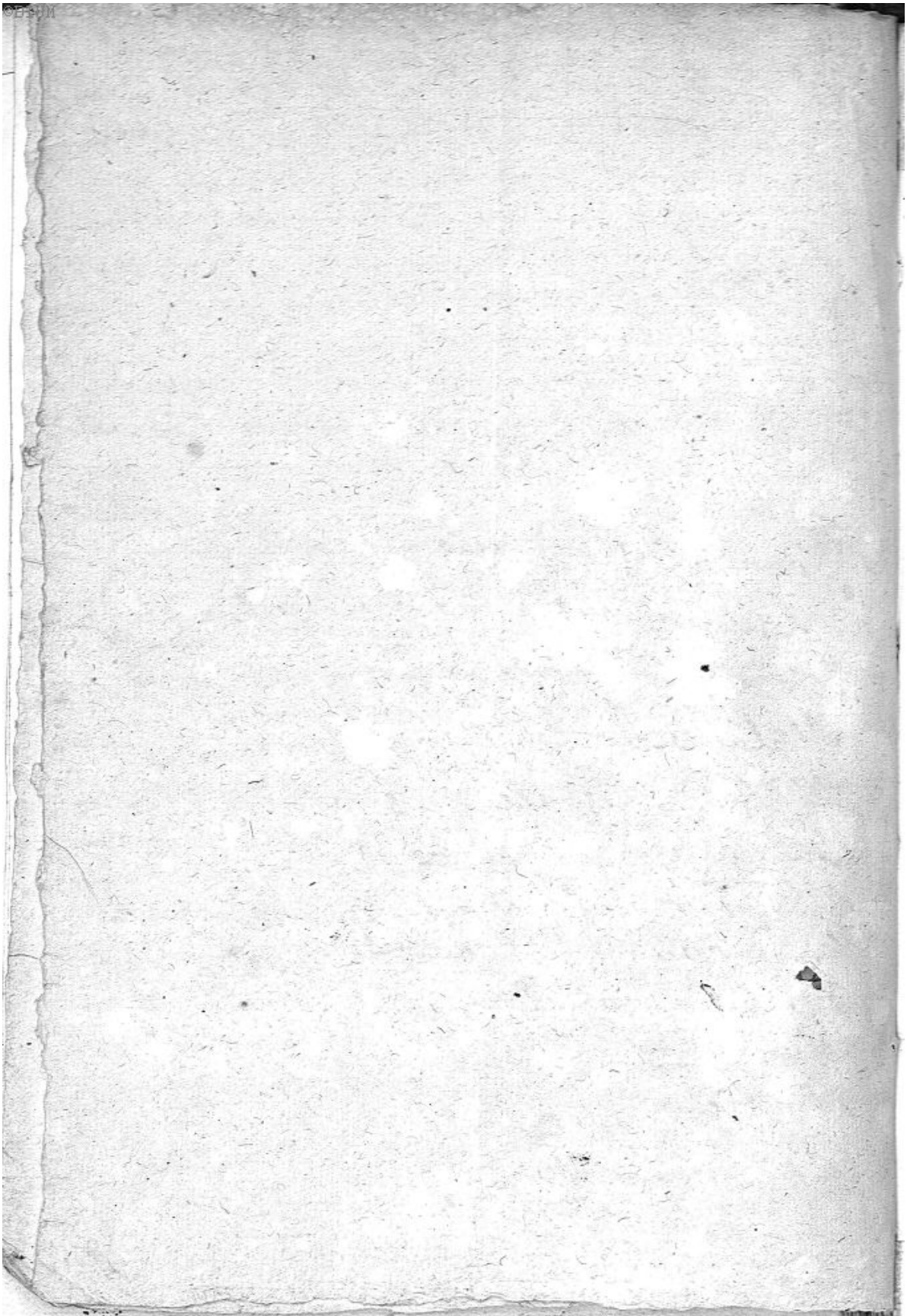
De tout cela je conclus que l'inoculation ne doit pas
être admise; car il me paroit démontré qu'elle entraîne
avec soy plus d'inconvénient que d'avantages; jedis plus
ces avantages n'ont gueres lieu que dans l'intention
des inoculateurs.

L'inoculation ne doit pas même être tolérée, car
pour l'être il faudroit au moins égaler le bien et de
mal; or il a été reconnu le contraire. est loinde
diminuer les maux de l'humanité, ou les augmenter
si on les perpetue par la pratique de l'inoculation.

Paris ce 21. juillet 1724. J.W.M.

J.W.M. J.B.





Monsieur

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
 plus tôt les ouvrages que vous m'avez demandés
 car j'ai été obligé de partir pour la capitale
 avant que j'eusse pu les achever. Ils sont
 néanmoins prêts et je vous les envoie
 par ce courrier. Ils contiennent tout ce
 que j'ai pu rassembler sur ce sujet
 et j'espère qu'ils vous seront utiles.
 Je suis avec toute l'estime et le respect
 de votre dévoué et fidèle serviteur
 J. B. L.

xxvij^e Rec
Cote AA.

J.B.

Observation sur une petite Vérole (3)

je me jurois, et le suivois de pres
qui seuroit suivy, d'une Vérole

Le 24 Decembre 1762, d'Al. + + memoire Cherchez
pour me dire, qu'il vouloit faire jurer son fils
son fils, qu'il craignoit de perdre de la petite Vérole
Naturelle: les effets Merveilleux, d'Al. + +
(me dit le pere), que nous amouvent tous les ouvrages
periodiques, mout enfin, moy le mon épouse
determinés à faire jurer son fils, la confiance
que moy le mon épouse avions en vous & elle
de son fils, nous engageant à vous le mettre
entre des mains pour d'insculer, avant de le faire.
Nous croyons devoir en confier à nos grands
peres; j'eus fait la Revenue le 10 Janvier 1763
Le pere me renvoye Cherchez, me dit en
m'abordant, Monsieur, nous sommes tous
determinés, pour jurer son fils, Monsieur, en me
presentant son fils: des aujourd'hui, il sera
saigné, si vous le jugez à propos: j'eus fait
saigner deux fois le jurois trois fois, sans lausim
fait Vomir, par la Revenue du Malade
quoy, que le Malade en comut les bons effets
le age de 2 ans, avec beaucoup de petit
Le Malade peuplé, on me chercha, de Cherchez
un enfant, dont la petite Vérole fut d'une
bonne qualite le né de parents sains: apres
avoir fait toutes les perquisitions que j'eus
J.B.

Nécessaires: j'elchois un enfant âgé de six
ans, né de père & mère très sains, que j'e connus
depuis 1742, Cet enfant étoit au 4. jour
de sa petite Vérole d'écote sans malignité.
Ce que j'elctois: je n'e fust plus que, t'en que
L'usage du jus Vaccinique de ce même enfant
Ce que j'e fust en crevant plusieurs Bouts
à la succion d'une Gatte que j'e pliai en t'en
je Rec'e le jus dans une petite Bouteille, que
je bouchai bien, j'arrivai deux jours après
chez le malade, le Chirurgien qui m'y attendoit
appliqua à la cuisse une emplâtre épispastique
Corrente en partie du jus que j'e Venois
de Rome

Je n'eurois préféré l'incision à l'emplâtre
: mais le malade ~~après~~ les parents
s'y opposerent. 30 heures après, j'e fust de l'usage
de l'emplâtre: Dans le pansement, je fust mettre
de nouveau jus: Le malade ne sentit, ny
maux de t'en, ny Nausées, ny anxiété, ny
Coulées, que j'e doutois de l'effet du remède
jusqu'au 7. jour, qu'il se plaignit d'un petit
Mal de t'en & un peu de fièvre, le lendemain
le 8. jour de l'application du pansement, après
avoir examiné le malade, j'e t'en vu par
de fièvre quelques Bouts qui se manifestoit
sur le Visage, le seu la poitrine, enfin dans
d'après de trois autres jours l'éruption fust
T. B.

faite, & la suppuration en parut le 3^e de
tems fort complète: mais cette hécce de petite
Vénole fut diserte, le sejour sans accidens
de suppuration le fist fort humement, le 14^e je
jungeai le malade en la place de 12 jours quatre
fois, ce qui fait en tout 9 purgations

Janvier que j'estois sur pied de voir des boutons
de 6^e jour; j'eust attendus de rupture que le 9^e ou 10^e
jour; quoy qu'il en soit le malade fut
presqu'entièrement retabli à la fin de février; au mois
de May 1763 j'eluy fist prendre du lait d'asnes
apres l'avois bien préparé

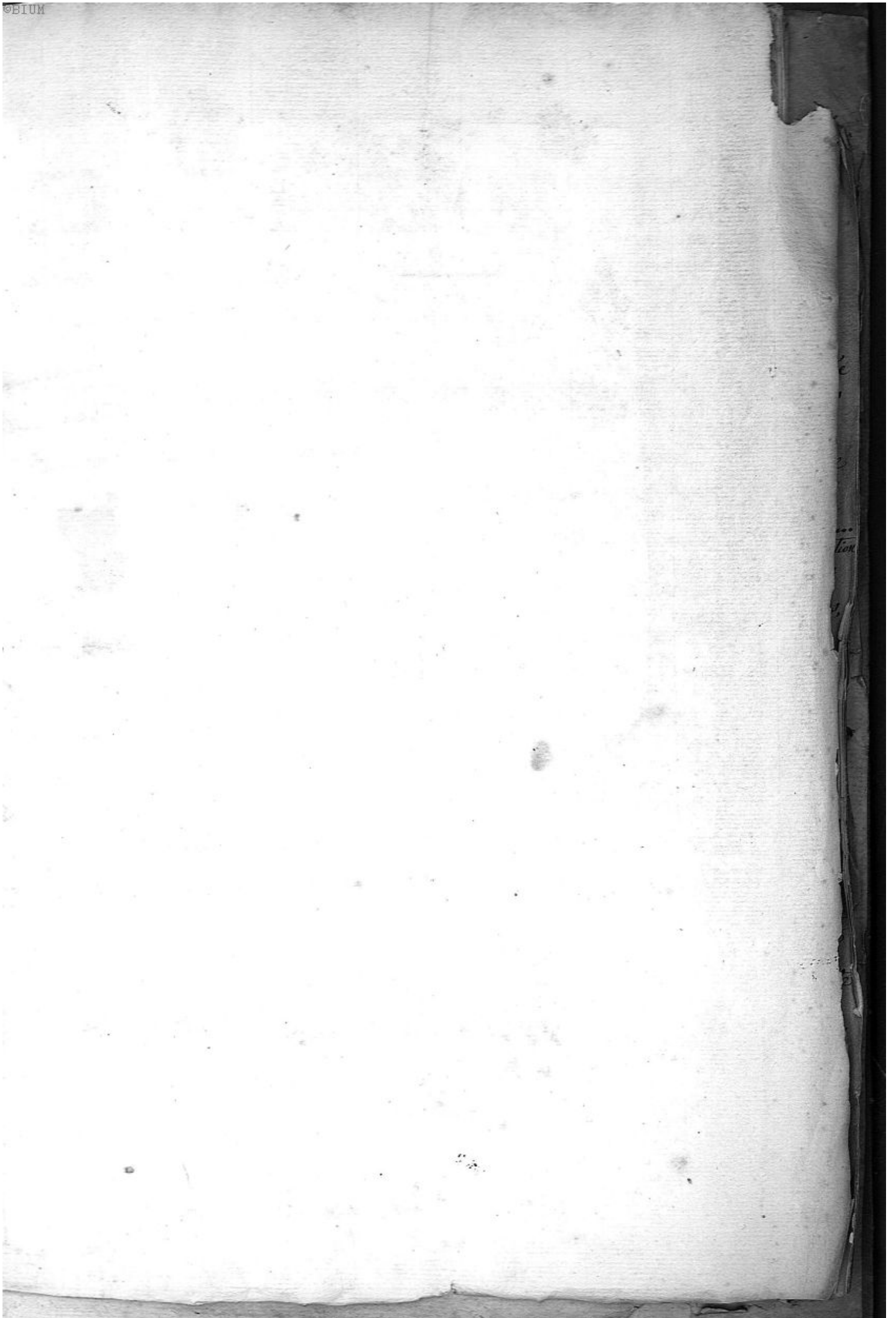
Le 29 May 1763 à neuf heures du soir
Le Malade me vint trouver le me dit, Monsieur
j'ai une descente qui m'inquiete beaucoup —
je vous prie de l'examiner, ce qui fut fait
aussy tôt: cette prétendue descente, étoit une
grosneur dans les glandes inguinales, de la
grosneur d'une noix tres dure & tres douloureuse
sans vomissemens, ny autres accidens, que de
grosne le malade en marchand: fit accident
obligé à faire à mon Malade toutes
les questions nécessaires: le malade me demanda
de quelle espee estoit sa descente: j'eluy dis
est un poulain, je ne protesta jamais, j'amen
Vü ny fille ny femme, ny même couché avec
personne: il me quitta sur les onze heures
du soir: j'eluy promis de le revoir
1763 15.

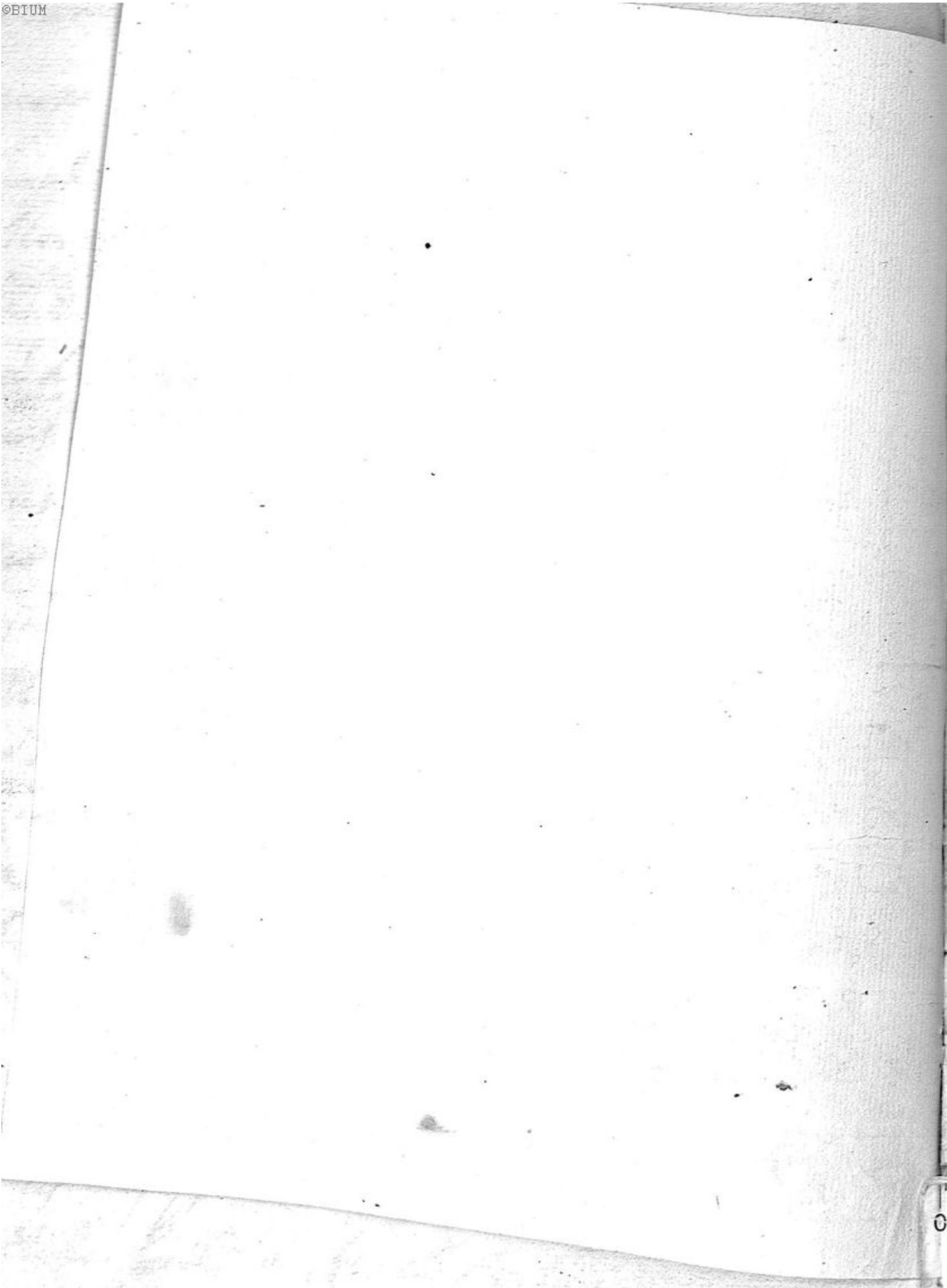
Le lendemain Matin, arrivés chez
le Malade, j'etois avec la grosseur un peu
augmentée, & Nouvelles demandes, & Mesme
Reponses de la part du Malade: j'ai de plus
Monsieur, medit le malade, du meme Coste
deit mes dardes sous laiffelle, fort dont
encore un autre pouldain: apres avoir
examine: j'etois avec plusieurs glandes
axillaires engorgees: je pris un tou plus, et lui
à mon tou, le jadis au Malade que je pensois
qu'il avoit été un quel que pescheux
sa Reponse fut plain de d'air, du simple
Monsieur, il faut Couster, le un in Ceque
des ouils deuidena, qu'il étoit de toute
l'essence d'un palle à Monsieur son pere
a quoy le malade consentit, lequel fut chequer
sur l'heure

Cet illustre Magistrate, du mabordant
medit, Monsieur, j'en suis d'un une surprise
sans égale, quoy, mon fils à la grande
Maladie! Ne d'un pere le d'une pere qui
nont jamais connus le libettinage, mon fils que
j'ai fait eleve sous mes yeux, qui vous
assure, qu'il n'a jamais vu ny fille, ny
femmes, j'en ne puis me figurer qu'il ait cette
Maladie; je lui proposerai une Consultation
pour le lendemain, de dames les
genissimus l'impereur du pere le du Malade
F. B.

après les avoir consultés autant que j'e
pu, j'les quittai, j'eust trois jours sans
entendre parler d'eux: le 4^e j'uin 1663, on
me renvoya chercher, le pere me demanda
ce que j'e^{usse} vouluis faire de son fils, ce que j'ai
eu l'honneur de vous dire, Monsieur, j'e vous
demande mes consultations, (Supposez quelle
ne soit pas faite) avec deux medecins: le pere
me respondit qu'il ne croyoit point
qu'il failloit sauver son fils: pendant
vostre conversation arriva un medecin de
valent, qui me tira en particulier pour
savoir ce que j'e pensois de la maladie de son
cheu parent, j'uy dis ce que je savois le que j'e
supposois de faire: assembla de mes confreres
elle me respondit, Monsieur, j'ai que le
cheuquelqun majeur de l'hostel dieu a esté
consulté, le vedit que le malade estoit
dans le cas de passer les grands Remedes:
j'en entendü dire qu'on avoit consulté
deux medecins de la faculté: dont j'e ne sçavois
ni les noms ni les personnes: tant que j'ai
pu sçavoir, list qu'ils ont dit, que c'estoit
un mal Venéien: j'e revins au pere le
j'uy demandai sa decision; que mon fils
passer les Remedes son, vos yeux, et que vous
le traitiez comme vostre fils, sans l'estude
chez moy, à condition que vous m'assurerez
qu'il n'y ait rien à craindre pour vous, ni
pour
J. B.

Nos domestiques: (que j'envoy assavoir
Le Malade a été préparé par les Remèdes
Généraux, après 12 Bains domestiques, & par
deux onces d'Hydragogue, a partie égale d'orange
et de Mercure ~~purifié~~ Purifié d'ou Cinabre
et a été 25 jours dans les linges, il a un peu
saliné, a discontinué de salivation, sont survenus
des sueurs abondantes, les gresleux ont totalement
disparus, il jouit d'une santé parfaite, ayant
Vû hier, vos frères, Monsieur tout, les
Conséquences que vous jugez à propos,
Mon Malade est malade, il prétend que le Vice
Vénériel lui a été communiqué par le virus
Variolique de l'Inoculation; j'en pense pas qu'il
soit dans l'erreur, il n'est pas fautif de la
petite Vénole inoculée; pour moy, Monsieur
je vous proteste que jusqu'à présent, j'en ai fait
à personne de se faire inoculer, malgré les promesses
des partisans de l'Inoculation; je ne vous rapporte
point j'y en speculation, ny de mariage, je vous
rapporte des faits à Paris le 6 juillet 1784
Chevalier & Docteur Régent
de la Faculté de médecine en
l'Université de Paris
G.D. J.B.





xxvij. Pieur
Cotte BB.
G.D.L. J.B.

66

Reflexions sur l'inoculation de la petite verole adressées à
Messieurs les Commissaires chargés par la faculté de médecine
d'examiner les avantages et les désavantages de cette pratique, en consé-
quence de l'arrêt du parlement du 4 juin 1763.

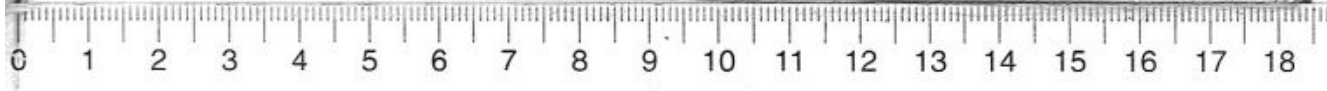
Si avant que l'inoculation fut connue dans nos climats quelque citoyen
touché des accidens affreux qui accompagnent la petite verole naturelle,
eut proposé de communiquer cette maladie aux enfans, chez les quels elle
est constamment plus benigne, comme un moyen capable de les arracher
aux dangers aux quels cette maladie les exposoit s'ils en étoient
atteints dans un âge plus avancé et dans des circonstances moins favorables,

(1) M. Hans Sloane inocula en 1721 des enfans de la prin-
cesse de Galles.
(2) C'est M. Arbuthnot qui a répondu aux objections de Wapflaff, si j'en eusse vu
vulgarisées depuis.
(3) Mead de variolis et morbillis. Edit. de Paris. par M. Lorry.
(4) Voyez la lettre à la gloire de la Médecine.
(5) Dupart sur la petite verole elle-même.
(6) Sur les fièvres.
(7) M. de Haën avoit avancé que ce grand homme avoit changé d'opinion sur la nature de M. Lippot à cet article de ses questions de M. de Haën. p. 9. de sa Lettre à ce médecin.
(8) Lettre de M. Schwenké à M. Chais dans un Recueil publié en 1755 à de Haën pour servir de Recueil à quelques pièces intéressantes sur l'inoculation.
(9) M. Worf a reculé les principes de la médecine d'Honneur.
(10) Observations de variolis cognoscendis et variolis morbilli.
(11) De methodo morborum variolosis cognoscendis per inoculationem magno pro inoculatione argumentis.
(12) inoculation justificata - 13 M. De Haën inocula sa propre fille.

je ne doute pas que les médecins instruits n'eussent applaudi à ce projet, comme à une idée sublime, qu'ils n'eussent desiré qu'on en fit l'expérience, et que tous ceux qui auroient eu quelque amour pour l'humanité, n'eussent fait des vœux pour son succès. Mais l'inoculation se présente aujourd'hui avec bien plus d'avantages, des milliers d'opiniens attendent son utilité, aussi a-t-elle obtenu le suffrage de tout ce que l'Europe a eu de grands médecins depuis quarante ans. Les Hans Sloane, Les Arbuthnot, Les Mead, Les Brinley, Les Huxam, en Angleterre, Les Bourhaave, Les Schwenké en Hollande, Les Worf, Les Eller, Les Hoffmann, Les Cralle en Allemagne, Les Haller, Les Lippot en Suisse s'en sont hautement déclarés ses partisans. Seroit-il possible que ses succès n'eussent été que des illusions, et que tous ces grands hommes eussent été séduits par des expériences trompeuses? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans ce mémoire pour satisfaire au devoir que la faculté nous impose.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une histoire complète de la petite verole; cependant nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser de présenter quelques uns des traits qui la caractérisent, ils pourront nous servir de guides dans l'examen de la question soumise à la décision de la faculté.

G.D.L. J.B.



1° La petite verole attaque presque tous les hommes, et il n'en est qu'un très petit nombre, qui parviennent à un âge avancé sans lui avoir payé le tribut: c'est un fait dont tous les médecins conviennent. Je ne m'attacherais donc point à le prouver; je ne pourrais le faire qu'en rapportant le témoignage des auteurs qui ont écrit sur cette maladie, leurs ouvrages sont trop connus et illustrent les commissaires pour que je ne me sois pas dispensé de le leur mettre sous les yeux.

2° Il est rare qu'un homme qui a été une fois attaqué de la petite verole ait une seconde. Des auteurs très respectables assurent n'avoir jamais vu dans le cours d'une longue pratique, la petite verole attaquer deux fois la même personne: les exemples du contraire qu'on trouve dans quelques auteurs, (2) et ceux que quelques médecins citent, sont si peu nombreux, qu'on ne hazardera rien de dire que c'est un cas très rare. S'il restait quelque doute sur ce sujet, qui peut mieux que la faculté décider la question? — quelle interroger les membres, et quelle les oblige à déclarer les personnes qu'ils ont traitées deux fois de la petite verole.

3° La petite verole est une maladie si contagieuse qu'Hoffmann ne ballance pas à la regarder comme la plus contagieuse de toutes les maladies, après la peste. ainsi je ois prouver sans crainte de me tromper que le plus grand nombre des malades qui sont atteints de cette cruelle maladie la reçoivent par contagion.

4° Il y a des petites veroles si bénignes qu'elles ne demandent aucun secours, et dans les quelles même de légers erreurs dans le régime n'ont guère plus d'inconvénient que dans la pleure fautive. Il en est d'autres au contraire d'un caractère si malin que les secours les mieux administrés sont presque toujours insuffisants, et que le malade périt malgré tous les soins des médecins les plus habiles et les plus attentifs. Enfin il y en a une troisième espèce dans les quelles les remèdes régulièrement administrés triomphent fréquemment de la maladie.

5° Il y a des pays où les petites veroles sont à peu constamment bénignes, il y regne cependant quelques fois des petites veroles très malignes: il y en a d'autres où elles sont plus communément dangereuses. En général elles sont moins funestes pour les enfants que pour les adultes, pour les gens sobres et tempérés que pour ceux qui sont adonnés à la bonne chère et aux boisons fermentées; pour les gens qui ont les humeurs saines que pour ceux qui

(1) Je me contenterai de rapporter ce fait rapporté de Sennoti: et l'on croira sans doute que ces faits ne sont pas exceptionnels. Je ne pourrais prouver quod viderunt variolam moribus omnes homines nisi mori ex alia causa preveniant, invadere.

(2) Matullus Donatus cite un seul exemple, l'auteur anglais un autre, Gierva Borelli un autre. M. De Noncaldi cite un grand nombre d'exemples tant d'autres hommes qu'on ne peut pas en rapporter à son malade d'exemple de contagion.

Behrens est le seul auteur qui dit que cela n'est pas rare il ne rapporte cependant que le fait d'un célèbre Coram l'émotion morte de petite verole, elle velle après avoir été inoculée. M. Beer dans une thèse putana cette année à Leipzig sous le titre de Variolarum extirpatione insitio ni substitutenda en cite aussi un exemple unique.

(3) M. Beer dans la thèse que nous venons de citer sentent même qu'on ne peut que par cette voie

les ont affectées de quelque vice particulier, pour les gens de la campagne que pour les habitans des grandes villes sont le lieu encreux ordinairement les forces vitales; c'est pour quoi elles sont si dangereuses à Paris, Londres Constantinople &c.

Si les hommes étoient communément exposés à avoir plusieurs fois en leur vie la petite verole naturelle, l'incubation seroit insuffisante et par conséquent elle iuroit être rejetée. Si la petite verole étoit toujours bénigne, ou bien si l'on avoit une Méthode de la traiter qui répondit constamment aux vues des Médecins, et qu'on fut assuré de guérir tous ceux qui en sont atteints, il faudroit la rejeter encore parce qu'elle seroit superflue et qu'on ne couvreroit aucun risque en attendant la petite verole naturelle. Mais il s'en faut de beaucoup que les choses soient ainsi: ceux qui s'élèvent le plus contre l'incubation conviennent, qu'il est très rare qu'on soit attaqué deux fois de la petite verole; et il n'est pas de Médecin un peu employé qui n'ait eu plus d'une fois occasion de sentir de l'insuffisance des Méthodes les plus vantées, ou qui n'ait eu lieu de vérifier cette remarque de M. Eller⁽²⁾: quamvis autem omnia que ad morbum hunc superandum ars et experientia suggerit, adminicula prole fuerint adhibita, fatari tamen saepius cogimur, quod interdum docta plus valet arte malum, isto imprimis tempore cum Epidemice grassari inceperint variola, ubi in regionibus quibusdam hactenus pars quaedam qui huius morbo corripuntur, sanitate reddunt. C'est du moins l'aveu qu'ont fait tous les grands praticiens Sydenham⁽³⁾, Morton⁽⁴⁾, Freind⁽⁵⁾, Mead⁽⁶⁾, Huxum⁽⁷⁾, Boerhaave⁽⁸⁾, Hoffmann⁽⁹⁾, Helvetius⁽¹⁰⁾, &c. on ne peut donc après s'étonner que M. De Haen ait regardé la petite verole comme une maladie peu dangereuse, et qu'il est toujours possible de guérir, surtout si l'on réfléchit à la méthode qu'il propose pour toutes les espèces.

Puis donc que presque tous les hommes doivent payer une fois en leur vie le tribut à la petite verole, que la petite verole peut leur faire courir les plus grands risques, je ne vois pas, s'il est un moyen de leur faire éviter ces dangers, ou ceux qui revient au même de leur procurer constamment une petite verole de l'espèce la plus bénigne, je ne vois pas dis-je qu'il soit permis
G. L. J. B.

(1) Pl. C.

- (2) Disput. Epistol. ad Guell. Cole.
- (3) Hist. variol. in tract. de febr. inflamm. universall.
- (4) Epist. de quib. variolan. generib.
- (5) De Variolis et morbillis.
- (6) Disp. sur la petite verole.
- (7) Aphor. 1403.
- (8) De febre variolosa.
- (9) De la petite verole.

de révoquer en doute que les médecins ne puissent et même ne doivent
l'embrasser et la mettre en usage. Ils doivent se considérer comme des
surveillans placés aux bords d'un fleuve pour arrêter les voyageurs
des lieux où il est queable: seroient-ils ensembles de les laisser se livrer
à l'impétuosité des flots, sous prétexte qu'ils sont toujours prêts à porter
du secours à ceux qui seroient en danger, au risque de se priver de leur
enfourner que d'insuffisants.

On a si fort senti la nécessité de procurer une petite vérole bénigne
si cela étoit possible, que dans une infinité de pays, on est dans l'usage
lorsque la petite vérole est de bonne espèce, non seulement de laisser commu-
niquer librement mais même de faire coucher les enfans qui se portent
bien, avec ceux qui sont atteints de cette maladie afin qu'ils prennent
l'infection, persuadés qu'on est que c'est un moyen ^{sûr} de les mettre à l'abri de
les ravages aux quels ils auroient été exposés s'ils l'eussent eue dans le
temps, vu elle est d'un mauvais caractère. M. Schwenke dans sa lettre
déjà citée rapporte que c'est un usage commun en Hollande lorsqu'un
enfant a la petite vérole dans une famille, de permettre à ses frères et à
ses sœurs d'approcher de lui, ou de les renfermer dans le même appartement
pour qu'ils prennent la contagion. M. Beer dans la thèse dont nous
avons fait mention assure que le même usage est établi en Allemagne
j'ay vu pratiquer la même chose dans le paysord; un de mes cousins
germains aujourd'hui religieux Recollet à La Rochelle et qui n'avoit
pour lors que cinq à six ans fut attaqué d'une petite vérole très bénigne,
non seulement on n'éloigna pas sa sœur qui avoit à peine quatre ans,
mais encore tous les enfans de son âge ne cessèrent pas pour cela de
venir jouer avec lui. Il y en eut trois ou quatre qui prirent la maladie
entre autre sa sœur, ils guerirent tous sans le secours d'aucun remède, et
presque sans garder aucun régime. On a fait sur le même M. Schwenke
assure avoir appris que dans le Duché de Clèves et dans le comté de Meurs
en Westphalie on prévient des pustules variolueuses en maturité de dessus le
corps de quelqu'un qui avoit la petite vérole, qu'on en frotoit bien le
dessus de la main ou le bras de ceux à qui on vouloit la communiquer, et que

de cette manière on réussit à donner avec le même succès, cette contagion à quantité de personnes dans une même saison, M. Jovin dans sa lettre à M. le Comte de Cotenworth rapporte le même énoncé du pays de Galles. cette dernière méthode se différencie point de l'inoculation, mais la première est-elle sans inconvénient? est-elle aussi sûre que l'inoculation? c'est ce que nous discuterons après que nous aurons examiné si le petite variole qu'on communique par l'inoculation est aussi le même que les parties dans le procédé, je vais rapporter ce que j'ai vu moi-même et ce que mes recherches m'ont fait découvrir.

M. Tronchin étant venu à Paris en 1758 pour inoculer les enfans de Mgr. le Duc d'Orléans, M. D'Hericourt intendant de la marine desira profiter de cette occasion pour procurer le même avantage à son fils unique, dont il m'avoit confié l'éducation. nous vîmes ensemble M. Tronchin à qui je rendis compte du tempérament de l'enfant, qu'il jugea propre à subir l'inoculation après l'avoir examiné. je me chargeai de le préparer ce qui me donna occasion de voir presque tous les jours M. Tronchin soit chez lui, soit au Palais Royal, et d'être instruit jour par jour de l'état de ses inoculés. Lorsque Mgr. le Duc de Chartres et M^{lle} De Montpensier furent parfaitement établis M. Tronchin revint chez lui où j'avois retenu un appartement, j'allai m'y établir le 10 avril avec mon élève, j'y trouvai M^{lle} De V... qui y avoit aussi loué une chambre pour faire inoculer M^{lle} sa fille cadette. je rendrai un compte détaillé de ces deux inoculations après que j'aurai dit un mot du tempérament de M. D'Hericourt le fils et de la préparation qu'il subit.

C'étoit un enfant de 12 ans d'un tempérament flux et délicat — sujet à des hémorragies du nez, qui étoient quelques fois si abondantes qu'elles le faisoient tomber en faiblesse, et à de fréquens évanouemens; D'ailleurs depuis six ans que je l'avois sous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fièvre. À commencer du 13 mars jus qu'au jour de son inoculation, on lui retrancha la moitié des alimens qu'il

J. B.

avoit coutume de prendre; il ne veult que de potages, de ris, de semoule
de lait chauffé au bain-marie, de veau, de mouton, de volaille rotis ou
bouillis et de quelques espèces de legumes, tels que des laitues, des épinards
Et M. Bronchin lui avoit interdit le bœuf, le gibier, les ragoûts, les
legumes à gousse et le lait bouilli. Tous les soirs il trempoit pendant une
demie heure ses jambes dans l'eau tiède.

Le 11 avril M. St Martin chirurgien ordinaire de Mgr Le Duc De
Chartrres lui appliqua un petit vésicatoire à la partie supérieure interne
de chaque jambe: le lendemain matin il ouvrit les ampoules et ayant
enlevé l'épiderme il y plaça des fils imbus du pus variolique. Le
jour lendemain de cette application on leva l'appareil et on pansa les
playes avec un digestif ce qu'on continua les jours suivans. Depuis ce
moment jus qu'à celui où la fièvre survint M. D'Hericourt le fils,
ne veult que de potages, de legumes et de fruits cuits; sa boisson
ordinaire étoit une decoction d'orge. Pendant tout le tems que la
fièvre dura il ne prit que de l'eau d'orge pour toute boisson et tout
aliment: dès qu'elle eut cessé il reprit le même régime qu'auparavant,
il ne recommença à manger de la viande que lorsque la desquiction
fut finie. six grains de nitre de trois en trois heures qu'il a continué
depuis le moment de l'inoculation jus qu'au tems où les pustules ont
commencé à suppurer, et quelques lavemens ont été les seuls remèdes
dont il ait fait usage.

Le 6^e jour après l'application des fils on apperçut autour de chaque
playe un cercle rouge, et elles commencèrent à s'excorier, ce qui indiqua
que la petite vérole avoit pris.

Le 8 le malade commença à sentir un peu d'embaras et de mal à
la tête, les glandes inguinales sur tout celles du côté droit se gonflerent.

Le 9 ces mêmes glandes devinrent sensibles et douloureuses, la fièvre se
declara sur les neuf heures du matin, elle ne fut pas considérable tout
le jour là.

Il en fut de même presque tout le lendemain 10^e jour depuis l'inocula-
tion, elle augmenta sur les 7 heures du soir et fut accompagnée d'un
léger délire, qui dura toute la nuit et tout le lendemain, jus qu'à la même

heures. malgré cela la fièvre n'étoit pas violente. je commençai à apper-
cevoir le soir du 10^e jour les traces de quelques boutons sur la poitrine
de 11 il survint une petite hémorragie du nez le matin vers les huit heures
la fièvre tomba considérablement à 7 heures du soir, et il n'en restoit plus le
lendemain matin. l'éruption continua à se faire tout ce jour et la nuit
suivante.

Le 12 le malade fut sans fièvre à son réveil, et il n'en a pas eu depuis,
il survint cependant une seconde hémorragie du nez; l'éruption fut achevée
ce jour là.

66
66 Le 13 les boutons grossirent à vue d'œil, il y en eut même quelques
uns qui commencèrent à blanchir; j'en comptai sixante six sur le visage,
il pouvoit y en avoir environ autant sur le reste du corps; et ils étoient
très distincts et entourés d'un cercle rouge à leur base.

Le 15 les boutons étoient en pleine suppuration: les plaies qui avoient
paru presque sèches et recouvertes d'une escarre brune pendant tout le
tems de la fièvre et de l'éruption commencèrent à suppurer abondamment.

Le malade eut pendant trois ou quatre jours le visage et les yeux
gonflés; ces derniers étoient rouges et larmoyans et avoient peine à
soutenir la lumière du jour, mais ces accidens se dissipèrent en peu de jours
et le soir M. H. Manteur les ouvrit pour imbibber des fils du pus qu'ils
contenoient, ce qui retarda considérablement l'exsiccation, qui ne fut achevée
que le 24 jour. les plaies suppurerent encore une quinzaine de jours.

22

Le 27 jours depuis l'inoculation c'est-à-dire le 17^e depuis l'éruption, on
commença à appercevoir un peu d'éréthysme au visage et autour de la
plaie de la jambe gauche. M. Funchin ordonna pour lors un purgatif
composé de six grains de diacorde, douze grains de nitre et un gros
de sucre partagé en deux doses, pour prendre l'une le soir en se couchant
et l'autre le lendemain matin: ce purgatif fit effet mais n'empêcha
pas l'éréthysme de continuer, ce qui obligea de le réitérer; M. D'Hericourt
prit les deux doses en deux jours, elles n'opèrent que la seconde, l'éréthysme
ne fut entièrement dissipé que deux ou trois jours après. M. D'Hericourt
le fils a été sujet pendant quatre ans aux retours de cette humeur erys-
pélateuse, il en a été délivré à la fin par l'usage d'une tisane sudorifique et

F. B.

*Original de l'original
dans le cabinet de la Faculté
de Médecine de Paris
le 27 de novembre 1774
par le docteur Manteur*

curative. Sa santé n'a été ni trébuchée, ni améliorée par cette opération, il est toujours d'une santé assez délicate sans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque, si l'on en excepte les éruptions, qui même n'ont jamais été accompagnées de fièvre.

Je ne dois pas oublier de dire que je couchai pendant tout ce temps dans la même chambre que M. D'Hericourt le fils, nos lits n'étoient même pas séparés par un rideau. S'il étoit ordinaire qu'on eût deux fois la petite vérole j'aurois difficilement échappé à l'infection; mais j'avois eu cette maladie à l'âge de 7 ans, et ce n'étoit pas la première fois que je m'exposois à la contagion, ayant suivi avec beaucoup d'affiduité depuis l'année 1744 jus qu'à la fin de 1749 l'hôpital de Bordeaux, où j'avois eu occasion de voir et d'approcher d'un grand nombre de gens atteints de la petite vérole, cette ville ayant été affligée dans cet espace de temps de deux ou trois épidémies très cruelles.

M^{lle} De V... âgée seulement de 7 ans étoit d'une constitution encore plus délicate que M. D'Hericourt. sa maigreur et la couleur de son teint indiquoient suffisamment la faiblesse de son tempérament. Elle fut inoculée le même jour que M. D'Hericourt, on aperçut le 3^e jour les marques de l'infection par le cercle rouge qui s'étoit formé autour des playes.

Le 5^e jour elle fut prise de la fièvre qui ne fut pas considérable; elle augmenta un peu le six; elle fut encore plus forte le 7, elle parut accablée tout le jour la nuit elle fut agitée par des rêves.

Elle passa toute la journée du 8 dans un grand accablement, elle vomit quatre fois dans l'après midi; la 4^e fois il y avoit du sang dans la matière de son vomissement; mais il y avoit lieu de presumer qu'il venoit du nez parce qu'elle se tenoit couchée sur le dos et que s'étant mouchée l'instant d'après, le nez lui saigna abondamment. Elle vomit une cinquième fois et elle eut un second saignement de nez dans la nuit.

Les vomissements continuèrent toute la journée du 9 elle saigna du nez pour la troisième fois dans l'après midi; l'éruption commença à se faire sur le soir.

Le 10 la fièvre diminua considérablement il survint une 4^e hémorragie du nez qui fut la dernière: l'éruption continua quelques boutons commencèrent même à blanchir.

Le 11 La suppuration commença à s'établir dans les playes, celle des boutons fut achevée le 15^e jour de l'inoculation, qui étoit le 7 de l'éruption. Le 20 toutes les croûtes étoient tombées, il y avoit plusieurs boutons qui avoient disparu sans suppurer. M^{lle} De P... eut aussi une éruption au visage, mais qui n'a point eu de suite comme celui de M. D'Hericourt. Je n'ay pas appris que cette demoiselle ait eu lieu de se repentir de s'être soumise à cette opération, je suis assuré qu'elle jouit aujourd'hui de la meilleure santé.

Toutes les personnes que M. Gronchin inocula dans le même tems et dont je recueillis l'histoire, eurent des petites veroles aussi benignes que celle de M. D'Hericourt: ces personnes sont M. de Le Duc de Chartres, M^{lle} De Montpensier, M. Lurquet alors maître des requêtes, aujourd'hui intendant de Limoges, qui nous succéda dans l'appartement que nous avions occupé dans la maison où logeoit M. Gronchin, M^{ad}e De Forcalquier, M^{ad}e la marquise de Villeroi, Le neveu de M. De la Tour, le fils de M. Le Duc D'Estillac; M. Gronchin inocula encore quelques autres personnes mais dont je ne recueillis pas l'histoire.

Je joindrai à ces faits dont j'ay été informé immédiatement quelques uns de ceux qu'on trouve dans les écrits qui ont paru en faveur de l'inoculation je ne choisirois que ceux qui ne sont pas contestés. M. Jevin qui a fait des recherches infinies sur tout ce qui s'est passé au sujet de l'inoculation, avoit trouvé qu'en Amérique ou des gens sans lumière et sans expérience avoient inoculé indistinctement toute sorte de sujets, il étoit mort un inoculé sur 60; qu'à Londres avant qu'on ne prit toutes les précautions nécessaires il en mourroit un sur 91: depuis ce tems M. Ramby a inoculé au moins 1600 personnes sans en perdre une seule; M. Middleton 1000 avec la même succès; M. Winchestre chirurgien de l'hôpital des enfans trouvés 556 sans en perdre qu'un seul. Le D^r Langrish sur 2000 inoculés n'a vu périr que deux femmes enceintes qui avoient été inoculées contre l'avis du medecin; M. Brewin assure que

(1) Voyez la lettre de M. sur 209 personnes qui'il a inoculées se portant bien aucune n'a péri? Chois à M. Schwentera & M. Mead (2) parle d'un pere de famille de l'île St Christophe qui inocula

(2) De variolis et morbillis Cap. de inoculatione

M. de J. B.

300 regnes sans en perdre un seul. En 1746 on fonda à Londres une maison de charité tant pour inoculer la petite vérole aux pauvres que pour secourir ceux qui en sont naturellement atteints; les administrateurs de cette maison publièrent en 1755 la liste des personnes qui y avoient été inoculées dans l'espace de 4 ans sur 593 il n'en étoit mort qu'une seule. On a fait depuis de pareils établissemens à Gottenbourg en Suède, en Danemarck et en province.

Je trouve dans les observations de M. Eller p. 150 qu'en 1720 ce célèbre praticien étant alors en Paris apprit d'un grec nommé Cararra la méthode qu'on suivoit à Constantinople pour inoculer la petite vérole; il en fit l'expérience sur un petit mandiant âgé de huit ans: voici le compte qu'il rend de son opération, je la rapporte parce qu'elle a été faite dans cette ville et qu'elle paroît être universellement ignorée. *In purgato citaque corpore, postquam de convenienti nutrimento ei corrigendo constituissem, vulnusculu in utriusque femoris, ^{cuta} inflato, filum sericum variolarum pure imbutum immisi, et ne exideret emplastro impedi vi. Tertio post insertionem die, tui horrore febrili corripiebatur puer, modico valde calore subsequente, circa quinte diei febrem fliguratam in femoribus et imo ventre hinc inde apparuerunt, die sexto et septimo majus conspicua exurgebant ^{Charlatante} in pectore et collo pauciora, et in facie quinque saltem reperire potui. — undecimo et subsequente die suppuration completa aderat, et more consueto exsiccabantur diebus insequentibus crustulae, et cum nulla molestia sympto- mata, arte productum morbum turbarent, in toto morbi decursu degnum in lecto detinere superfluum fore existimavi; sicque convalescit puer, de nullo alio incommodo haerens, nisi quod nimis cito a medicatione desistens, cum melioribus alimentis vesceretur in operationis decursu, quam quibus fuerit antea nutritus. De retour en sa patrie M. Eller inocula a la sollicitation du prince d'Anhalt-Bernbourg deux enfans de ses premiers officiers et deux ou trois enfans de bourgeois de la ville de Bernbourg, ce qui lui réussit également.*

Je n'ay pas vu depuis faire de recherches sur les inoculations qui ont été faites à Paris par M. Horti et quelques autres membres de l'Académie bien persuadé qu'ils ne laisseront pas ignorer leurs succès ou leur

malheureux s'ils en ont approuvés quelques uns. Mais comme M. Gatti est peut être celui qui a le plus inoculé dans cette ville j'ai demandé des éclaircissements sur ses inoculations, il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre dans laquelle il m'a rendu un compte exact de sa méthode, et de quelques faits qui ont fait du bruit, il y a joint la liste de cent personnes qu'il a inoculées depuis deux ans. j'aurais joint une copie de sa lettre à ce mémoire, si je n'eusse appris qu'il s'étoit déterminé à la faire imprimer et qu'elle sera publique sous peu de jours: j'ajouterai donc seulement que je connois plusieurs des personnes indiquées dans sa liste et que j'ai pris à leur sujet toutes les informations nécessaires pour m'assurer qu'elles avoient eu la petite vérole la plus benigne. Je n'ajouterai point les succès de l'inoculation à Genève cela ajouteroit peu à ce qu'on a vu en d'autres.

Enfin toute l'Europe sçait qu'en 1721 La princesse de Galles depuis Reine d'Angleterre fit inoculer sous la direction du D^r Hans Sloane ses enfans le Duc de Cumberland aujourd'hui vivant, le feu Reine de Danemarck et la princesse de Hesse Cassel. Le prince de Galles d'ailleurs avoit eu la petite vérole naturelle; l'épouse de ce prince a fait inoculer depuis ses trois fils cadets frères du Roi d'Angleterre aujourd'hui régnant en 1756 M^{gr} de D'Orleans et sa femme fit inoculer son fils et sa fille unique; depuis ce temps le Roi de Danemarck a fait inoculer le prince Royal son fils. Peut-on desirer des témoignages éclatans en faveur de cette méthode. Les personnes de ce rang sont exposées aux yeux de l'univers, on ne peut rien cacher de ce qui leur arrive, si l'inoculation leur est faite c'est le moindre danger, si elle ne les eut pas mis à l'abri de la petite vérole naturelle qui doute que sa propagation n'en fût une suite nécessaire.

Voilà sans doute plus de faits qu'il ne faut pour démontrer que la petite vérole produite par l'inoculation est de l'espèce la plus benigne et qu'elle ne fait courir aucun risque à ceux qui s'y soumettent lorsque l'opération est dirigée par des gens instruits et éclairés. Je n'en parle pas à des gens instruits et éclairés car je n'ignore pas qu'il y a eu plus d'une personne qui ont été malheureusement la victime de certains inoculateurs, on

Gatti J. B.

on vient d'en avoir un exemple récent en Angleterre un chirurgien de
 Londres qui avoit inoculé jus qu'à bras avec succès, vint de voir parier
 entre ses mains quatre enfans d'un même pere aux quels M. Sylvester
 habile medecin n'a pu apporter de secours par ce qu'il avoit été appelé
 trop tard. mais les fautes de quelques articles qui font une profession
 qui n'est pas la leur, ne sauroient rien prouver contre la sûreté d'un
 art dans lequel un si grand nombre de gens réussit, il fera donc
 toujours vrai de dire que la petite verole qu'on procure par l'inoculation
 est de l'espece la plus benigne je ne connois point en médecine de verole
 mieux prouvée que celle là. par conséquent la question si l'on doit
 admettre l'inoculation se réduit à celle ci: s'il vaut mieux éprouver une
 petite verole benigne que de s'exposer à une petite verole qui peut résister
 aux secours de l'art les mieux administrés. Je ne crois pas que la réponse
 puisse être douteuse.

D'un autre côté, si nous considérons que la petite verole est une
 maladie contagieuse, et que la contagion est une véritable inoculation, il
 ne s'agira plus de décider si l'on doit permettre l'inoculation puisque
 toutes les puissances humaines ne sauroient empêcher qu'on ne soit
 inoculé, mais s'il vaut mieux abandonner cette operation au hazard,
 c'est-à-dire recevoir la contagion dans les circonstances qui peuvent
 être les plus défavorables, et qui peuvent même être funestes, que de la
 prendre dans les circonstances les plus propres à écarter tout danger.
 De ce je pousse cette idée.

La contagion est l'application qui se fait d'une matière émanée
 d'un corps malade, à un corps sain dans lequel cette matière excite
 une maladie semblable à celle du corps dont elle sort. L'inoculation
 est l'application que l'art fait à un corps sain qui n'a point eu la
 petite verole, du pus qui contient le venin variolique, d'où résulte
 une véritable petite verole. par conséquent c'est la même chose quant
 à l'infection d'un corps du pus de la petite verole ou d'exposer cette même
 personne dans la chambre ou dans le lit d'un malade attaqué de
 cette maladie il en résultera également dans l'un et l'autre cas une

& dans une playe faite
 à quelque partie du corps
 d'une personne saine qui
 n'a pas eu la petite verole

véritable petite vérole. on a vu cy depuis qu'on étoit dans l'usage en
 plusieurs endroits mais non seulement d'exposer les enfans bien portans
 dans la chambre de ceux qui étoient atteints de la petite vérole, lorsque
 les épidémies étoient benignes, mais encore de les mettre coucher avec eux
 pour qu'ils prissent la contagion plus sûrement. Il ne faut pas conclure
 de cet usage que c'est une chose indifférente d'exposer les personnes à
 qui on veut procurer la petite vérole dans la chambre d'un malade
 qui en est attaqué, ou de lui insérer du pus variolique à ce dessein. car
 comme la contagion agit d'abord sur la partie à laquelle elle a été
 appliquée, son effort dans le cas de l'inoculation doit se porter et se
 porte en effet constamment à la peau; au lieu que dans celui de l'infe-
 = tion, comme cette contagion est portée avec l'air dans les poumons,
 et par le moyen de la salive qui en est imprégnée, dans l'estomac, elle
 peut exciter et excite le plus souvent dans ces viscères des pustules
 qui ne sont jamais sans danger. que parce donc si on reçoit la
 contagion sans y être préparé, avec de mauvaises dispositions dans
 les humeurs, ou lors qu'on est actuellement attaqué d'une autre
 maladie; ou bien si ignorant qu'on est infecté du virus de la petite
 vérole, on commet dans l'intervalle qui s'écoule entre l'infection
 et le tems de l'attaque de la maladie, quelque erreur dans le
 régime ou qu'on se livre à quelque excès? ne doit-il pas nécessaire-
 = ment en résulter les effets les plus funestes? Ce n'est pas sans raison

71) Discourt sur la petite vérole.

que M. Huxham⁽¹⁾ dit qu'en general l'état précédent du corps et la
 disposition des humeurs contribue beaucoup à déterminer la quan-
 = tité et la qualité de la petite vérole; et que c'est le soin qu'on a de
 préparer les malades qu'on veut inoculer en corrigeant ce qui peut
 dans leur constitution, ou en suppléant à ce qui lui manque, fait
 ce qui contribue le plus à assurer le succès de cette opération.
 Je crois avoir démontré après évidemment l'utilité et l'u-
 = tilité de l'inoculation, il est nécessaire avant de terminer ce mé-
 = moire de répondre à quelques objections qu'on fait contre cette
 méthode.

1° on objecte que l'inoculation ne pouvant se pratiquer avec succès que sur les personnes saines, toutes celles dont la santé souffre quelque atteinte, sont privées de ses bienfaits; d'où l'on conclut qu'il est inutile de l'admettre.

Ceux qui ont proposé cette objection n'ont pas fait attention sans doute que quand même on leur accorderoit le principe qu'ils établissent, leur conséquence ne seroit pas juste: car supposé qu'il n'y eût qu'un tiers ou même un dixième des hommes qui pussent être inoculés, il n'en faudroit pas moins admettre l'inoculation pour ce tiers ou pour ce dixième, les avantages qu'elle leur procureroit ne pouvant nuire en aucune manière à ceux qui ne seroient pas en état d'en profiter. Mais non seulement on peut inoculer les personnes saines, on peut encore faire subir la même opération aux personnes dont la santé est la plus faible et la plus délicate, pourvu qu'on les prépare convenablement. Celles même qui sont atteintes de quelque maladie actuelle ne sont pas pour cela sans espérance de pouvoir jouir de ses bienfaits, pourvu qu'on puisse parvenir à guérir la maladie qu'elles ont.

2° on prétend que par l'inoculation on peut communiquer d'autres maladies que la petite vérole, et que par conséquent elle peut être nuisible à ceux même aux quels elle procure la petite vérole la plus benigne.

Cette objection n'est fondée que sur des idées de théorie et n'est appuyée d'aucun fait constaté. M. Kerr patrick dans son analyse de l'inoculation assure que la matière varioleuse prise dans un corps infecté de virus vénérien n'a donné qu'une petite vérole simple et benigne: il avoit dit que la première expérience est due au hasard. D'ailleurs puis qu'on est le maître de choisir la matière de l'inoculation rien n'empêche de la prendre d'un enfant bien sain, et dans lequel on ne puisse soupçonner d'autre mal que la petite vérole. On ne doit pas douter que les inoculateurs n'aient apporté à cet égard tous les soins nécessaires.

3° puis qu'il y a des hommes qui n'ont jamais la petite verole, ont court le risque de donner cette maladie a des gens qui ne l'avoient pas eue naturellement.

Je reponds qu'il y a une infinité d'exemples de personnes qui ont été inoculés sans prendre l'infection, et qu'il y a apparence que ces personnes étoient celles qui ne devoient pas avoir la petite verole, mais quand il seroit vrai qu'on donneroit la petite verole a quelqu'un qui seroit mort avant d'avoir eue naturellement, je ne vois pas qu'on en puisse rien conclure contre la pratique de l'inoculation, puisque la petite verole artificielle ne lui seroit cause aucun risque pour sa vie, et que l'incommodité qu'elle lui procureroit est des plus legeres.

4° La petite verole qu'on procure par l'inoculation ne met pas à l'abri de la petite verole naturelle.

On n'apporte qu'un seul fait constate à l'appui de cette objection celle de Cowan Simon. Dans le tems des premières expériences en Angleterre M. Jovin invita publiquement pendant plusieurs années tous ceux qui auroient avis de quelque rechute après l'inoculation à les lui communiquer on ne put en constater aucune. Richard Evans inoculé en 1721 avec six autres prisoniers sur lesquels on fit les expériences de cette méthode, ne prit pas la petite verole artificielle parce qu'il avoit eu la naturelle. M. Matty medecin de Londres, qui avoit eu aussi la petite verole naturelle s'est inoculé sans succès; le fils du lord Hardwick grand chancelier d'Angleterre, ayant été inoculé, s'inocula une seconde fois; une personne inoculée et bien retablie s'étant fait de petites playes et y ayant mis du pus, les playes se sont sechées, sans qu'il survint de suppuration et sans prendre la petite verole. Six des inoculés de M. Gatti qui n'avoient pas pris la petite verole, ont été inoculés une seconde fois vus sont exposés à la contagion sans pouvoir la prendre.

Ces expériences faites par le moyen de l'inoculation pourroient

paroitre sus pectes à bien des gens, D'autant mieux que M. —
Huxam a vu des personnes qui après s'être exposées à la contagion
de la petite verole naturelle sans avoir pu la prendre, ont cependant
eu cette maladie quelque temps après, et que M. Gatti convient que
M. Le chevalier et M^{lle} De Frencherolles ont eu la petite verole naturelle
par contagion après ne l'avoir pas prise par l'inoculation, il est
vrai qu'il ajoute, qu'il ne lui avoit pas été possible de prendre toutes
les précautions qui auroient été nécessaires pour en éviter le succès.
Mais quand il seroit vrai que quelques personnes auroient la petite
verole naturelle après l'avoir eue par l'inoculation, que pourroit
on en conclure contre cette pratique, elle seroit pour lors dans le
cas de la petite verole naturelle, et il seroit ridicule d'exiger de l'art
ce que la nature ne peut pas faire. Je ne doute donc pas que puis-
qu'on peut avoir deux fois la petite verole naturelle, on ne puisse
avoir une seconde fois cette maladie après l'avoir eue par l'inoculation,
mais ce cas sera aussi rare pour la petite verole artificielle que pour
la naturelle. On lit dans la Gazette de ^{de l'Allemagne} de Bouillon du 26 mai, que
5 filles qui avoient été inoculées en 1758 dans l'Electorat d'Hanovre
avoient eu toutes cinq la petite verole naturelle cette année. La manière
dont le fait étoit rapporté m'ayant rendu suspect, je pris le parti
d'écrire à l'auteur de cette Gazette qui me répondit qu'il l'avoit tiré
de la Gazette allemande de Francfort du 17 mai. Je n'ay pu encore ^{de cette année}
parvenir à remonter à la source de ce fait, si je réussis à le constater,
ou en découvrir la fausseté j'aurai l'honneur de faire part à
Messieurs les Commissaires de succès de mes recherches.

5^e puisque la petite verole qu'on procure par l'inoculation, est
en tout semblable à la petite verole naturelle, elle doit être contagieuse
comme elle; on peut donc craindre qu'elle augmente les ravages
de la petite verole.

On publia à Londres en 1723 que l'inoculation avoit multiplié
la petite verole naturelle; M. Jurin démontra que la grande mortalité
de cette année avoit été pendant les mois de janvier et de février, et

qu'on n'avoit commencé à inoculer que le 27 mars. M. de Chevrolin de Chateaux fait voir dans sa réponse à une des principales objections qu'on oppose à l'inoculation, qu'année commune il est mort à Londres moins de personnes de la petite vérole naturelle dans les dix années qui se sont écoulées depuis 1748 jusqu'en 1757 temps où l'inoculation a été la plus en vigueur dans cette ville que dans les dix années entre 1721 et 1730 temps où l'on n'a presque point inoculé. On lit dans la Gazette d'Utrecht du 26 juin qui a été apportée dans la Faculté que pour de bonnes raisons (sans doute parce qu'elle augmentoit la petite vérole naturelle car c'est de cela dont le gazetier parle en cet endroit) le vice chancelier d'Oxford avoit défendu la pratique de l'inoculation dans cette ville. ayant voulu m'assurer de ce fait j'ay fait écrire à M. Dillon de Beaumont chargé des affaires de France à la cour d'Angleterre, il a envoyé une lettre de M. Pringle Médecin de la Reine d'Angleterre, et une autre du Docteur Kelly professeur en Médecine à Oxford et exerçant cette profession, qui le démentent absolument. Je joins à la fin de ce mémoire la traduction de ces deux lettres dont les originaux sont restés entre mes mains. Enfin j'ay entendu ce mois de janvier des Médecins se plaindre du grand nombre de petites véroles qui regnoient à Paris, ce qu'ils croyoient pourvois attribuer aux inoculations qu'on y pratiquoit; cependant on n'avoit inoculé personne que je sache de tout le mois de décembre et dans le mois de janvier il n'y avoit eu que Mad^e La Duchesse de Bequigni et M^{lle} D'Albert sa sœur qui se fussent fait inoculer, encore l'avoient-elles été à Gasi. nous concluons de tout cela qu'il n'est parvenu que l'inoculation ait contribué jus qu'ici à multiplier la petite vérole naturelle. cependant il ne s'en fait pas qu'on doive permettre aux inoculés de se répandre dans le public, comme quelques uns ont eu la témérité de le faire cette année, mais il est aise de prendre des précautions pour empêcher que la contagion ne s'étende.

Il ne seroit pas devoit répondre aux objections prises de la morale et de la Religion. car comme l'observe très bien dans son Requête à Mr. L'Avocat General. La Religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes, elle ne condamne pas ce qui leur est véritablement utile; d'ailleurs le parlement de Fleury a la faculté de Theologie à donner son avis sur le fait de l'inoculation en ce qui concerne la Religion.

Il ne sera pas difficile maintenant de répondre aux questions proposées par le parlement.

1° plus que la petite verole qu'on communique par l'inoculation, lors que cette operation est dirigée par des gens sages et instruits, est toujours de l'espece la plus benigne, qu'elle ne fait courir aucun risque et n'a aucune suite facheuse pour ceux qui s'y soumettent: que lors meme qu'on prend le moins de precaution pour l'admission elle est infiniment moins dangereuse, et fait courir infiniment moins de risque que la petite verole naturelle, on doit non seulement la permettre et l'autoriser, mais encore exciter les medecins a en étendre la pratique. pour cet effet il seroit digne de la bonté du Roi et de la sagesse du parlement, d'établir un hospital où l'on inoculerait gratuitement les enfans des pauvres, et d'autoriser quelqu'un à établir sous la direction de la police dans l'un des faubourgs de cette ville, ou à une petite distance une maison dans laquelle on put se faire inoculer pour une petite somme.

2° que ce seroit frustrer le peuple la partie la plus nombreuse de la nation et la plus precieuse à l'état des bienfaits de cette methode que de défendre d'inoculer dans les villes.


3° pour empêcher cependant que les inoculés ne repandent la contagion, il seroit necessaire de défendre qu'on inoculerait dans aucun college, ni pension, ni chez les gardes malades en en exceptant ceux qui voudroient se soumettre à recevoir que des malades de cette espece. Il seroit necessaire aussi de défendre aux inoculés de sortir de chez eux et de se trouver dans aucun lieu public, depuis l'instant où ils auroient veu l'infection jus qu'à leur parfait rétablissement.

4° pour mettre ceux qui voudroient se soumettre à cette méthode à l'abri de tous les inconveniens qui pourroient en resuller, s'ils donnoient leur confiance à des gens sans lumiere, il seroit nécessaire d'ordonner que l'incubation ne pourroit estre faite que par ou sous les yeux d'un medecin, ayant droit d'exercer dans les lieux respectifs.

5° pour assurer l'execution du reglement cy dessus il seroit à desirer qu'on enjoignit à chaque medecin qui se chargeroit d'incuber — quel qu'un de declarer dans trois jours au plus tard à un commissaire pris dans le sein de la faculté, qui tiendrait un Registre à cet effet le nom, l'age, et le temperament de la personne qu'il auroit inoculé, et lorsque l'incubation seroit finie de remettre audit commissaire l'histoire de l'evenement qu'il certifieroit et signeroit de sa main. Le Commissaire seroit chargé de publier à la fin de chaque année une liste des inoculés et l'evenement de leur maladie par la ou parviendroit à regarder de plus en plus cette methode et à en assurer le succès.

6° il seroit à desirer qu'on étendit ce reglement à toutes les villes du Report, et meme à tout le Royaume si le Roi daignoit interposer son autorité dans une affaire de cette importance.

C'est l'avis que j'ose proposer à la faculté.

J. B. 

Par l'honneur d'être le Signeur J. Prunier

76

Traduction de la Réponse de M. de Docteur Pringle
 Médecin de la Reine d'Angleterre à M. D'On
 à Londres le 3 aout. 1763.

Monsieur

je puis vous donner à présent une réponse satisfaisante, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vers le milieu du mois dernier, concernant la défense que l'on vous marque avoir été faite à Oxford de la pratique de l'inoculation. je puis vous assurer avec certitude que rien n'a pu donner lieu au bruit qui s'en est répandu en France. je ne m'en suis pas tenu à la décision de ceux qui n'avoient point fait de recherches particulières, ni à la propre persuasion dans laquelle j'étois, qu'une défense aussi extraordinaire eût pu être faite dans une ville aussi renommée, et aussi voisine de Londres que l'est Oxford. ne m'étant donc pas contenté de ces fortes de preuves suffisantes pour détruire l'assertion cy dessus, je me suis adressé à un de mes amis ici (le D^r Morton employé au Muséum) et comme il est lié personnellement avec le Docteur Kelly professeur en médecine à l'université d'Oxford, et qui y exerce même cette profession, je l'ay prié de vouloir bien lui écrire pour être informé sûrement de ce qui en étoit. j'ay reçu hier un billet du D^r Morton par lequel il me marque qu'il a écrit au D^r Kelly, et qu'il m'en voye la réponse qu'il en a reçue. je joins ici cette réponse et je suis persuadé qu'après l'avoir lue, vous trouverez l'affaire en question entièrement décidée.

J'ay l'honneur d'être de
 votre
 J. B.

Traduction de la lettre du D^r Kelly professeur en médecine
à l'université d'Oxford, au D^r Morton.
à Oxford le 30 juillet 1763

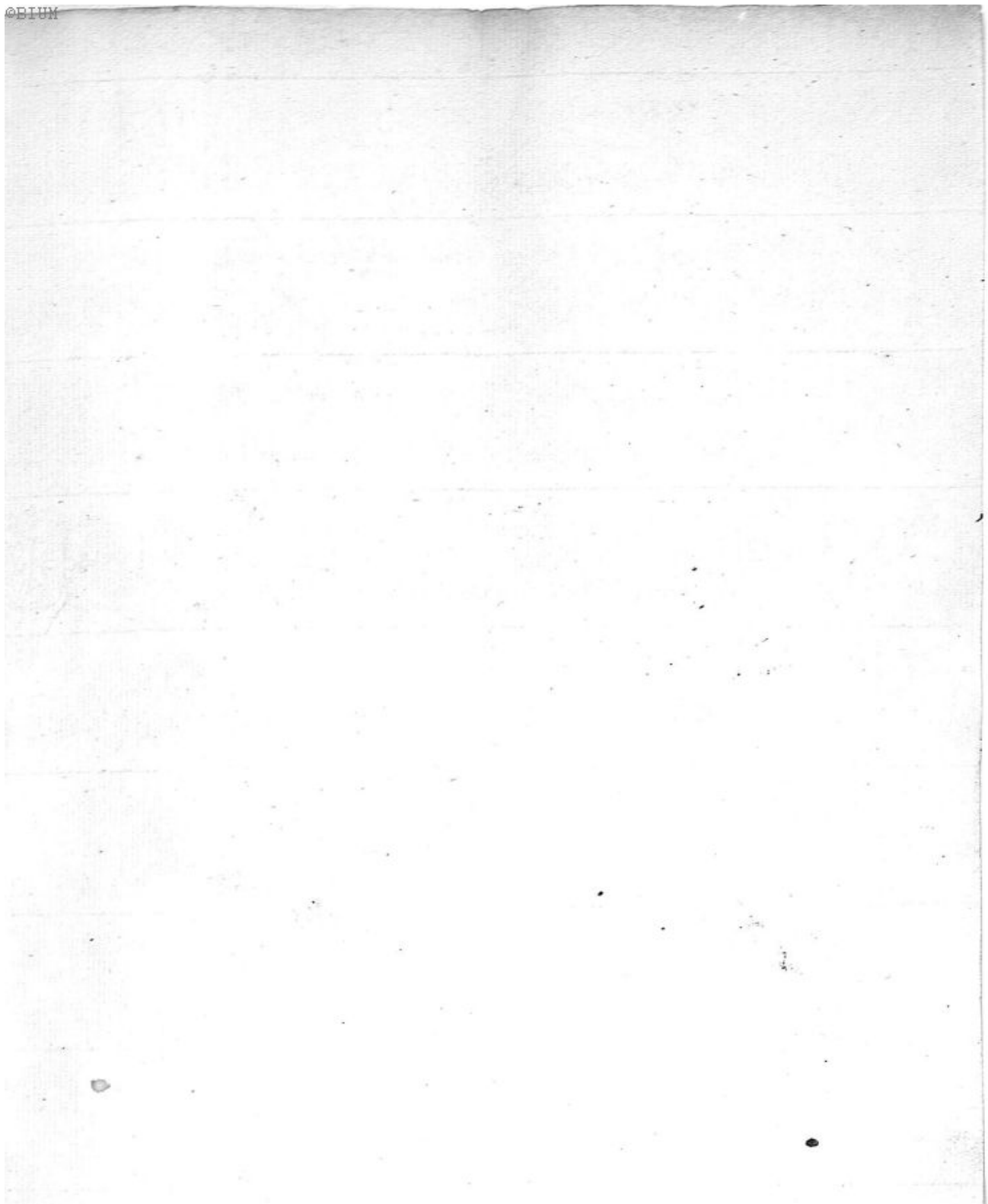
Cher Docteur.

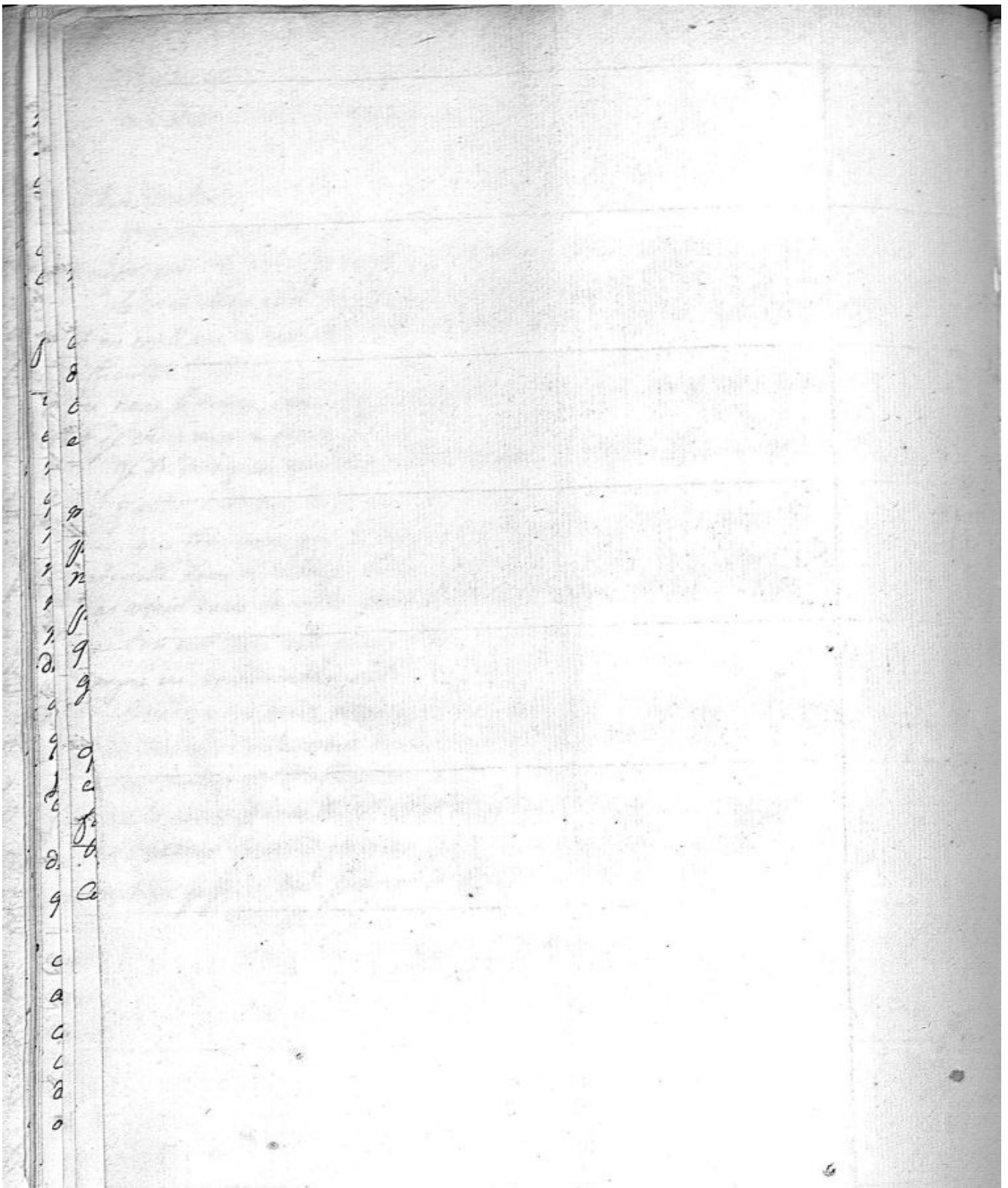
J'aurais répondu sur le champ à votre lettre du 23, si je
n'eusse pas été presque toujours absent depuis que j'ai reçu.
Le vice chancelier n'a point défendu la pratique de l'inoculation,
et on continue à exercer cette méthode sans éprouver la moindre
difficulté. Il est vrai qu'on n'inocule point ici pendant le saison
où nous sommes, mais toujours dans le printemps et l'automne,
et je crois avec la même succès.

Je m'imagine que ce qui a donné lieu à la nouvelle dont vous
me parlez, c'est que les magistrats de cette ville ont ordonné depuis
peu que tous ceux qui se trouveroient atteints de la petite vérole
naturelle dans les villages et aux environs d'Oxford, ne pourroient
pas venir dans la ville pour se faire soigner: on dit qu'avant
que l'on eut pris cette précaution la petite vérole naturelle avoit
gagné ici considérablement.

Vous ne me devez aucun remerciement pour toutes les petites
que j'aurais voulu vous marquer à Oxford j'ay en mon parti-
culier beaucoup d'obligation au D^r Kennicott de m'avoir fait
faire la connoissance du D^r Morton, et je me trouverai toujours
très heureux quand j'aurai quelque occasion de lui grâver.
Combien je suis etc. signe J. Kelly

J. B.





~~W.D.~~

J.B.

Pour répondre à cette question
je la divise en deux parties. 1o. un
homme qui a eu la petite verole
peut-il l'avoir une seconde fois. 2o.
un homme qui a été une fois attaqué
de cette maladie l'a-t-il communément
une seconde fois.

Pour la première partie, je répond
affirmativement que je ne vois aucun
difficé d'impossibilité Physique à ce qu'un
homme qui a eu la petite verole une fois
en soit encore attaqué. sous cette église
de levains innés qui se dépurent par la
petite verole, ressemblent à la sauni physique
et à l'histoire de la petite verole. Sans
doute la p. v. est une maladie de pureté
mais de purgation d'un levain étranger
il peut en résulter un grand bien pour le
corps, mais c'est un bien accidentel qui
n'est pas pour la nature de l'homme
en général, mais aux circonstances
particulières de chaque sujet. j'ai vu
donc toutes les observations de la p. v.
dans la petite verole dans les auteurs
partens, et dans vos ouvrages les
sont irréprochables
mais toutes ces observations, qui sont
en très petit nombre si on les compare
à la quantité de malades attaqués

G. D. J. T. B.

de la peste verole, laissent entier a
 répondre le second membre de notre
 question, arrive tel communement
 qu'un homme qui a eu la p. V. fait
 une seconde fois

Je crois que c'est plutôt d'après la
 théorie qu'après l'observation, que
 M. Boerhaave établit une distinction
 entre la p. V. discrete et la conflente,
 et veut que l'une ne garrisse pas de
 l'autre. Et l'une se gagne de l'autre. c'est
 le même levain différentié par la
 nature du sujet, et les circonstances.
 pour moi je ne crains pas d'affirmer
 que quiconque a eu une fois la peste
 verole bien érudie dans les phases et
 dans les périodes, peut raisonnablement
 se regarder comme à l'abri d'une
 nouvelle atteinte de cette maladie. quoi
 qu'il ne doive pas porter la sécurité
 jusqu'à la métaphysique.

Les raisons de cette opinion sont 1^o
 l'expérience. et l'observation
 contraire à laquelle on ne peut opposer
 qu'un petit nombre de faits. 2^o L'analogie
 de la peste, avec presque tous les autres
 et d'autres maladies contagieuses ^{et épidémiques}

~~Ch. B.~~

J.B.

30 Sur l'impenetrabilite' de la peau que
quelques fois elle acquiert par cette
maladie. toutes les autres raisons
dans une susceptibilite' qu'on apporte me
paraissent frivoles. puis qu'apres tout
elles supposent des hypotheses
inadmissibles. L'experience seule est
de voir qu'on ne peut dans une recherche
de cette espece, et elle est la meme
pour toutes les autres maladies contagieuses
sans quoi je ne l'admettrois pas
pour la peste verolee.

La p. v. estant une peste de son espece
il doit etre possible de s'en garantir, il
n'est nullement necessaire qu'un tel
homme en soit attaque, et le calcul de
ceux qui tendent ou qui diminuent son
empire peut etre vrai, sans la difference
des lieux et des climats qu'ils habitent.
Je crois qu'elle fait beaucoup plus de
ravages, en Angleterre, qu'en France.
en general les Anglois, sont plus sujets
aux maladies de peau ils en connoissent
eux memes. il y a des pays ou a peine
connoit on: en general, comme toutes
les pees du monde, le commerce, est
foule qui habite les grandes villes, et

5
~~Cy D. B.~~ T. B.

99 y rend plus communes. nous l'avons
transporté en Afrique et en Amérique,
et on la connoit surtout dans les habi-
tations et dans les comptoirs des Euro-
péens dans ces deux parties du
monde. J'avouerai même que le moyen
proposé par Mr. Kest pour l'atténuer
ne me paroit ni absurde ni ridicule.
quoiqu'il en soit il n'est pas de conclure
de toutes ces raisons, quel est possible
de faire des calculs, de ceux qui en
sont atteints, et de les comparer à ceux
qui ne le sont pas. le calcul est trop
différent pour les villes et pour les campagnes
pour les solitudes, et pour les lieux très
fréquentés. En me ad nous ^{comme} ~~comme~~
rapporter à ce sujet un fait singulier, qu'on
peut se croire n'y pas ajouter foi, sans
pecher contre la croyance que l'expérience
fait alléguer.

On ne connoit point
garantir de ces maladies contagieuses
quela fuite. car aucun médecin sage, ne
peut croire à des prophylactiques contre
nature. On nous propose l'inspiration
qui réglant la marche de la maladie
sans danger possible de tout danger
la rend ^{la rend} ~~la rend~~ ^{la rend} ~~la rend~~
d'où on l'admette ^{la rend} ~~la rend~~
voilà la question qui s'agit d'examiner.

Les peste verte morte telle est prouvée
et les ravages sont ils assez considérables
pour qu'on puisse la composer de
peste qu'on emploie des moyens
extraordinaires de la garantir

G.D. J.B.

mais avant que d'entreprendre ^{en discussion} ~~en discussion~~
Les ravages de la peste verole fossile
fals qu'ils exigent des precautions
extraordinaires pour s'en garantir. Sans
doute. mais comme cette question est
preliminaire a toutes les autres. exami-
nons si nous le pouvons le ravage de la
peste verole et la forme des pestes composés
a ceux qui en sont atteints. j'admets de tout
mon coeur la verité des calculs Anglois.
M. Jurin, M. Stoddard, et un homme d'une
probité aussi connue que la sienne. M. Kippen
est dans le même cas. nous voyons de voir
entre autres choses. D'avoir appris des
personnes par l'innoculation, qu'elles
avoient dissimulé ce ne sont ni des courtisans
ni des menteurs. mais rappelons nous
ici les savans écrits de Sydenham, de
Morton, de Sydenham, de Willis. Je crois que
tous les medecins françois conviendront
avec moi que nous ne connoissons pas ^{assez} ~~pas~~
communément les symptomes dont ils parlent
comme tres frequens. et que en general elle est
plus mechanté en Angleterre qu'en France.
Dans notre patrie elle n'est le plus souvent
funeste, qu'aux gens riches, adultes, qui
vivent dans le luxe, et dont le regime est
detestable, aux gens epuises, et fatigués.

7
G. B. F. B.

80 deux ames brutes. neant moins comme
cette classe contient les rejettons les
plus précieux de l'état et qu'en d'ailleurs
dans certaines années elle se trouve par
la combinaison plus mauvaise que dans
d'autres. il est certain qu'en France même
un moyen d'arrêter ses ravages est un
moyen précieux. L'avons nous trouvé dans
l'inoculation.

Sans entrer dans l'hypothèse de
l'inoculation, ses progrès, les obstacles
qu'elle a éprouvés et quelle éprouve, je
répondrai toutes les questions que j'ay
abaissées sur cette méthode à ces deux
objets. 1o en peut on mourir. 2o prévient
elle la recidive. après quoi si elle est
parmes sans mon opinion qu'elle est
fort utile aux particuliers qui l'emploient
il restera à résoudre la plus grande de toutes
les difficultés. abandonnera-t-on à la suite
de quelques particuliers la sûreté publique
et donnera-t-on lieu à une nouvelle contagion
pour le bien d'un petit nombre de gens.

Le rapport à la première question
en meurt on. on ne peut pas douter qu'il
ne soit mort plusieurs personnes de l'inoculation
en Angleterre et même en France. mais
d'abord il faut ^{distinguer} la question de

~~J. B.~~ J. B.

en est-il mort. est pour. est-ce ouy
sans doute est-il possible de prononcer
ou sel sujet qu'on inocule qu'il n'en mourra
pas. si je refuse ce membre de la question
j'ay résolu toute la question. parce que le
choix est toujours permis dans l'inoculation
or ce choix une fois permis. seroit qu'on
peut répondre il est de la plus grande
probabilité, que le sujet inoculé, bien
choisy bien préparé, n'endort pas moins
jeus de la plus grande probabilité, est
adver de cette probabilité qui fait la
certitude Physique.

Pour cela il y a trois choses à faire

1^o celui du sujet.

2^o la préparation

3^o la matière dont on inocule.

1^o sur le sujet. on peut porter les connaissances que l'on a sur la santé d'un homme jusqu'à la certitude physique

2^o la préparation. les medecins peuvent préparer un homme quelconque de façon à assurer qu'il n'a aucun vice dans la santé.

3^o La matière dont on inocule. tel est le plus simple et le plus doux pris dans l'homme qui a la maladie la plus benigne qui n'a aucune complication avec la matière dont former une peste verole simple

9 ~~J.B.~~ J.B.

8/ Si l'on m'accorde ces trois propositions
qu'on peut répondre de la santé d'un
homme avec une très grande probabilité
qu'on peut l'améliorer, et qu'on peut
répondre de l'esprit avec lequel on inocule.
Je répondrai alors certainement qu'il
y a un très grand avantage pour chaque
particulier à se faire inoculer parce
qu'on n'en meurt pas.

Or je crois que chacune de ces propositions
peut m'être accordée. Je dirai plus on ne
peut me les refuser, sans détruire de fond
en comble les fondemens de la médecine.

Il est cependant une objection toute
simple à me faire. c'est que je n'ai plus
loin qu'aucun des inoculateurs n'a jamais
été. à l'exception du seul M. Dutin, aucun
d'eux n'a prononcé qu'on ne peut pas
mourir de l'inoculation.

Je réponds à cela une chose que vous
priez de bien peser avec moi. c'est que
jusqu'icy l'inoculation n'a pas été traitée
et suivie philosophiquement par aucun
médecin. ou du moins aucun médecin
éclairé n'a donné de traité sur cette
matière. et quoiqu'il soit bien loin de
mon intention de m'élever au dessus de
qui que ce soit. j'ose vous assurer que tout
ce que j'ay vu de l'inoculation m'a fait

J. B.

desirer que la commission de la faculté
se décide quand on l'admette
se charge de prescrire des lois sur cette
operation. Je te dirai net, et avec vérité
j'ay été mecontent de toutes les inoculations
que j'ay vu faire et j'en puis pas m'en
prendre a la méthode.

Pour faire le sommaire de ce que j'ay
vu je divise l'inoculation en trois temps.
1^o celui de la preparation. 2^o celui de la
maladie. 3^o les suites de la maladie.

Dans la preparation que je prendrai
jusqu'au moment de la fièvre des inoculés
le meilleur état possible. Les préjugés laissent
être une source d'erreurs. et j'ose dire que
toute la science de la médecine, n'est pas
de trop pour un inoculateur. mais je m'en
rapporte là dessus a la conscience. j'appelle
ce temps de la preparation celui de la fièvre
elle est aussi forte que dans la p. v. naturelle
l'inoculateur y porte une sécurité ridicule
je les ai vu faire manger un peu leurs malades
et leur intention se vante d'être rassurée.
ceux qui m'ont cru et qui se sont traités
comme nous traitons la p. v. naturelle
se sont bien trouvés. Dès le moment où
donne des on se repose on est content
dans tous les gens environnans, quoique
le malade, souffrable, qu'il ait du délire.

[Signature]

J. B.

Des saignemens de nez. j'en ay vu que
m'effrayoient beaucoup. 82

L'afficre tombe en dans la methode de
M. Hasty qui est la seule que j'ay vue
il paroit des petits boutons tres rouges
beaucoup plus larges que dans la p. v.
naturelle. Surmontés d'une vesicule que
beaucoup plus superficielle que le bouton.
Le troisieme jour elles sont toutes a leur
periode. elles plusieurs sechent sans
suppurer, quelques unes suppurent d'un
pus aqueux. il ny a point de tous de
fièvre de suppuration. les malades
sont gueries le septieme ou le huitieme.

Je n'ai vu que deux exceptions, L'une est
Mademoiselle d'egmont qui n'eut a la
verité point de fièvre de suppuration.
mais jusqu'au septieme jour elle eut la
fièvre, elle eut d'ailleurs une enflure tres
considerable au visage, une insomnie affreuse,
l'enflure des mains fut tres grande. elle
eut une peste verole conflucnte dont elle
est tres marquée.

L'autre est Mad. d'aiguillon qui au
neuvieme jour eut un mal de nez affreux
qui effraya beaucoup l'inoculateur. mais
qui se dissipa promptement en deux
personnes sont les seules, qui n'ayent point
eu de suite a leur inoculation.

12.  T. B.

Vous voyez par ces exemples, que la
pente verole inoculée a fo la propa-
tion semblable a la naturelle. 2o
L'eruption toute differente. 3o la
suppuration presque nulle. 4o le deff-
ichement plus ^{et presque subit} prompt. Je vous prie
de bien remarquer ces differences. elles
sont essentielles, pour l'explication
des suites de la p. v. inoculée.
Ces dans ces suites surtout qui font
la confiderer.

aussitot que le deffichement est fait.
les playes qui ont été fermées pendant
tout le temps de la maladie, commencent
a éprouver une tres violente demangeaison
d'honneur et trois jours après tombent
si abondamment, et laissent échapper un
pus serveux qui tombe par gouttes et perce
les linges de tous costé. Le fond de la playe
est ~~rouge~~ ^{flaque}, les bords recourbés, ^{quelques}
Les glandes des aines s'engorgent, les
plus heuroux et le plus petit nombre
malades en est quitte pour cela qui dure
trois quinze jours, trois semaines, quelque
fois d'avantage.

Dans ~~le plus part~~ ^{quelques} il s'excite une
febricule qui dure ^a vingt quatre heures
alors les jambes, les cuisses, quelquefois
le visage, le corps entier se couvre d'un

13
G. B. J. B.

Erysipèle très violent, qui se par p...
 de petits boutons. les boutons le matin
 sont pleins d'une échor jaunâtre qui le
 soir est toute en pus. mais ils sont superfi-
 ciels, et semblent être entre le tissu réticulé
 et l'épiderme qu'ils soulèvent. le malade
 d'ailleurs a bon communément bon
 appétit. mais cet Erysipèle est accompagné
 d'une démangeaison insupportable, le plus
 souvent d'insomnie, quelque fois de fièvre
 le soir et est même accompagné de clous.
 Son commencement est toujours fâcheux
 quelquefois effrayant. Je scis un enfant
 qui nouvellement avant son éruption,
 a eu un assoupissement léthargique et je
 scis un autre qui au quarantième
 jour de son inoculation est en core, si l'appa-
 rant de tous les côtés, qu'il est impossible
 de lui toucher aucune partie de son corps.
 Sans en retirer des doigts imbibés d'une
 matière gluante et qui sent l'acide formique
 l'acide fermenté. il est horriblement
 maigri. Les inoculateurs m'ont avoué
 en en ai vu un qui a été sué aux
 Erysipèles et aux maux d'yeux pendant
 plus de trois ans.
 Ce tableau n'est rien sans doute si on
 le compare aux maux ordinaires qui
 peuvent suivre la p. v. naturelle. mais
 du moins est il certain que si on suivait

J.B.

un regime plus exact, une methode plus serieuse. toutes ces choses ne devroient pas arriver. L'inoculation si elle est une pierre precieuse, a certainement besoin d'etre encaffee dans toutes les lumieres de la medecine. quoiqu'en soit, j'en n'ai vu mourir qu'un seul. j'en n'ai pas suivi. et avois un epanchement d'eau dans la tete et c'est a moi qu'on a dit qu'il s'etoit donne un coup a la tete. je puis assurer que l'enfant se portoit exterieurement bien avant l'inoculation. je rapporte icy ce que j'ay vu et suivi. et je conclus cette premiere proposition par dire qu'on peut promettre a quelqu'un qu'il ne mourra pas de l'inoculation, que cependant les suites de la maladie sont et plus dangereuses, et plus cruelles que la maladie même.

La seconde question. prevenelle la recidive. je crois que l'inoculation est apu après dans le cas de la p. v. naturelle. je dis apu après car je crois que dans la methode presente d'inoculer, si l'erysipèle qui est la suite de l'inoculation ne depure pas absolument la masse du sang les malades sont dans un danger prochain de recidive. c'est a dire, que je crois que la p. v. doit reparoitre peu de temps

G. B. J. B.

après on ne peut reparoitre d'autre
amoms que le malade enfane, nait
acquis par le changement de son constitution
et par la fuite des temps, une nouvelle
disposition ala contracter.

La raison qui me fait penser ainsi. c'est que
quelques malades ayant un Erysipèle
affreux quelques autres n'en n'ayant pas
d'autout. je ne conçois pas dans l'estension
des propriétés de la nature humaine, ^{sur tout dans du sujet d'après} la
raison d'une aussi grande disproportion
aussy si je me metois d'inoculer, ce que
graves adieu je ne ferai jamais, si je
ne voyois pas paroître cet Erysipèle,
l'appliquerois sur le champ des vesicatoires
Je vais plus loin es je croirois pouvoir affeuer
par l'apparition de cet Erysipèle, que le
levain de la p. v. peut se dénaturer et se
defigurer dans le corps. et produire d'autres
maladies plus durables. mais l'effet du
levain de la p. v. recens estant rarement
funeste, je crois que les maladies qu'il
produira ne seront jamais dangereuses,
quoique facheuses si par exemple elles
septtoient sur les yeux.

Ce n'est donc qu'après un certain espace
de temps ^{auquel} l'observation seule peut ^{mettre} detes
~~inter~~ ^{inter} que la p. v. inoculée nous remet
dans le meme cas que la p. v. naturelle.
par rapport ala recidive. car quoique
l'expérience seule soit en droit de décider

10
G.D. J.B.

sur cet article. L'inoculation n'est pas
assez ancienne, pour que les gens qui
connoissent la marche de l'observation
en médecine puissent en rien conclure la
perennence en médecine trompeuse depuis
Hippocrate jusqu'à présent et les fruits
siels.

Je crois que de tout ce que j'ay dit on
peut conclure qu'il y a de l'avantage
pour les particuliers a se faire inoculer
mais la nation y ^{en un mot} gagne telle multitude
telle la contagion. Sans doute, lorsqu'on
ne prendra aucune precaution, qu'on
laissera les inoculés communiquer avec les
autres citoyens. Je crois cependant que
l'inoculation doit la moins communiquer
que la p. v. naturelle. parce qu'elle est plus
douce et plus simple, parce qu'elle supprime moins
mais puisqu'on fait cesser la peste par la
separation des malades, on peut aussi éviter
les dangers de cette contagion. Je ne m'étend
pas sur cet article. Les inoculateurs n'y ont
rien répondu de raisonnable.

ainsy mon avis est, qu'il y a de bonnes
raisons pour, de fortes objections contre.
qu'on ne peut pas prononcer definitivement
que sur la necessité de toute l'attention d'un
bon medecin, du choix du sujet et de l'exacte
separation des malades dans l'inoculation

J.B.

Sur cet art.

Susceptible de son impression

1^o Je sçavois que l'Inoculation est capable de ^{diminuer} ~~destruire~~ la maffetole d'entre autres de la p. v. repandue sur la surface de la terre

Je sens combien cette proposition me paroît un paradoxe, j'edrai même plus, j'avois que l'expérience y est contraire. mais ^{le principe n'est pas} pour prouver cette proposition ^{même vraie} il suffit qu'on m'attende la preuve suivante

1^o L'Inoculation peut être administrée sans communiquer la contagion à qui que ce soit. Si le malade n'a communication qu'avec des gens qui ayent eu la peste verole. Si l'on a soin que les linges les hardes ne soient remis dans le commerce qu'après avoir été déinfectés. Si alors l'Inoculation sera un rempart ^{contre} les epidemies ^{ne m'attende} pourvu qu'on m'attende que les inoculés ne soient pas ou sont peu sujets à la recidive. or c'est jecrois qu'on ne peut pas nier ^{de cela}

2^o L'Inoculation rend le corps moins susceptible de l'impression du venin de la p. v. je ne nie pas qu'il ny aye quelques recidives. mais elles sont rares. et je m'en rapporte la dessus à l'historique

~~C. B.~~ J. B.

de l'inoculation que vous savez tous sans doute il y a des réindues de la p.v. naturelle et artificielle. mais vous m'assurerez du moins qu'il n'y a point de raison plausible pour que la réindue soit plus commune dans la p.v. artificielle que dans la naturelle. Donc l'inoculation rend le corps moins susceptible de recevoir l'impression du venin de la p.v. d'ailleurs j'ay prouvé que lorsqu'on peut garantir la contagion, elle diminue la totalité du venin ^{enorg} elle s'oppose a l'existence des epidemies contagieuses. Par consequent elle diminue le risque total ou tout tous les hommes qui n'ont pas eu la p.v. de la contracter.

J'avouerai que l'on peut peut etre regarder comme chimerique le projet d'arreter la communication des infectés avec ceux qui ne le sont pas. et que des precautions severes prises a cet effet peuvent écarter les petits maîtres de l'univers toute idee de se faire inoculer. mais je proteste que sans ces precautions je regarde l'inoculation comme pernicieuse au genre humain, et que jela considere peut etre non pas telle qu'elle est, mais telle qu'elle doit etre.

G. D. L. J. B.

On me dira que dans cette proposition
je suppose ce qui est en question. en
effet, je suppose, qu'on n'en meurt pas,
que les suites peuvent être prévenues
ou ne sont pas dangereuses. enfin qu'il
mes a l'abry de la veidwe d'clap.

Ouy sans doute je suppose toutes ces
choses et j'erois les prouver.

Je dis

1^o. On n'en meurt pas. Je commence
par avouer qu'il en est mort, et j'avoue
en même temps que plus on va en avant
moins il en mourra, de sorte que si
l'inoculation est toujours administrée par
des médecins sages il n'en mourra pas
vous en conviendrez avec moi, si vous
^{etes d'avis} convenez qu'un homme que vous avez préparé
suivant les règles de l'art est moralement
parlant sain en santé. or je dis que quoi
que aucun homme ne puisse avoir de certitude
physique sur la santé d'un autre homme
cependant lors qu'on a paré par les
ressources de l'art à tous les inconvénients
possibles on peut en répondre qu'il
n'aura pas dans un certain espace de temps
de maladies inflammatoires et aiguës.
ce qui suffit pour parer au danger de la
p. n. donc il est possible de répondre
qu'un homme attaqué d'clap. ^{amfiulle} n'en mourra
pas.

J.B.

87 ~~Particuliers~~ un nombre considerable
 comme de deux ou trois mille par exemple
 il en mourroit un, je vous avouerois
 naturellement, que ma conscience ne
 s'en allarmeroit pas. quod in millefimo felix
fallere non intelligitur. Je retournerai icy
 aucune analogie, du mauvais succès
 de quelques remedes bien administrés
 parce qu'il n'y a aucune parité, entre
 des cas de necessité, et un cas ou on est
 libre de faire une chose ou de ne la pas
 faire. mais l'utilité publique me
 rassurera sur ~~un~~ ^{un} malheur particulier,
 quand il sera si rare, que le cas pourra
 estre compté pour rien.

2^o mon plus grand embarras est pour
 les suites. car j'etes ay toujours trouvé
 longues, quoique j'en n'ay pas vu
 de ~~deux~~ ^{deux} ~~sortes~~ ^{sortes} au reste je distingue
 deux especes de suites. 1^o Les suites
 immediates. 2^o Les Inconveniens qui
 peuvent venir dans le corps est affoiblie
 ou le rendre infirme.

1^o pour les suites immediates j'en ai
 vu qui m'ont effrayé. elles n'ont eu
 aucune mauvaise issue.

2^o pour les inconveniens qui peuvent
 rester et affoiblir la machine. j'en n'ai
 pas vu, je ne tiens pas qu'il ny en soit
 en. mais je suis convaincu qu'il est plus

~~G.D.L.~~ T.B.

+ et ne nous apprendra pas que
 notre officieuse fidelité, et vis avis
 de démarches à la nature, qui est
 l'imitation d'un linge, qui ~~est un~~
 Mechanicien travaille, et se tourment
 et s'agit sans rien ^{de réel} produire. Le
 parlement nous demande notre avis.
 Son arrêt y sera conforme ou non
 Suivant qu'il lui plaira. et nous
 nous trouverons peut être brouillés
 avec la faculté de Theologie.

aisé de les prévenir dans la p. v. artifi-
 cielle que dans la naturelle. 1o parce que
 la dose du venin est moins forte. 2o parce
 que l'écoulement des playes, qui subsiste
 longtems est un egout qui sert à mettre
 le corps à l'abri de toute impression
 fâcheuse.

Voilà, messieurs, la façon dont j'envisage
 la chose. mais dies diem Docet Populi
onum experimenta Deles dies, naturas
judicia confirmat. L'esperance qu'
 Hippocrate qui s'y connoissoit appelle
 ἰσχυρὴν est l'affaire des siècles.
 qui sçait si quelque jour une forte
 epidemie de peste verole ne détruira
 pas toutes les esperances que se
 conçoit de l'insoulation. Dares d'après
 Jadis ip̄i domini. de Parlamento
nil intelligunt de medicina. mon
 avis est de ne compromettre l'honneur
 de la faculté en rien. J'exposerois à
 chaque question qu'on nous fait. les
 faits avec verité et avec simplicité.
 Les comparaisons des resultats d'ich
 anglais avec les nôtres. Je devois par
 exemple les anglais mettre le nombre
 des p. v. naturelles à tant. chez nous
 et faire tel calcul des hommes qui
 meurent de la p. v. naturelle. chez nous
 il n'est qu'indire. de prays' de le prou-

~~G.D.~~ J.B.

88 et ainsy de suite. Sur cette question
peut-on mourir de l'inoculation d'un
a eut sans d'inoculés sans de mortel.

Je ferai bien remarquer que des chirurgiens
et des apothicaires se sont mêlés d'inoculés
quel est vray semblable que si des medecins
sages s'en estoient mêlés il en seroit
moins mort. que l'appas d'engainer
l'enthousiasme ont fait faire bien
des imprudences.

Sur cette question si la p. v. artificielle
est contagieuse. je citerois les exemples
des gens qui sont morts pour l'avoir
gagné. mais je devrois quel est possible
de empêcher la contagion.

Sur la question si l'on faut la permettre
la tolérer, la deffendre.

Je dirois si le parlement nous en
a porté de hater la marche
bonte de l'expérience nous serons
plus a portée de lui répondre. il est
juge des faits, comme experts nous les
lui rapportons. Sa haute prudence
lui prescrira ce qui a faire. nous
rien deavons par enoir assés pour
d'aut horiser de notre suffrage nous
craindrions de la proscrire et d'oter
par là une ressource a la France,
dont les effets violens ont souvent

25 ~~Sept~~ J.B.
L'ylarini est le premier auteur La premiere personne
qui ait écrit sur l'inoculation
d'abord en 1701 puis en 1713
mais son ouvrage est encore La premiere personne que nous
dans les transactions Philosophiques fait connaître l'inoculation
que ~~on ne peut pas nier~~ en Europe est ^{son} milady Wortley Montagu
La lettre de temoin
au docteur Wood Ward de 1715^{est} ambassadrice d'Angleterre a la porte,
mais les écrits avouent faux ceux qui y firent inoculer son fils unique
~~car on ne peut pas nier que~~ et qui fit de même inoculer sa fille a son retour
en Angleterre. Voilà comme elle parle de cette
methode: dans ses lettres tom. 2.
lettre 31. datée du premier avril
1717. v. s.

a propos de Maladies j'en ai vu
raconter une methode qui vous
feroit desirer d'être icy. La petite
verole le mal si fatal est si general
parmi nous, est icy un mal qui n'a
aucun danger par l'invention de
l'insertion ou de la greffe, comme on
l'appelle icy. c'est l'affaire de quelques
femmes, que ~~on pratique~~ ^{elles en pratiquent} l'operation
qui se pratique chaque automne dans
le mois de septembre quand la grande
chaleur est tombée. Les gens de
connoissance envoient les uns cartes
autres pour savoir si quelque de la
famille voudroit avoir la petite verole.

J. B.

ils font des loques ensemble et ont
 hairement souffert ~~de~~ cinq
 ou soixante la vieille arrive avec un
 coque de bois pleine du veau de la
 meilleure espece de petite verole, et
 vous demande quelle veine, vous voyez
 qu'on vous ouvre. elle ouvre celle que
 vous lui presentez avec une aiguille
 tranchante, ce que ne faut pas plus
 de mal qu'une egratignure. et elle
 infuse dans le vaisseau ouvert, autant
 de matiere qu'en peu de temps l'atere
 de son aiguille apres quoi elle bande la
 petite playe, la couvrant d'un peu de
 coque de la soie. elle ouvre ainsi
 quatre ou cinq veines. les grecs ont
 communement la superstition de
 faire ouvrir une au milieu du front
 une a chaque bras, et une au milieu
 de la poitrine en un mot en ligne de
 croix. ce qui a un tres ^{ridicule} mauvais
 effet car toutes ces ouvertures laissent
 des cicatrices, et ceux qui ne sont pas
 superstitieux choisissent de pratiquer
 ces ouvertures aux cusses et aux bras
 en un mot a des parties couvertes.

27

T. B.

Les enfans jouent ensemble le reste
de la journée, et sont en parfaite santé
jusqu'au huit de l'opération. alors
la fièvre s'enempare, ils gardent leur
brûlure deux jours, rarement trois, ils ont
très rarement plus de vingt ou de
trente ^{boutons} sur leur visage, qui ne laissent
aucune trace et en huit jours de temps
ils sont aussy bien qu'ils l'étoient avant
leur maladie. mais les endroits où ils
ont été inoculés deviennent des ulcères
qui coulent tout le temps de la maladie
ce qui sans doute est un grand bien
pour eux. des milliers tous les ans
subissent cette opération. et l'ambassa
deur de france d'you parfaitement
qu'icy on prend la peste verole
par partie de plaisir comme on prend
les eaux en france. il n'y a pas enco
un exemple de quelqu'un qui en soit
mort, et il faut que je sois bien
convaincu de la sûreté de cette
expérience puisqu'il se verra la fièvre
subir à mon cher petit enfant.
Je suis avec bonne croyance pour

J. B.

en vouloir amener la mode en
 Angleterre, on jure en dire à
 quelqu'un de nos docteurs, si j'en
 connois un assez ami de la vertu
 pour avoir le courage de faire
 le sacrifice d'une branche considérable
 de son commerce, au bien de l'humanité
 mais il faudroit être un peu hardi
 pour s'exposer à détruire une
 maladie qui leur est si profitable
 quoiqu'il en soit à mon retour
 je vous m'engage dans cette
 guerre à admirer le courage de
 votre amie.

29
~~J. B.~~ J. B.

The analysis of inoculation
comprising the history
theory and practice of
it
By J. Kirk Patrick
D. M.

London 1754.

L'ouvrage de monsieur Kirkpatrick
donc vous m'avez chargé de vous
rendre compte est composé d'ouze
sections ou chapitres, les quatre
dernières contenant la pratique
de l'inoculation qui n'estre point
dans l'objet de nos recherches je
vous rendrai compte des six premières
La première traite des causes éloignées
de la peste verole
La seconde de la cause interne de la peste
verole.
La troisieme de la propagation de la
contagion dans la peste verole
La quatrième contient l'histoire de
l'inoculation
Dans la cinquieme l'auteur examine
l'inoculation dans son essence.
il employe enfanta sixieme a grouper
les differences de la peste verole naturelle
et de l'artificielle.

J. B.

Les autres en font enseigner la méthode
d'inoculer, les préparations ~~et~~
qu'en exige l'inoculation au ~~une~~ ~~et~~ après
son éruption en un mot c'est la partie
pratique de cette opération qui n'est point
pas dans notre plan, n'en exige de nous
qu'un très léger examen, et ne nous
regarde même qu'autant que dans les
précautions on peut découvrir les ~~les~~

Avant que d'entrer dans l'analyse
de cet ouvrage, je m'arrêterai un
peu sur la préface parce que ~~de~~
est même temps je vous rendrai
compte du sermon de monsieur Massy
(le sixième de ses sermons) et d'une brochure
que j'ay esquisé par en Angleterre
en 1753 contre l'inoculation - en ~~et~~ ~~est~~
patrik. Lesame a été principalement
dans la préface a les réfuter.

M. Massy commence par diminuer
beaucoup le danger de la peste verte
naturelle, et prétend que simple par
elle même elle doit tous son danger
à l'état inflammatoire des humeurs, et
aux soins mal entendus de la médecine
qu'il traite assez peu charitablement
d'après cela en mettant pour prin^{ci}
pal objet des honnêtes n'en ~~est~~

~~G.D. L.~~ T.B.


L'auteur anonyme de la brochure diffuse
Une agrippinoculation est beaucoup
plus philosophe, et plus modéré, ainsi
comme il avoue les succès de l'inoculation
qu'il ne cite pas un seul fait contraire, ~~qu'il~~
dit seulement qu'il est impossible ^{10.} de définir
exactement le choix des sujets et en appelle
à tous les médecins, et leur demande s'ils ne
savent pas tous très bien qu'il est des malades
qui la veille du jour auquel ils sont atteints
d'une maladie mortelle se portent à merveille
et diminuent par la faculté de l'inoculation
20 il demande s'il n'est pas des pustules simples
assez mal placées pour être mortelles par la
seule situation. et si les inoculateurs peuvent
répondre de les placer où ils voudront.
30 si l'impossibilité d'inoculer toute une nation
à la fois est démontrée, on ne peut pas
le foyer de peste.
40. si cette précaution est si essentielle de la
vie ne met pas au courage, au mépris de la
mort. si l'inoculation n'est pas une mode
de coquette, ayant toujours été pratiquée
des femmes et pour la beauté.
Quoi qu'il en soit de ces objections que
K. réfute dans le cours de son ouvrage,
les inoculateurs respectent beaucoup un
ennemi qui avoue leurs succès.
Ainsi plus avant que d'entrer dans le
cours de l'ouvrage de M. K. ^{pourriez moi} de vous faire
remarque que celui-ci est regardé en France
comme ~~le meilleur~~ ^{le plus sûr} de l'inoculation

G.D.L. J.B.

que l'auteur est celui qui est venu à Paris
avec m. Hally notre confrere, et qui a
jointement avec lui inoculé le feu sale
comte de Gisors, qui a eu suivant le bruit
public une peste verole tres considerable

La marche de m. Kerpatrik dans
son ouvrage est tres philosophique
vous un homme instruit, j'oserois meme
dire un homme de bonne foi, et qui du
moins ^{à mon} avis ne dissimule rien. Vous
en jugerez quand dans la premiere section
ou il traite des causes eloignées de la peste
verole, avec beaucoup de sagacité il nie
avec force cette fable de germe de la peste
verole, entrant dans le sang ou dans les
solides, ou il souvient contre m. Haller medecin
de Bocklaw que la peste verole est une
maladie moderne. mais ce qui y a de singu-
lier c'est que quoiqu'inoculateur, il parait
croire que la peur seule est capable de
de la peste verole est capable de la donner.
et il étaye son opinion par un systeme sur
le pouvoir de l'imagination; ^{son subtil} ~~son subtil~~
~~et sur les influences et~~ il l'appuie sur
dans cette idée de l'autorité tres respec-
table de m. Werloff.

Quoi qu'il en soit il regarde les semences
de la peste verole, comme des semences
~~et~~ ayant une existence par elles memes,
~~et independante de leur forme~~ et comme
tous les levains qui attaquent les corps
organisés depuis un grand nombre de

G. B. T. B.

différence Mr K. refuse en passant
l'opinion de Fernel, qui croit que la
petite vérole ne reconnoisse pour
cause que l'influence de l'air gl' & qu'elle
est inutile d'insister sur les raisons qu'il
oppose contre une opinion que perforce
il est tenté de soutenir.

Quoiqu'il en soit une grande expérience
de la bonté de M. K. de sçavoir avec
avoir vu plus d'une fois quoique rarement
le même homme avoir eu la p. vérole plus
d'une fois. M. Kerp. nous assure qu'il n'a
jamais vu quel qu'un avoir eu la petite
vérole deux fois qu'aucun prêtre n'en a
spécifié un cas ou l'air ou la p. & deux fois
dans le même sujet cependant un M. Samuel
digne au vue garde avoir la petite vérole
confluente deux fois et en mourir à la
troisième. M. Mead parle d'une petite vérole
dans l'écruption deux fois répétée la fois
durer trente jours et se marquer toute
conforme à ce qu'on donne un exemple à peu près
semblable dans les: de médecine. Les cas doute
de pareils exemples qui engagent M. Kerp.
peut-être à ne pas nier la possibilité de la
reinfestation si on veut lui en accorder la
rareté. après tout dit-il, on ne peut nier
qu'il ne soit possible qu'une première infection
n'emporte pas le vaccin. mais aussi la
chose ne tourne pas contre l'innoculation si
en quelquefois fallat
il conclut cette lecture par des réflexions

tres sages et tres judicieuses, sur les foyes
ou pabelas qui se trouvent dans le corps
humain et qui se detruisent par l'eruption
d'une maladie. ainsi il parle d'une
maladie contagieuse qui regnoit en 1732
dans le continent de l'amerique, et qui
est comme la petite verole, muflloit le
visage des malades. apres avoir ete
pendant sept ans elle disparut en 1739
plus cruelle encor. elle emporroit presque
tous les malades. mais elle n'attaqua
aucun de ceux qui l'avoient eprouve
sept ans auparavant.

La troisieme section de m. K. traite de la
propagation de la contagion dans la petite
verole et netient qu'indirectement a l'inoculation.
Lors que l'infection suvant notre
est toute a l'avantage de l'inoculation par
quelque partie que elle attaque principalement
les parties par lesquelles elle est introduite
qui sont dans la V. naturelle l'esophage
et la trachee artere, parties bien autrement
essentielle que la peau, qui apres toute
definie par la nature a etre l'emboire
de ~~la surface~~ fonde du corps. m. K. parait
ne se pas decerner pour l'eruption de la
artificielle plus elle paroit de bonne heure
plus elle est forte. ainsi le duc qui avoit
ete inocule a 65. ayant eu son eruption
le quatrieme jour de l'inoculation l'autre
forte d'ete une maladie de la degre
ce sera le cas de Melle de Rochouilly
qui ne s'est que trois semaines apres
l'inoculation

G.D. J.B.

9^e au sujet des hemorrhagies que M. K. me
parait regarder comme tres communes
dans l'appareil de l'insolation retardee
et d'immense l'eruption. Je ne vous
parlerai point de des conjectures et meme
des experiences que cite sur l'etat du sang
dans la peste verole. Je passe a la
section que contient l'histoire de l'insolation.

Pyramid est le premier qui en ait écrit
a l'Academie Royale, sur le quel Dr Haaf
Moane prof d'un de la Faculté d'Avignon
de son informet M. Sherard fameux Consul
de la nation angloise fameux dans l'histoire
botanique, de son informet. mais la premiere
est il ne donne a son operation que cinq
ou six ans d'edat a son frantroyte
mais mededy v. Montagu en fit la premiere
inoculation en Angleterre. apres avoir fait inoculer
son fils a son frantroyte, elle a fait inoculer
sa fille en Angleterre. ce que fait que M.
K. serie avec l'insolation de la femme
faite. Je ne m'arreterai point sur cette histoire
la pr. ce qu'elle fit inoculer ses enfans, meme
avant que les preuves sur les criminels
fussent faites. M. Moane n'y donna qu'un
seul exemple. mais l'insolation qui parut
avoir des commencemens de brillans par que
cest M. K. qui parle de l'insolation de
Compositus orbis mais la mort de la fille
vint de Sunderland en Angleterre de Bridgewater.
refroidir un peu les progrès tellement que
si elle n'avoit pas eu d'ailleurs des secours
sur lesquels elle n'aurait jamais
obtenue la faveur a laquelle elle est parvenue
aujourd'hui en Angleterre.

G. B. T. B.

Ces pour comparer ces succès que M.
K. examine dans la 2^e section cette
questions. L'inoculation donne-t-elle une
vraie peste verole? cause-t-elle moins de
danger que la peste verole naturelle?
Ces qui ont eu la peste verole artificielle
en sont-ils quittes pour toujours? m. Form.
semble avoir donné quelque temps de l'indécision
de la peste verole inoculée, et de la peste
verole naturelle. on la gagne, on en meurt
donc c'est une vraie P. V. d'ailleurs il y a eu
l'adversus qu'une vous dit tous ceux qui ont eu
des inoculés. et c'est
y a eu moins de danger cette question se
résout par le calcul. Suivent m. K. dans cette
partie.

Timoni le pere assure que n'en n'est pas mort
un au voyage en Europe dans un temps où les
morts étoient emportées par la P. V. naturelle
il avoue cependant que en mourut deux
quelque temps après la P. V. bientôt terminée
mais il en attribue la cause à des maladies
toutes différentes. Pylarini dit la même chose
mais je n'oserois pour sur les calculs de
Dr Jurin dont m. K. fait les plus grandes
et que vous connoissez d'ailleurs. celles de
Scheneker sont imprimées avec elles, et d'ailleurs
elles ne font pas de mon ressort
m. K. avoue que l'endroit où l'inoculation
a le plus mal réussi c'est en Amérique, où le
noir surtout respire peu à la peste verole,
m. Mead ayant remarqué qu'en général
est plus funeste à tous les africains cependant
suivant les lettres de m. Mathar sur l'inoculation
pratiquee par m. Boylston en 1721 de Zé
il en perit 6. en 1722. 282. et en perit 1.

Edw. J. T. B.

et dans la même année 1759 je fus
 curé dans ces colonies dont il mourut
 544 en general dans la nouvelle anglterre
 il meurt un sur six de la petite verole naturelle
 en huit ans il y a 1179 inoculés sur les quels
 il en est mort 23. ce que fait un sur 51. mais
 cette colonie est la plus mauvaise pour la petite
 verole, et il est très d'envie qu'on y est
 conduit très légèrement au commencement
 de l'inoculation. mais dans l'amerique
 meridionale il y eut en 1758, 1000 inoculés
 et il n'en mourut que 5 ou 6. Mr. K. s'occupe
 bien d'abattre le calcul de peur d'erreur et
 demande si ce ne seroit pas aussi gagner quand
 il n'en mourroit qu'un de 90. il veut aussi
 qu'on fasse attention a la chaleur du climat
 a neuf degrés de la ligne et dit que ces inoculations
 furent faites dans les mois de juin ^{juillet} et d'août
 au reste M. Mead assure qu'il sçavoit qu'un
 habitant de S. christophe ayant fait inoculer
 300 negres n'en perdit pas un. mais en 1753
 dans la n. anglterre la petite verole etant de
 bonne espere 5059 personnes ^{blanches} furent inoculés
 et en mourut 452. (1 sur 11) de 485 noirs
 inoculés 24 moururent (1 sur 20) de 1970 blancs
 7 moururent (1 sur 282) de 139 noirs
 7 moururent (1 sur 20) ce qui est un très
 mauvais succès pour l'inoculation.

Mais revenons en anglterre, ou les medecins
 sont plus eclairés, les soins plus multipliés.
 M. K. assure que dans différentes provinces
 sur 2000 inoculés il n'en mourut que deux qui
 estoient 2. femmes grosses inoculées contre l'avis
 de leurs medecins. L'evêque de Worcester avoua
 que sur 1500 il en perit seulement 3. M. Ranby
 que sur 1000 qu'il a inoculé il n'en n'a pas perdu
 un.

W. B.

Chirurgie par Kowakias et m. Middleton dans l'année

1751. on inoculé a l'hospital 134 adultes
 sans en perdre un seul. m. Winchelsea chercha
 des enfans trouvés a inoculé 286 enfans et
 n'a perdu qu'un. le meme dans la pratique
 en a perdu un de 370. en un mot en resumant
 tous les calculs il semble qu'on peut reduire
 les uns a 10 de morts sur 4252. permettez
 moi Messieurs de ne pas suivre exactement mon
 auteur dans tous les calculs qui ne finissent pas
 qui sont tous apu pris de meme valeur. or
 passons a la dernière question si l'inoculation
 peut rendre tranquilles sur le retour de la
 p. verole. Pytaïris et timons l'assurent
 mais on a essayé de donner la p. verole par
 inoculation et aussy forte qu'on la pu en multiplier
 les inocions a Richard Waus bien des malades
 qui avoient eu la p. verole un an avant en p. p.
 et on n'y a jamais pu réussir. il fut même
 malade on aise le septieme jour apres l'inoculation
 et ses playes secherent. Elizabeth Harris une
 de celles qui fut inoculée a newgate gonorra
 apres des malades de p. v. sans la gaper
 m. Nestleton dit avoir fait coucher des enfans
 qui avoient eu la p. v. inoculée avec des
 malades de p. v. nat. sans qu'ils l'eussent
 contracté. icy m. K. s'élève avec force contre
 l'imposition d'un faux espoir de quelquel
 que ~~malade~~ ^{accusa d'ete mort} inoculé p. v. naturelle apres
 avoir été inoculé. la fausseté d'un fait alle
 contracté juridiquement. il semble en effet
 que sur un si grand nombre d'inoculé
 personne ne se soit plaint a Londres de
 recidives.

Il ne s'agit plus que de savoir si la p. v.
 inoculée peut produire une autre maladie
 ou causer des inconveniens differens de

J. B. L. T. B.

P. V. Ladoff est ce qui compose une
 partie de la sixieme section.
 a cette question m. K. n'invoker plus
 seulement le temoignage nombreux de tous
 les inocules. il en appelle au raisonnement
 Lap. V. etant un etre de son espece ne peut
 produire que des etres semblables a elle.
 Si non elle est un corps neutre, entree par les
 conduits naturels esqui n'a aucun mauvais
 effets. Surtout il a cru l'appercevoir que
 dans la p. Verole inoculee on etoit plus supe-
 cur abee et aux elous que dans l'autre.
 naturelle. ce qui fait qu'il invite a choisir
 toujours bien les Sujets, a multiplier les
 precautions et ainsi si on ne detruisit pas
 totalement le danger de Lap. V. du moins
 on le reduit a si peu de chose qu'il n'en peut
 y soumettre le sujet le plus precieux.
 La XIII la IX la X. la XI Section ne contien-
 que la pratique, les precautions, les
 alimens necessaires dans l'inoculation
 qui ne sont pas de notre objet.

M. Butini D. en. m. de m. etabli a genve
 la patrie adonne depuis quelques annes.
 un traite de lap. V. artificielle qu'on peut
 regarder comme un extrait de l'ouvrage
 de m. K. mais plus court, plus etait
 et plus methodique il n'y a rien a y
 proprement parler que ne soit dans l'ouvrage
 de m. K. mais m. Butini est beaucoup plus
 clair et plus methodique. il va plus loin que
 les autres inoculateurs, et ne craint point
 d'affirmer que lorsque le sujet est bien choisi

J. B.

le corps bien préparé, et est impossible
 en-même un seul et attribue toutes les mal-
 arrivées jusqu'ici et surtout dans les commences
 de l'inoculation, au peu d'expérience des inocu-
 leurs - mais il prononce decisamente sur ce
 article, et j'ouïs son suffrage celui du
 plus célèbre inoculateur d'Angleterre,
 quel ne nomme pas -

il avance deux choses que je ne vois dans
 aucun inoculateur d'Angleterre. La première
 qu'en inoculant des gens avec la p. v. d'equi
 attaqués d'une autre maladie habituelle
 on ne la communique pas. je n'ai aucune
 connoissance de ces expériences.

La 2^e est l'essai que ton a fait en Angleterre
 de la methode de la chimie, qui cause un mal
 de tête violent à la malade sans aucun autre
 accident -

Tralles de methode ad curandas variolas
 haecenus insufficienti.

Elles tract. de morbis acutis dans le premier
 traité que fut l'inoculation en 1715. m.
 elles en traitent après inocula avec succès le
 fils de son hôtesse qui estoit un orphelin.

M. de Bauzy médecin de Marseille
 en a inoculé 17 avec succès. et quelque
 une de ses filles qui avoit communiqué par
 hasard avec son frere s'en a gagné une
 confluenta.

Des 17 inoculés de M. de Bauzy madame
 Ferand âgée de 21 ans a eu tous les signes
 de la peste verole, et seulement trois boutons
 rouges qui n'ont point suppuré.

~~Ed. S. B.~~ T. B. 98 on a consulté M. Tronchin pour savoir
 si ce n'est pas l'écoulement d'un virus de charbon
 que la dame habitait qui étoit la cause de
 son éruption. M. Tronchin a répondu que
 non. M. comme médecin a été pensif
 contraire. au virus de charbon
 d'un écoulement.

M. Antoine Timoni fils d'un père qui avoit
 été l'inoculateur de tous aussi partit
 de cette méthode que son père. Il donne dans
 cette lettre beaucoup de détails de sa vie
 et sur son succès beaucoup d'inoculation.
 Mais il est veridique et est beaucoup.
 Mademoiselle la Sœur fut inoculée à la
 fin en 1712 dans le temps de l'ambassade
 de Madame Wortley Montagu. Mademoiselle
 venant mariée avec M. H. en ayant eu des filles
 passa la nuit dans le même lit avec sa sœur.
 du 2^e lit inoculée elle eut une petite vérole
 funeste dont elle mourut le troisième
 jour. ans. Timoni lettre n^o 1762 sans
 nom de ville pag. 24.

et est un second fils par un jeune
 homme aujourd'hui interprète de l'ambassade
 de Hollande fut inoculé à onze mois et eut
 30 boutons au visage. Ce parvint le corps
 sept ans après ayant communiqué avec
 un de ses frères cadets qui avoit la p. & petite
 et fut attaqué d'une p. & confluenta
 dont il se réchappa.

M. Timoni assure qu'il se souvient
 d'un homme qui s'étoit réchappé que ces deux

rectures, et parce que les ennemis de
l' inoculation en profitent et le trait
offert impoliment

Pour l'assemblée du
Lundy. 9.

^{Sommes députés}
aprou, Leprieux, Boucard, Cochon, Vinet, Lhuillier,
Baronjeune, Petit, Geoffroy, Lorry
Malvet, Thierry, Macquart.

J. B.

p
2

3

Inventaire des lettres écrites en
réponse à celle des douze
Commissaires que la Faculté
a nommés pour luy faire leur
Rapport sur le fait de l'inoculation,
par plusieurs medecins tant
Etrangers que Regnicoles.

1^{re} piece. C. A

Primo, une lettre in folio en quatre pages, la dernière non
remplie, datée Leïdœ Batavorum du 21 novembre 1763 signée
Gaubius, commençant par ces mots... viri celeberrimi quas
nuperrime; et finissant par ceux cy... me paratissimum
dabo. valet

2^e. C. B

2^e... Autre lettre in folio, papier doré sur tranche, la troisième
page non remplie, datée de Plimouth du 26 novembre 1763
commençant par ces mots... Celeberrimo med. D.D. Belleteste fac
med. P. Dec. Joannes Huxam. s. P. D. ad me; et finissant par ceux cy...
numeros æquales; latine aussi, ainsi que la précédente, avec suscription
sur la quatrième page... A Monsieur Monsieur Belleteste, Doyen de la
faculté de médecine, à Paris.

3^e. C. C

3^e... Autre lettre latine, in folio, dont les quatre pages sont remplies,
dont la première commence par ces mots... vir Illustrissime...
Literas.. et la dernière est datée ainsi... datum Corcagiæ die 16. 10.
1763 signé Pat. Blair. au dessous est une adhésion en six lignes
commençant par ces mots... a cel. D. Blair et finissant par ceux cy
optime, respondent. signé Johan. Longfield.

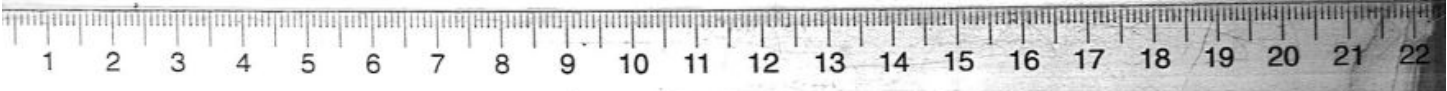
4^e. C. D

4^e... Autre lettre latine, aussi in folio, grand papier, écrite seulement
sur les trois premières pages dont la première commence par ces
mots... vir Illustrissime, Literas accepi. la seconde finit par ceux cy
nihil gratius futurum credito D. Dec. sig. tui universique ordinis
observantissimo cultori... Galfrido A. Conellez, sans date. la troisième
page est une adhésion à la lettre précédente, datée de Cork le 13
novembre 1763 suivie de douze signatures de medecins, et de celles
de huit chirurgiens du dit Cork.

5^e. C. E

5^e... Mémoire françois in folio en deux feuilles dont la septième page
n'est pas remplie à la moitié en deux colonnes, une blanche, l'autre
écrite d'une main de bureau, sur papier à la Telliere, dont la
première page commence par ces mots... Il y a plus de quarante
ans; et la dernière finit par ceux cy... Que cette operation
repugne à la nature. suivi de la signature de Monsieur Hurry
notre confrère. y est annexée une petite lettre sur du petit Poilet
sans date, ni signature, ayant sur le verso, pour Monsieur
Baron à l'effet de remettre le mémoire cy joint à M^{rs} De L'epine...

[Signature]



piece F

6°... Un Cahier in folio de papier non Coupez, contenant vingt six pages, dont vingt deux seulement écrites, sçavoir les dix neuf premières en plein, huit lignes seulement sur la vingtième; les suivantes en blanc la vingt cinq et vingt sixième écrites seulement aux deux tiers, non compris quelques additions annexés à la huitième, dixième et quinzième page, sur morceaux de papier séparés, commençant à la première page par ces mots... La petite vérole envisagée... et finissant la vingt sixième par ceux cy... Mademoiselle de Ronehorolles Rue de l'université. Mademoiselle Surgeres sans date ni signatures. y est annexée une lettre sur petit papier écrite Recto et verso commençant par ces mots... Monsieur je viens de Recevoir... et finissant par ceux cy... Je vous en ménagerai l'occasion et signé ~~Gerard~~ Castresville le 29 Juillet à cinq heures du soir... sans date d'année.

G

7°... Une lettre in quarto écrite sur les deux premières pages seulement, recto et verso, commençant par ces mots... *Eruditissimis et expertissimis viris medicis celeberrimis G. B. De l'epine S. P. P. Gerardus L. B. Vansvieten et la seconde finit par ceux cy... Dabam vindobonae 10 novembris 1763.*

H

deux
G. B. De l'epine

8°... une lettre in quarto, papier d'holande doré sur tranche, en deux feuilles la première écrite sur les Recto et verso du premier feuillet, ainsi que la première qui l'est encore sur son second recto faisant la cinquième page avec quatre lignes sur le verso ou sixième page... au dessous est la date... *Dabam Londini die 29 octobris 1763 signé Joannes Pringle.* La première page commence par ces mots... *viri Illustrissimi Litteras mandata que vestra... La dernière finit par ceux cy... ut amentissimus erga vestram gentem cognoscere valeat.*

9°... une lettre in quarto papier d'holande doré sur tranche, écrite sur les deux Recto, première et troisième page, commençant par ces mots... *vir ornatissimus... quum ab universitate per aliquot temporis intervallum... L'autre page écrite finissant par ces mots... ita vobis fausta omnia vovet ac precatur... ainsi datée et signée dat. oxon. XI. Cal. decemb. A.D. 1763 Josephus Brownes.*

10°... une lettre de Monsieur Manetti in quarto quatre pages plines commençant par ces mots. *Illustrissimo sig. re sig. re e padrona colendissimo Ho ricevuto, et la dernière finissant par ceux cy... e obbligazione infinite mi protesto. Signée, datée ainsi D. vs. illustrissima Firenze 20 Settembre 1763. Devotissimo e obsequentissimo servo Saveto Manetti*

ici finissent les lettres Etrangères
M. L. B.

Suivent les lettres de France

1^{re} pièce C. L.

11^o... Lettre in quarto, datée d'Aix (en provenance) du 8 octobre, quatre pages pleines, signée De Regina 1^{er} professeur Royal en médecine, commençant par ces mots... Monsieur un voyage... et finissant par ceux cy... je souhaite qu'ils en parlent toujours aussi avantageusement

2^o CM

12^o... Une lettre in quarto, en trois feuillets, écrite sur cinq pages, commençant par ces mots... Monsieur la faculté de Médecine... et finissant par ceux cy dans la cinquième page... voilà les deux points que je regarde essentiels. Je est datée à Aix (en provenance) ce 20 septembre 1763, signé Joannis D. M.

13^o C.N.

13^o... Une lettre in quarto écrite sur trois pages dont la première commence par ces mots... Monsieur vous ne serez peut être pas fâché d'être instruit de la maladie de Mademoiselle Surgeres. La troisième finissant par ceux cy... avec un très profond respect et la seconde ou verso du premier feuillet remplie transversalement par ceux cy... Monsieur v. t. h. et t. ob. t. serviteur Lejay med. du Roy D. de Montpellier. à la fleche, ce 24 juillet 1763 en Arjou. Et sur la quatrième page est l'adresse à Monsieur Monsieur Astruc docteur Regent de la faculté de médecine de Paris, demeurant Rue St Thomas du Louvre à Paris.

14^o C. O.

14^o... Note, sur un petit feuillet de la mort de la fille de Monsieur Howard de Greystock, communiquée et signée par Monsieur Navier commençant par ces mots... Monsieur Howard. et finissant par ceux cy... La note est dessus... écrite sur le Recto seulement sans dater de jour ni de lieu.

15^o C. P

15^o... Une lettre de Monsieur De Diest, in quarto petit papier, écrite recto et verso seulement, commençant par ces mots... La faculté n'a pas encore par elle même un assez grand nombre de faits sur l'inoculation et finissant par ceux cy... qui n'accompagnent que trop souvent la petite vérole naturelle... datée de Paris du 24 Juillet 1763 signée J. De Diest.

16^o C. Q

16^o... Une lettre in quarto, écrite sur le Recto et verso seulement, commençant par ces mots... Je n'ai point d'observation particulière à communiquer et finissant par ceux cy... et alors je donnerai mon sentiment par écrit, signé Mairguer, avec paraphe. Au haut du Recto première page est à la place ordinaire cette date Mercredi 27 Juillet 1763 et à l'opposite sont ces mots. Lû et approuvé le 4 août 1763 Signé Belleterre. Au verso du second feuillet se trouve la suscription suivante à Monsieur Monsieur Belleterre docteur Regent et Doyen de la faculté de médecine en l'université de Paris, Rue des grands augustins, Faubourg Saint Germain.

17° Une lettre in quarto, en quatre pages, commençant par ces mots...
Monsieur quoique les faits de l'Inoculation ne soyent pas en grand
nombre à Paris et finissant par ceux cy... et que le Regne de Sa
methode, à été encore plus court que celui de la Baguette de
Jacques Aymar, signé Thomas D'onglée avec paraphe, sans date
de jour ni de lieu.

18°... Autre lettre, petit in quarto, à la Telliere, écrite sur le Recto
seulement commençant par ces mots Monsieur notre très cher doyen
il court un bruit... et finissant par ceux cy... Si vous ne voulez
desormais être travaillé dans toutes vos operations... je suis de
toute mon ame v. t. h. et t. ob. serviteur signé Chomel datée
du 17 juillet 1763.

19°... Un mémoire en huit feuillets, à deux colonnes, une linte,
l'autre en blanc, excepté une addition à la troisième page
en haut, et une à la quatrième en bas, deux à la cinquième
qui en est presque remplie, et une qui tient les deux tiers de
la sixième, et quatre lignes au commencement de la septième
commençant par ces mots... Pre Prop... la petite vérole est elle
contagieuse... et finissant par ces mots... Ceux qui auront perdu
un oeil dans l'inoculation, ou y seront estropiés, seront
exempt de la taxe, &c, on peut signer cela. datée du 20 aoust 1763
signé Marteau avec paraphe... suivent cinq lignes et le
même paraphe.

20° Lettre in quarto, écrite sur trois pages contenant l'histoire
de mademoiselle Biclet de Lyon commençant par ces mots...
Monsieur et cher confrère, n'ayant jamais pratiqué l'Inoculation
et finissant par ceux cy... De l'histoire cy dessus que je vous
ai rendue le plus fidèlement qu'il m'a été possible. j'ai l'honneur
d'être avec l'attachement le plus sincère Monsieur et cher confrère
v. t. h. et t. ob. serviteur, signé Capet. datée de Paris, du 20 juillet
1763. Au haut du premier Recto sont ces mots... L'écrit fait le
4 aoust 1763, signé Bicleteste. Sur le verso du second feuillet, ou
4^e page, se trouve la subscription suivante à Monsieur Mon
Geoffroi docteur Regent de la faculté de médecine, en sa maison,
Rue des Singes.

21°... Une lettre de Monsieur Regnard commençant par ces mots...
Monsieur est cy jointe l'histoire, et finissant par ceux cy...
je vous ai voilé. Monsieur v. t. h. et t. ob. serviteur signé
Renard, datée de Paris, du premier octobre 1763

Suit le mémoire contenant la dite histoire de mademoiselle
Rocherolles de la même écriture en quatre pages. la dernière
linte

Écrits seulement à moitié commençant par
mandé le Cinq mai pour aller à vitri... et Jena
et il n'eut que quinze boutons signés Regnard, avec par...
et datée du premier octobre 1763, sans adresse.

22^e. C. W

22^e... Lettre latine, de deux pages et six lignes d'écriture, commençant
par ces mots... Ego infra scriptas s. f. in v. P. D. R. de Inoculatione
et finissant par ces mots... Ego variolarum inoculatio nullo
modo est admittenda. ainsi datée d'abam Lutetia Parisiorum
decimo tertio calendis augusti anni 1763 signé Thurant. Sur la
quatrième page, est écrit transversalement Illustrissimo a
Facultate circa Inoculationem, Deputato D. Baron. observantissimus
Collega signé Thurant.

23^e. C. X.

23^e... une lettre in quarto en deux feuilles faisant huit pages exactement
pleines, datée à la première; de Paris, le 20 juillet 1768, et signée à la
dernière, Pâtiot commençant par ces mots... Monsieur vous demandés
des Reflexions et finissant par ceux cy... je la prie de croire
que je m'en rapporte à ses lumières. je demeure avec respect
Monsieur &c

24^e. C. Y

24^e... Lettre grand in quarto, grand papier, en quatre pages, ou reste
un tiers de blanc, à la dernière, commençant par ces mots... est
il permis d'inoculer la petite vérole? et finissant par ceux cy... je
n'ai jamais inoculé la petite vérole. je dis ce que je pense signé
f. Bernard D. M. P. sans datte de jour, ni de lieu.

25^e. C. Z

25^e... Lettre in folio, petit papier de procureur, écrite sur deux pages
pleines, commençant par ces mots... Pour admettre l'Inoculation
il faut lui attribuer des avantages très considérables... et finissant
par ceux cy... Loïn de diminuer les maux de l'humanité, on les
augmente et on les perpetue par la pratique de l'Inoculation.
Datée de Paris le 21 juillet 1763 signé Paris.

26^e. C. AA

26^e... Lettre in quarto, écrite sur le Recto seulement, la première page
commençant par ces mots... Monsieur j'aurais désiré avoir plusieurs
observations et finissant par ceux cy... Je souhaite qu'elle puisse
faire ouvrir les yeux des partisans de l'Inoculation. je suis avec
respect Monsieur votre de datte de Paris, le 6 juillet 1764, signé
Chevalier.

Suit un mémoire in folio contenant l'observation annoncée dans
la susdite lettre, écrite sur six pages pleines, commençant par ces mots...
observation sur une petite vérole inoculée; et sur le produit fâcheux
qui s'en est ensuivi d'une vérole le 24 Decembre 1762. Monsieur &c
et finissant par ceux cy... je vous rapporte les faits ainsi datée et signée
à Paris ce 6 juillet 1764, Chevalier, avec paraphe, Docteur Regent de la
Faculté de médecine en l'université de Paris

27^e. C. BB

27^e... Mémoire de Monsieur Roux sur un Cayer de papier à lettres
Composé de six feuilles, faisant douze feuillets, ou vingt quatre pages.

[Signature]

Dont les dix huit premières sont pleines, et la dix neuvième finit aux
 deux tiers par ces mots... Il seroit à desirer qu'on étendit ce
 règlement à toutes les villes du Ressort, et même à tout le
 Royaume, si le Roi daignoit interposer son autorité dans une
 affaire de cette importance. C'est l'avis que j'ose proposer à
 la faculté. Signé Rous. sur la première, 2^e, 3^e, 9^e, 13 pages
 sont des notes marginales ou citations. Le mémoire est intitulé
 Réflexions sur l'Inoculation de la petite vérole adressées
 Messieurs les commissaires &c.

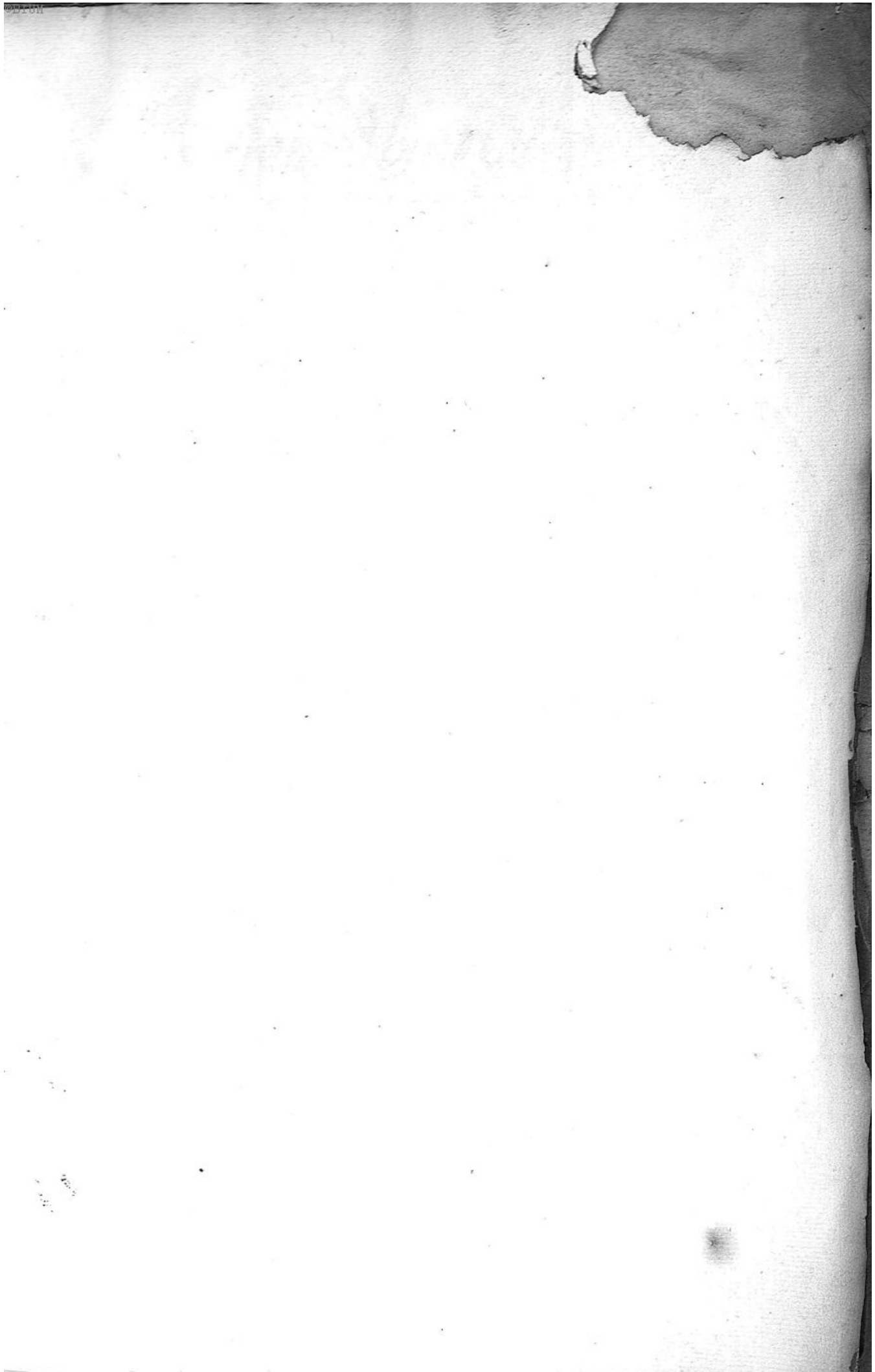
Sur le Recto du onzième feuillet se trouve une lettre
 de Monsieur Pringle, ainsi intitulée... Traduction de la
 réponse de monsieur Le Docteur Pringle, medecin de la
 Reine D'Angleterre, à Monsieur D'Elon, commençant par ces
 mots... à Londres le 3 aoust 1763... Monsieur je puis vous
 donner à present une Réponse, satisfaisante, et finissant par
 ces mots... vous trouverez l'affaire en question entièrement
 décidée. J'ai l'honneur d'être de signé J. Pringle. Sur le verso
 dudit feuillet écrit aux trois quarts, se trouve une autre
 traduction ainsi annoncée... Traduction de la lettre du docteur
 Kelly professeur en médecine à l'université D'oxford, au
 docteur Morton. à Oxford le 30 Juillet 1763.

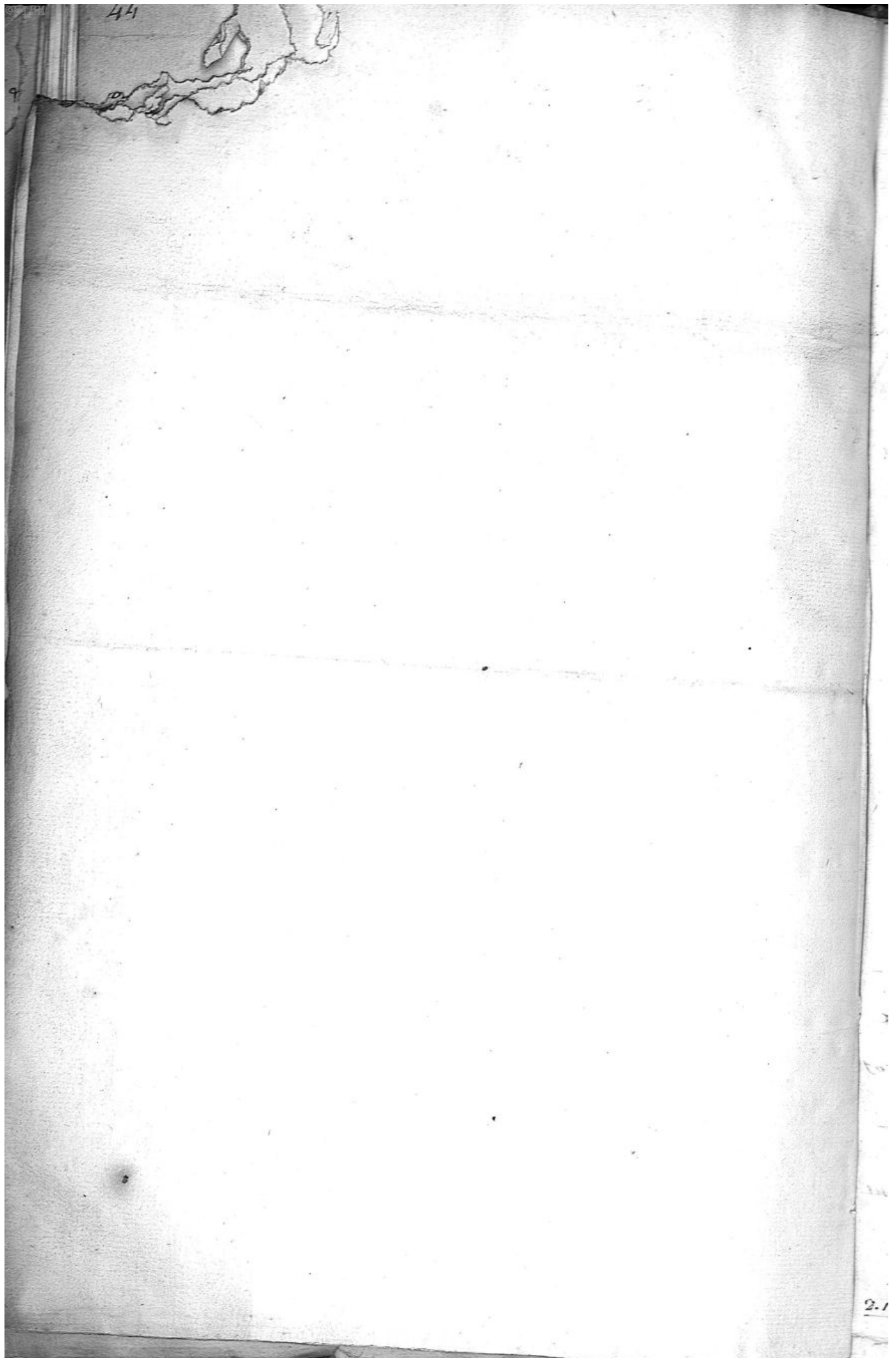
Cher Docteur, j'aurois répondu sur le Champ, à votre de
 finissant par ces mots... Je me trouverai toujours très
 heureux quand j'aurai quelque occasion de lui prouver
 combien je suis de signé J. Kelly.

28^e... huit cahiers in folio petit papier contenant quarante quatre pages
 d'écriture sur une Colonne seulement à chaque page, dont les vingt
 quatre premières sont un mémoire sur l'inoculation et les vingt
 dernières sont des extraits de Timoni le pere, de Kirpatrick, de Piarin,
 Butini, Eralles, Eller, DeDaux, Timoni fils (Antoine)
 commençant par ces mots... La petite vérole est une maladie
 contagieuse et finissant par ceux cy... Pour l'assemblée du Lundy
 neuf... suivis des noms des douze commissaires, par Monsieur
 Lorry notre confrere.

Je soussigné Doyen de la faculté de médecine de Paris
 reconnais avoir reçu de M. M. Del'Epine & Bourcier Baron de
 Verdilhan et Macquart commissaires de la faculté pour
 le fait de l'Inoculation Les vingt huit pièces énoncées au
 présent Inventaire par les mains de M. Del'Epine l'un
 d'eux, lequel m'a déclaré que ces vingt huit pièces paraphrasées
 sur toutes les pages par M. M. Del'Epine et Baron de
 Verdilhan sont les susdits commissaires ont fait mention tant dans
 leur Rapport que dans le Supplément du dit Rapport dont je
 les quitte et décharge promettant de les remettre en
 Archives de la faculté pour les représenter au besoin sans
 Paris Double entre nous et avons signé respectivement
 Chacun un Exemplaire à Paris le vingt six fevrier
 Mil sept cens soixante huit Cy J. Del'Epine

28^e piece Cotte C.C.





Aujourd'hui est collé

devant les Conseillers du Roy Notaires au
châtelier de Paris soussigné M. Pierre Berchev
Docteur Regent en médecine de la faculté de Paris
et Doyen de lad. faculté demeurant à Paris rue
bailler paroisse S. Germain L'auxerrois.

Lequel etant sur le point de quitter le decanat
Il a par ces presentes déclaré et pour sad charge
avoir remis et déposé parmi les manuscrits de la
bibliothèque de lad. faculté et dans lad. bibliothèque
ez mains de M. Hugues Gauthier Docteur Regent
en médecine de lad. faculté et Bibliothécaire actuel
de lad. faculté demeurant à Paris hotel de Conty
rue des Boullies susd. paroisse S. Germain
L'auxerrois pour ce present et intervenant ainsi qu'il
sera reconnu les Originaux au nombre de Vingt huit
des lettres écrites en reponse à celles des Douze
Commissaires que lad. faculté a nommé pour lui
faire leur rapport sur le fait de L'innoculation
par plusieurs médecins tant Etrangers que
Regnicoles, toutes lesd. lettres détaillées en
l'inventaire d'icelles qui en a été fait et dressé par
lesd. Srs. Commissaires, lequel inventaire rédigé sur
trois feuilles de papier à lettre et dûment contrôlé
ce jourd'hui à Paris par Langlois en la requisition
desd. Srs. Commissaires demeure joint à la minute

des présentes pour y avoir recouru. après avoir
été de chacun d'eux signé et paraphé en
présence des Notaires soussignés.

Desquelles lettres ledit m^r. Berchev declare
pareillement lui avoir été remises par Messieurs
De Lospine, Bourard, Barou Le Jeune, Verdellan
et Maguarta Commissaires nommés par la dite
faculté de médecine pour le fait de l'innoculation
et auxquels il en a donné une décharge ensuite
d'une copie pareille à l'inventaire cy devant
annexé.

Desquelles lettres double recollement a été
fait par ledit m^r. Gauthier qui reconnoit
l'avoir trouvé et être très conforme ledit maître
Gauthier en sa dite qualité de Bibliothécaire
quitte et décharge ledit m^r. Berchev et son
charge envers la dite faculté pour en faire la
représentation quand et à qui il appartiendra,
est observé que lesdites lettres sont collées par
première et dernière et distinguées par lettres
alphabetiques ainsi que lesd. Sieurs comparans
le declareur et sont nummés des memes Numéros
et lettres alphabetiques qui sont en marge et
qui ont été l'énoncé de chacune desd. vingt huit
lettres détaillées audit inventaire cy devant

annexé: Don a été fait et passé a Paris
de M. Durand l'un desd. M^{rs} Soussignés
mil Sept cent soixante huit le quatre
de Novembre apres midy et ont signé la

scelle led. Jour. Minute dea presence demeurée a M. Dⁿ
Ray R. Ep. Notaire. /

